

**NF**  
 QUOTIDIEN  
 Téléphone  
 027 / 23 30 51  
 Publicité : Publicitas - Sion  
 Téléphone 027 / 21 21 11  
**Le no 70 ct.**

**PRINCE**  
 AMEUBLEMENTS  
 VETROZ  
 Tél. 027 / 36 24 39  
 MEUBLES-RING

2<sup>e</sup> journée

**PROCÈS SAVRO**

**Nouvelliste**  
 et Feuille d'Avis du Valais

**Peines maximales requises contre Vernay et Pasquinoli**

7 ans et demi de réclusion - Sans déduction de la préventive - Amendes de 100 000 et 70 000 francs

**7 ans contre Filippini**  
 Sans déduction de la préventive  
 50 000 francs d'amende

**3 ans contre Klaus**  
 Déduction de la préventive  
 20 000 francs d'amende

**Le sursis pour Henchoz, Reuse, Michaud, Clapasson et Pannatier**

Pendant toute la journée d'hier, le procureur, M. Antonioli, a poursuivi son réquisitoire contre les neuf inculpés du procès Savro. Au gré des affaires de cette cause d'une ampleur exceptionnelle, il a situé le rôle de chacun dans les crimes et délits retenus, établi les degrés de responsabilité, souligné les mentalités, révélé le contenu des interrogatoires, démantelé le mécanisme des escroqueries, analysé les circonstances dans lesquelles le juge Franzé a dû faire preuve de toute sa ténacité, de toute sa patience pour déjouer le mutisme des uns et les mensonges des autres. On sentait, lundi déjà, que le plus lourdement frappé par les conclusions de ce réquisitoire ne serait pas Filippini. Ce sentiment s'est confirmé, hier soir, à l'heure où, après avoir renoncé à lire de nombreuses pages du véritable « roman noir » qu'il a dû rédiger pour soutenir les actes d'accusation, M. Antonioli présenta ses conclusions que voici :

revêtir une charge ou une fonction officielle pendant dix ans.

- **ANDRÉ KLAUS**, pour escroquerie, faux dans les titres, suppression de titres, corruption, instigation à gestion déloyale des intérêts publics, 3 ANS DE RÉCLUSION, moins 35 jours de préventive et une amende de 20 000 francs.
- **ANDRÉ FILIPPINI**, pour suppression de titres, recel, escroquerie, faux dans les titres, corruption, instigation à gestion déloyale des intérêts publics, instigation à faux, 7 ANS DE RÉCLU-

SION sans déduction de la préventive, une amende de 50 000 francs et l'interdiction de revêtir une charge

**RÉCLUSION** sans déduction de la préventive, une amende de 70 000 francs et l'interdiction de revêtir une charge ou une fonction officielle pendant dix ans.

- **JEAN VERNAY**, pour vol, escroquerie, gestion déloyale des intérêts publics, corruption passive, faux, faux dans les titres, 7 ANS ET DEMI DE RÉCLUSION sans déduction de la préventive, une amende de 100 000 francs et l'interdiction de revêtir une charge ou une fonction officielle pendant dix ans.

Par Gérald Rudaz

- ou une fonction officielle pendant dix ans.
- **MAURICE PASQUINOLI**, pour escroquerie, faux dans les titres, suppression de titres, instigation à suppression de titres, instigation à faux témoignage, gestion déloyale des intérêts publics, corruption passive et faux, 7 ANS ET DEMI DE

Suite page 3

**Les tenaces et les coriaces**

par Roger Germanier Voir page 7

**Les utiles précisions du procureur Antonioli**

par Sylvain Maquignaz Voir page 7

- **FRANCIS PANNATIER**, pour suppression de titres, 45 JOURS D'EMPRISONNEMENT avec sursis pendant deux ans.
- **CHARLES-ALBERT CLAPASSON**, pour suppression de titres, 4 MOIS D'EMPRISONNEMENT, moins 3 jours de préventive, avec sursis pendant deux ans.
- **ARMAND MICHAUD**, pour suppression de titres, complicité d'escroquerie, instigation à faux dans les titres et faux dans les titres, 10 MOIS D'EMPRISONNEMENT, moins 58 jours de préventive, avec sursis pendant trois ans.
- **MAURICE REUSE**, pour suppression de titres, complicité d'escroquerie, faux dans les titres (dans deux affaires), 12 MOIS D'EMPRISONNEMENT, moins 41 jours de préventive, avec sursis pendant trois ans.
- **PHILIPPE HENCHOZ**, pour suppression de titres et faux témoignage, 18 MOIS D'EMPRISONNEMENT avec sursis pendant trois ans et interdiction de

**Haro sur l'automobiliste!**

Le pauvre attire sur lui tous les mauvais coups.

Renchérissement de l'essence, et à quand le rationnement ?

Mais surtout, les foudres de la loi sur la circulation...

Là, tout se passe comme si l'Etat cherchait à se venger de nous, à nous punir pour ne pas avoir su prévoir lui-même à temps des routes suffisantes.

« La vitesse de 80 km/h en rase campagne doit répondre à tous les besoins ; la dépasser est une folie ! », clamait notre cher et vénéré ami, M. Charles Gollut, du temps qu'il commandait la police cantonale. Les juges fédéraux n'ont pas montré da-

vantage une grande pratique du volant.

Et l'alcool donc ! Maintenant que l'on sait à quel point l'alcool est aléatoire, on se demande combien de nos frères maudits ont été condamnés injustement...

Mais tout est à l'avenant, dans cette réglementation.

Les bases sont chancelantes, la répression arbitraire.

Où est notre Etat de droit, que vient d'opposer M. Furgler à certaines prétentions étrangères sur la fortune d'un ci-devant ? (Pour se convaincre de la déchéance de l'esprit juridique en Suisse, il suffit d'ailleurs de parcourir l'actuel projet de révision de la Constitution fédérale, en-

combré d'un galimatias sociologique ahurissant).

On verra donc la limitation de vitesse abaissée à 50 km/h dans certaines localités. Et, entre autres chicanes, la ceinture... Quoi encore ? Les têtes se creusent...

Il ne nous restera bientôt qu'une chose à faire, ardemment souhaitée par les auteurs de la fameuse « Strassenrechnung » (le compte routier) des années cinquante, laquelle ressort à présent du chapeau magique sous forme d'une « conception globale des transports », propre à émerveiller les gogos.

Il ne nous restera plus qu'à prendre le train. (Voir aussi page 38) B.O.

**VOCATIONS**

Dans le NF du 1<sup>er</sup> mars, vous aurez pu lire, comme moi, le chiffre stupéfiant des défections sacerdotales enregistrées en Amérique latine depuis dix ans. 20 000 prêtres, deux sur cinq, ont quitté la vigne du Seigneur pour rejoindre dans le monde leurs ouailles orphelines. C'est une nouvelle profondément affligeante !

Alors que tous les catholiques se lamentent sur la carence des vocations nouvelles, voilà que les ouvriers engagés à la moisson oublient leurs promesses. Non seulement la relève est insuffisante, mais les déflections déciment les rangs vieillissants. Nous savions bien que le mal existait, mais les agences religieuses n'avaient ja-

**Guerre d'influence à Thyon 2000**

Voir page 37



**Energie Trois mesures cantonales**

Voir page 37

**Hécatombe**

mais, jusqu'ici, dévoilé l'ampleur de l'hécatombe.

Qui nous dira les causes de ce cataclysme ? Car, enfin, ces prêtres devaient savoir qu'ils étaient les élus de Dieu ; ils n'auraient pas dû oublier que leur rôle auprès de nous était irremplaçable et que, dans leur office, leur dignité dépassait celle des anges, eux, dont le pouvoir force Dieu, chaque jour, à descendre sur les autels.

Les pères évêques, soucieux d'humanité et d'œcuménisme, se sont-ils assez préoccupés de ces enfants privilégiés, quand ils ouvraient les portes aux théologiens de la libération ?

Puisqu'il faut juger l'arbre à ses fruits, de quel arbre maudit ces déflections innombrables sont-elles les fruits vénéneux ?

Qui nous dira enfin la vérité ? Rembarre

**Si tous les enfants du monde...**

L'année internationale de l'enfance marquera indiscutablement 1979 de son empreinte : « L'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même » et par-là, l'ONU a voulu que chacun d'entre nous prenne conscience de cette exigence qui figure dans le préambule de la Déclaration des droits de l'enfant.

Notre collaboratrice, Simone Volet, a levé un coin du rideau sur les prochains salons internationaux du tourisme, des vacances et de l'enfance : KID, qui ouvriront leurs portes du 24 mars au 1<sup>er</sup> avril, au Palais de Beaulieu, à Lausanne. Mais elle a surtout mis l'accent sur l'éducation des enfants dans l'enfer de la circulation, en présentant comme un jeu de « charret » et un montage technique NF en panoramique, le Jardin de circulation de Sion, animé par des petits Sédunois, vêtus pour la circonstance par des commerçants valaisans.

Les vêtements sont souvent mis à rude épreuve, mais l'important, c'est que les enfants choisissent leur « terrain » de défoulement, en l'occurrence le préau de l'école primaire des garçons.

Photo NF

Voir pages 21, 25, 30 et 31



# Lettre pastorale de l'abbé de Saint-Maurice pour le carême 1979

## La conversion

Chers frères et sœurs dans le Christ,

Temps de Carême : temps de pénitence !

Mais peut-il être question de pénitence, de conversion, de retour à Dieu, dans un monde qui se croit sans péché ?

Ce fut une œuvre de longue haleine que d'amener l'homme à réaliser à la fois sa condition pécheresse et son besoin de salut. Tout l'Ancien Testament nous montre comment le Seigneur a conduit son Peuple à cette double prise de conscience élémentaire.

En réponse à ce temps du désir, le Nouveau Testament publie la venue du Sauveur : « Marie enfantera un fils, dit l'Ange du Seigneur à Joseph, tu lui donneras le nom de Jésus : car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés ! » (Mt 1, 21)

### Qu'est-ce que le péché ?

Nombreux sont les termes bibliques pour désigner le péché. Cela nous laisse bien supposer que cette notion n'est pas facile à saisir. Le péché signifie : désobéissance, injustice, dette, transgression, infidélité, révolte. Il apparaît aussi comme une folie, un aveuglement. Pécher, c'est « rater le but » ! Voilà pourquoi l'Écriture traite le juste de sage et le pécheur de sot.

Les Prophètes vont éclairer le Peuple de Dieu — et par là chacun de nous — sur son péché qui l'éloigne du Seigneur et de son Alliance de fidélité. Ils apprendront aussi à ce peuple que le pardon sauveur, la réconciliation sont d'abord acte de Dieu, acte d'amour et de fidélité. Cependant très vite, on comprendra qu'il faut, en réponse, une disposition de l'homme, un changement profond et personnel. Cet acte se définira comme une conversion, une conversion à la fois personnelle et communautaire, cette seconde qualité supposant toujours la première.

### Qu'est-ce que la conversion ?

Comme pour le péché, les expressions sont multiples dans la Bible pour désigner la conversion : « chercher la face de Jahvé... s'humilier

devant Jahvé... adoucir son cœur... rentrer en soi-même... » Très tôt, un mot condensera toute la signification de cet acte. C'est le verbe hébraïque « schub », qui veut dire : se retourner, revenir sur ses pas, venir une seconde fois. Employé très fréquemment au sens religieux, ce verbe va exprimer l'idée de retour à Dieu. Il se chargera de grandes richesses spirituelles, que les Prophètes surtout vont lui attribuer.

Parmi ces derniers, je vous proposerai avant tout Jérémie : une lecture qui convient fort bien au Temps de Carême. Dans l'affliction de la guerre et de l'exil, ce prophète dégage tout ce que comporte une conversion authentique. Sa grande sensibilité le prédisposait à bien saisir les nuances les plus intérieures de la conversion.

Il s'agit d'abord de rompre avec tout ce qui sépare de Dieu. C'est la confession du péché (3, 13) et la décision ferme de l'éviter (15, 7 ; 18, 11 ; 23, 14...). Mais que chacun fasse cette rupture pour son propre compte. Car pour que la communauté, la nation se convertissent, il faut au préalable que chacun change sa vie personnelle : « Détournez-vous, chacun, de votre voie mauvaise ! » dit Jérémie (25, 5).

### Jusqu'où se convertir ?

Cependant, la conversion n'est rupture que pour un **attachement** plus profond et plus réel à Dieu. C'est une conversion du cœur. Et pour l'homme de la Bible, le cœur n'est pas le symbole de l'affection. Mais c'est la source de la pensée et du vouloir. Le cœur, c'est le centre même de la personnalité.

C'est donc à cette intimité-là que doit parvenir la conversion (31, 18-19 ; 32, 40). A une telle profondeur, pareil retournement peut jaillir à la fois de l'initiative divine et de la décision libre de l'homme. C'est là un mystère que Jérémie exprime bien avec ce cri : « Fais-moi revenir, Yahvé, que je revienne ! » — une prière à faire souvent durant ce Temps de Carême...

Vrai rendez-vous de la grâce de Dieu et de la liberté de l'homme, cette conversion aboutit en fait à une nouvelle création : « Je leur donnerai un cœur pour connaître que je suis Yahvé. Ils seront mon peuple et je serai leur Dieu, car ils reviendront à moi de tout leur cœur. » (24, 7)

Un autre prophète, Ezéchiel, parlera ici d'« un cœur nouveau », d'« un esprit nouveau » (18, 31). Et il insistera sur le fait que ce changement intérieur doit se traduire dans les actes concrets de la vie de tous les jours (cf. ch. 18 et 33).

### Jean-Baptiste et la conversion

Au seuil du Nouveau Testament, se tient Jean le Baptiste. Il annonce l'imminence de la manifestation historique du salut. La conversion est donc plus nécessaire que jamais.

Le Royaume de Dieu est proche : c'est Dieu qui se tourne vers l'homme de façon décisive. Il faut que tous les hommes se tournent vers Dieu. L'appel à la conversion est universel et, plus que jamais, la conversion est elle-même un appel aux actes. Saint Luc montre bien comment « foules... collecteurs d'impôts... militaires » se laissent mobiliser par une simple et urgente question, trois fois posée au Baptiste : « Maître, que nous faut-il faire ? » (3, 10-14)

### Jésus et la conversion

Avec Jean-Baptiste, le dernier des Prophètes de l'Ancien Testament, nous voilà conduits jusqu'au Christ.

Dès le début de son ministère, Jésus, lui aussi, appelle à la pénitence : « Repentez-vous et croyez à l'Evangile ! » (Mc 1, 15) Mais quelque chose d'essentiel a changé. La réalité du Royaume n'est plus à venir. Elle est là, avec Jésus. Elle s'incarne en Lui. Dès qu'Il est présent, la conversion de l'humanité doit passer par son être même. Il est l'unique chemin. Le Père et l'Esprit en ont témoigné à son baptême. Sa parole et ses miracles le révèlent.

Ainsi la conversion se précise de manière définitive : c'est devenir un autre homme, après avoir reconnu sa pauvreté spirituelle (Mt 18, 3), sa condition de serviteur disponible (Mt 20, 26-28), une disponibilité à la volonté transformante et unificatrice du Père.

En conclusion, l'acte de la conversion, ce sera notre accord de vivre de la vie même de Jésus. Voyez la comparaison de la vigne et des sarments (Jn 15, 1-17). Cette vie du Christ en nous est le fruit d'une véritable nouvelle naissance, celle qui se fait par l'eau et par l'Esprit (Jn 3, 5). Et cette vie grandit, s'épanouit, devient parfaite à mesure qu'elle se nourrit de la chair et du sang de l'Agneau livré pour nous : « De même qu'envoyé par le Père qui est vivant, moi je vis par le Père, de même celui qui me mange vivra, lui aussi, par moi... Qui mange ce pain vivra à jamais ! » (Jn 6, 57-58)

### Les moyens de la conversion

Frères et sœurs, c'est en vérité que notre pénitence doit être **identification** au Christ Jésus. Par sa mort et sa résurrection, c'est en vérité qu'Il s'est révélé, Lui-même, identifié à l'amour de son Père. Le baptême et le mystère eucharistique demeurent les deux signes efficaces de cette radicale transformation de nous-mêmes, en quoi culmine toute notre conversion. Nous fêterons ces deux grands sacrements dans la joie de la Vigile pascale et de la fête de Pâques, après avoir accueilli dans la paix le sacrement de la réconciliation.

Gravissons humblement et généreusement le chemin de ce Carême ! Suivons les pas des grands Prophètes ! Ils nous conduisent à Jésus. En Lui, nous trouvons la Vie, à laquelle nous sommes tous appelés.

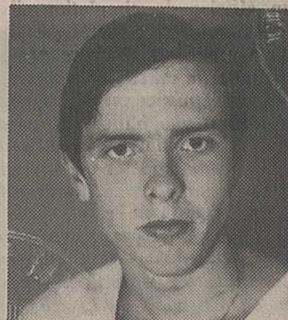
Je demande à Dieu, notre Père très bon, de vous bénir sur le chemin de Pâques.

† Henri Salina, abbé

## Concours de l'Association des écrivains valaisans à l'intention des étudiants de notre canton

### Les œuvres primées

Nous avons déjà publié, dans une précédente édition, le palmarès du concours organisé en 1978 par l'Association valaisanne des écrivains à l'intention des étudiants de notre canton. Nous commençons aujourd'hui la publication des œuvres primées — il y en a trois — avec le premier prix de poésie de la classe d'âge 1961 et plus âgés. Ce prix est revenu à Stéphane Spahr, né en 1958 — que nous félicitons chaleureusement — pour les cinq poèmes que voici :



Stéphane Spahr

### Ô MUSE...

Qui peut empêcher l'hirondelle,  
Quand vient la saison des frimats,  
D'aller chercher à tire d'aile  
D'autres cieux et d'autres climats ?  
Qui peut, lorsque l'heure est venue,  
Empêcher au sein de la nue  
Le jour éteint de s'arrêter  
Sur les derniers monts qu'il colore ?  
Le cœur d'aimer, la fleur d'éclorre  
Et le poète de chanter ?

### LA MORT

Eh oui ! je m'éteindrai, vieillard, en un long deuil,  
Mon corps sera cloué dans un étroit cercueil,  
Plus un seul bruit d'insecte ou d'abeille en maraude,  
Mes mains se croiseront à travers l'ombre chaude...  
Mais si mon corps lassé ne sera plus que cendre,  
Que d'autres, accablés, s'endorment sous le marbre.  
Pour moi je veux survivre aux terreurs du tombeau,  
Et faire au fond du soir, mélancolique et beau  
Une étoile chanter à la cime d'un arbre

### A MON AMI

Ami, j'ai vu des jours où nous vivions en frères ;  
En ton temple sacré, j'ai déposé ma pierre ;  
Le ciel n'avait formé qu'un cœur pour nos deux corps ;  
Beaux jours d'épanchement, de fête et d'harmonie  
Où ma voix à la tienne infiniment unie  
Allait se perdre au ciel en de sereins accords.

Qui de nous a changé ? Pourquoi dans la lumière  
L'un court-il en avant, laissant l'autre en arrière ?  
Lequel des deux soldats a déserté les rangs ?  
Pourquoi ces deux vaisseaux qui naviguaient ensemble,  
Désespérant déjà d'un port qui les rassemble,  
Vont-ils chercher si loin des bords si différents ?

C'est la loi d'ici-bas : Quand tout change et tout passe,  
Quand chaque son qui fuit en traversant l'espace  
Semble une voix d'ami qui murmure un adieu ;  
Quand sur nous, sans pitié, déployant ses ravages,  
Le temps roule sans fin dans un lit sans rivages  
Pour ne se reposer que dans le sein de Dieu...

### LIBERTÉ

Près des ruisseaux, près des cascades,  
Dans les champs d'oliviers fleuris,  
Sur les rochers, sous les arcades  
Dont le temps sape les débris,  
Sous les murs du vieux monastère,  
Dans le bois qu'aime le mystère,  
Sous l'ombre du pin solitaire,  
Sous le platane aux frais abris ;

### QUAND L'AN TOUCHE À SA FIN

Ecoutez bien : l'heure est sonnée ;  
La dernière d'un dernier jour,  
Le dernier adieu d'une année  
Qui vient de s'enfuir sans retour !  
Encore une étoile pâlie ;  
Encore une page remplie  
Du livre immuable du Temps !  
Encore un pas fait vers la tombe,  
Encore une feuille qui tombe  
De la couronne de nos ans !

Et moi, qui faisant le prophète,  
Que sais-je, hélas ! si ce flambeau  
Qui m'éclaire dans cette fête  
Ne luira pas sur mon tombeau ?  
Peut-être une main redoutable  
M'entraînera hors de la table  
Avant le signal de la fin,  
Comme une marâtre inhumaine  
Qui guette un enfant, et l'emmena  
Sans qu'il ait pu calmer sa faim.

A l'heure où, sous l'humble chaumière,  
Le chevrier prend son repas,  
A l'heure où brille la lumière,  
A l'heure où le jour ne lui pas ;  
L'été, quand sous le vert ombrage  
On vient s'asseoir après l'ouvrage ;  
L'hiver par le froid, par l'orage ;  
Toujours, partout, je suis tes pas.

### Tarifs pour les mauvais chasseurs...

LAUSANNE. — Les cantons de Vaud, Neuchâtel et Fribourg ont conclu un nouveau concordat intercantonal sur l'exercice et la surveillance de la chasse. L'une des dispositions fixe la valeur des animaux protégés.

Pour le tueur sans scrupule, le coût est de 3000 francs pour un bouquetin, 2000 francs pour un lynx, 1000 francs pour un cerf, une louve ou un hibou-grand-duc, 200 à 1000 francs pour un autre rapace diurne ou nocturne, 500 francs pour un chamois ou un grand tétras.

## NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

*Vous vous souvenez, peut-être, de ce que nous avons dit dans nos articles sur la légitime défense ? Nous y avons démontré que la loi, elle-même, rend impunissables certains actes qui sont, en eux-mêmes, très graves et très répréhensibles. L'acte de frapper, de blesser ou même de tuer quelqu'un peut échapper à*

*commis comme devoir de profession ou de fonction, l'acte que la loi ordonne ou permet n'est pas punissable. Est loi dans le sens de cet article non seulement la loi pénale mais encore la loi civile et tout arrêté de portée légale.*

*Les cas d'application de cet article sont très nombreux. Nous n'en citerons*

*même si elle contient des propos blessants ou humiliants pour autrui, ne pourra pas faire l'objet d'une plainte.*

*Un chien (ou tout autre animal) appartenant à autrui, qui pénètre sur une propriété et y cause des dommages ou effraye les habitants, peut, en vertu de l'article 57 du Code des*

## Des actes répréhensibles mais non punissables

*toute punition lorsqu'il a été accompli dans les conditions énumérées par la loi, à savoir l'illicéité et l'imminence de l'attaque et la proportionnalité de la riposte en cas de légitime défense, l'imminence d'un danger grave et l'impossibilité de le détourner autrement en cas d'état de nécessité.*

*Cependant, en dehors de ces deux principes généraux et applicables à tous il existe encore un certain nombre de dispositions légales qui excluent le caractère illicite de l'acte ou la punition de son auteur même lorsque l'acte consiste en un empiètement sur les biens juridiquement protégés d'autrui. L'article 32 du Code pénal dit que l'acte*

*de quelques-uns.*

*Normalement, si vous dites devant quelqu'un (ou de quelqu'un) qu'il est « un pauvre débris », « un homme que personne de son entourage ne respecte plus », « que sa femme trompe systématiquement », vous risquez fort une action en injure et en diffamation. Dans ce procès, vous devrez prouver non seulement la vérité objective des faits allégués mais encore l'intérêt légitime que vous aviez de les propager.*

*Or, si vous dites la même chose dans votre témoignage, lors d'un procès (sans, bien entendu, dépasser ce qui est strictement nécessaire pour apporter des preuves à l'appui d'une cause) votre déposition,*

*obligations, être tué par le propriétaire. Mais, là aussi, il faut se tenir dans le mal que l'on cause à autrui aux strictes limites du nécessaire. Si un coup de pierre aurait suffi pour éloigner l'animal, ou si, ce dernier n'étant guère violent (juste un peu « amateur » de plumes de volaille) aurait pu être retenu en garantie du dédommagement jusqu'à la venue de son maître — le fait de l'avoir tué n'est plus justifié par la loi.*

*Nous verrons d'autres exemples très pratiques (giffle que vous donnez à un gamin qui ne cesse de vous importuner...) ou, au contraire, très graves et, heureusement, rares, de l'application de cet article du Code pénal, dans notre prochain article.*

# Procès Savro: les motivations des peines demandées

Suite de la première page

Nous avons exposé, vendredi, ce qu'est un concours d'infractions et quel est son effet lors de la fixation de la peine. Nous avons également évoqué l'éventualité du « métier » retenu pour certains délits, ce qui porte le maximum de la peine de cinq à dix ans de réclusion. Le procureur a renoncé à cette conclusion, du fait qu'en dépit de la longue durée de commission du crime (les factures fictives ont été établies régulièrement depuis 1973), il n'y a eu qu'un seul et même lésé, soit l'Etat du Valais. La condition pour qualifier un crime « par métier » étant l'existence de plusieurs victimes, elle n'était pas réalisée dans les cas de la cause en débats. Ainsi, le procureur était tenu au maximum de la peine la plus grave (cinq ans de réclusion) plus la moitié en plus, C'EST-À-DIRE SEPT ANS ET DEMI.

C'est ce maximum qu'il a requis contre Vernay et Pasquinoli. Quant à l'amende, elle est fixée par le Code pénal à 40 000 francs au plus mais, si le délinquant a agi par cupidité, le juge n'est pas lié par ce maximum. C'est pourquoi, le procureur, retenant la cupidité contre les trois inculpés principaux, a demandé des sommes supérieures à cette limite. L'interdiction de revêtir une charge ou une fonction officielle est l'une des peines accessoires que le juge doit prononcer contre le magistrat ou le fonctionnaire qui, coupable d'un crime ou d'un délit, se sera rendu indigne de confiance.

## Le cas de la non-dédution de la préventive

Pourquoi la préventive peut-elle être déduite, pour certains et pas - comme l'a demandé M. Antonioli - pour Vernay, Pasquinoli et Filippini? Le procureur s'est expliqué sur ce point, en sollicitant la jurisprudence du Tribunal fédéral, reprise dans une décision du Tribunal cantonal relative à l'une des nombreuses plaintes déposées - toutes en vain, comme on le sait - contre le juge instructeur, M. Franzé. En bref, il est dit que l'on peut renoncer à déduire la préventive subie de la peine prononcée, si le prévenu, par son comportement lors de l'instruction ou par des moyens dilatoires, vise le but de prolonger sa détention en préventive pour avoir moins longtemps à subir le régime, beaucoup plus dur de la réclusion, auquel il peut s'attendre à être condamné. Le procureur a fait usage de cette mesure très sévère, après avoir démontré que Vernay, Pasquinoli et Filippini la méritaient. Gageons que ce point de vue va permettre aux défenseurs de se livrer à un véritable assaut contre le Ministère public lors des plaidoiries!

## Pas de vengeance, pas de vengeance!

C'est dans le plus grand silence que sont tombées, hier en fin d'après-midi, ces réquisitions du procureur. Sauf lorsque le procureur demanda les sursis pour Henchoz : la salle commença à manifester, mais M. Antonioli, très calmement, répéta : « Pas de vengeance, pas de vengeance ! J'ai dit hier que la justice ne s'accommodait ni de haine, ni de vengeance. J'ai chargé durement l'inculpé. La peine que je demande contre lui répond aux fautes qu'il a commises et tient compte des circonstances, non au mal qu'il nous a fait à tous en trompant la confiance que nous lui accordions. » Le silence revint vite, et l'on mettra ce mouvement d'humeur du public sur le compte de cette déception générale qui, en effet, a été le sort de tous ceux qui tenaient l'inculpé en haute esti-

me. Il faut dire que la révélation de certains faits, hier, n'était pas de nature à arranger les choses pour le brigadier Henchoz. Le réquisitoire nous apprend, en effet, que celui-ci était déjà administrateur de Savro, alors qu'il occupait encore sa fonction fédérale à l'aérodrome et que même, il avait tenté « d'arranger » pour cette entreprise de très importants travaux à l'aérodrome de Rarogne...

C'est Henchoz qui, pour ordonner la suppression des titres, téléphona « qu'il avait rencontré, hier, M. Untel et que les choses allaient dans le sens désiré ». Phrase banale? En apparence seulement, car elle était le message-code convenu pour donner le feu vert à la destruction des documents! Et le procureur d'exprimer son étonnement de constater qu'un homme comme l'inculpé, dès qu'il apprit les malversations qui se tramaient ou avaient été commises, n'ait pas su tirer la conséquence s'imposant à lui : se retirer de cette galère.

## Ça me fait très mal...

« Ça me fait mal, très mal, de lire ici tous ces témoignages du dossier. Comme juge, puis comme procureur, pendant des années, j'ai fait totale confiance à l'officier de police Pasquinoli, qui s'avérait un excellent expert. Et me voici en train de tomber de très haut avec vous tous, de vous révéler un Pasquinoli combinard, cupide, qui a fait preuve d'une attitude insoutenable tout au long de l'enquête, niant jusqu'à l'évidence, faisant citer 80 témoins pour leur poser des questions sans rapport avec l'affaire, se montrant si retors lors de l'enquête, que ses seuls interrogatoires emplissent 190 pages du dossier! »

« Et que dire de Vernay, poursuivit le procureur, qui ment comme il respire, qui nie encore presque tout, en se payant la tête de tout le monde. Lorsqu'il passait chez Filippini pour toucher l'enveloppe, il était convoqué, avec Pasquinoli, pour discuter d'un « transport spécial ». Or, il y a eu pas mal de ces « transports spéciaux »... Au juge, qui lui demandait comment il pouvait concevoir que Filippini lui remette de l'argent par répartition des bénéfices de la « SPN », société avec laquelle il niait avoir affaire, Vernay répondit : « J'ai pensé que c'était un bon type, très généreux ! »

Il ne fut même pas ébranlé d'apprendre que l'on avait dé-

couvert, à Saint-Sulpice, dans la cave du beau-frère de Filippini, un billet agrafé à des documents, sur lequel était portée l'indication : « A mettre dans la boîte à Jean »...

Et ainsi de suite, pendant toutes ces heures que le procureur consacra, depuis lundi après-midi, à révéler ces détails lamentables du volumineux dossier. Quant aux écoutes téléphoniques, il se les réserva pour la réplique, en cas de besoin.

## La preuve par les chiffres...

L'expert de l'enquête, a-t-on appris, a mis un bon mois pour trouver la faille dans le mécanisme des opérations montées par les accusés principaux. Finalement, c'est par les comptes en banque que furent établis, à défaut d'aveux et en dépit d'indices accablants, de contradictions, de témoignages, les gains illicites des accusés. Faut-il préciser combien Vernay et

Par Gérard Rudaz

Pasquinoli avaient de comptes, dans plusieurs banques et de combien ces comptes se gonflaient selon l'épaisseur des enveloppes? Il nous suffira d'indiquer que le procureur a donné, hier, tous ces détails, même ceux qui concernent le fils de l'un des accusés, toujours fonctionnaire à l'Etat du Valais, dont le cas a été disjoint.

## ... et la preuve par les lettres

Quant aux documents, si les uns furent brûlés, d'autres furent dissimulés, à Saint-Sulpice notamment. Et c'est dans ces cartons, cachés dans une cave, que l'on a découvert des preuves qui vont permettre, dans un prochain procès, de juger de nouvelles malversations, de nouvelles corruptions. Mais la lettre-clé de l'affaire des bons, c'est celle que Filippini écrivit au juge : elle admettait enfin que ce fonctionnaire de l'Etat que l'on recherchait était bien Jean Vernay. Mais celui-ci nie encore et toujours. D'où l'étonnement du procureur : « J'apprends, ce matin, que Vernay, qui n'acceptait que des négligences ou des imprudences, a enfin consenti à débloquer un montant de 100 000 francs en faveur de l'Etat du Valais. Pas un sou de plus. » Avenu ou recherche d'une circonstance at-

ténuante? A voir dans la suite du procès.

Une autre lettre a soulevé un mouvement d'humeur de la salle : celle que Pasquinoli a adressée au juge pour porter plainte contre inconnu pour abus d'autorité. Le procureur : « Et cet inconnu, savez-vous qui c'est? Je vous le donne en mille : M. Franzé, juge instructeur! Inutile de dire que le Tribunal cantonal a écarté cette plainte, comme tant d'autres... » Klaus, lui, a décidé, après quelques résistances, de collaborer à la recherche de la vérité. Ses aveux ont permis de percer le secret d'une combine sur laquelle on avait fait le vide total de documents. Cette attitude lui vaut de pouvoir compter sur la déduction de la préventive.

## L'erreur de Filippini

Nous devons souligner particulièrement, même au risque d'être trop long, le soin apporté par le procureur à faire table rase de tout ce qui n'est pas au dossier et, surtout, à orienter le public sur les divers aspects de toute affaire pénale. Trop, peut-être, aux dires de certains. Pour notre part, lorsque M. Antonioli rappela avec force qu'il n'y a pas deux sortes de justice, l'une pour les « gros » et l'autre pour les « petits », il touchait au cœur de toutes cette passion qui n'a cessé d'entourer l'affaire Savro. Et c'est du même élan qu'il en vint à l'exposition des raisons du drame Savro. Filippini pensait que sa puissance l'immunisait. Qu'en appelant au conseil d'administration de hauts personnalités de la République, il se revêtait d'un bouclier inattaquable. Qu'en combinant avec un voyer principal de l'Etat et un officier de circulation, il était à l'abri de toute enquête. Il n'a oublié qu'une chose, proclama le procureur : que dans ce pays, la justice est pour tous la même, que n'importe qui, s'il a à se plaindre, peut le faire. Et que, comme ce fut le cas, dès la dénonciation par le Conseil d'Etat au juge Franzé, rien, absolument rien, ne peut arrêter le cours de cette justice, quels que soient les personnages qui ont quelque chose à se reprocher.

L'erreur de Filippini, ce fut de trop croire en « l'homme du boom » qu'il était : c'est pour cela, hélas, qu'il est devenu « l'homme du krach », après avoir tenté, par des moyens malhonnêtes, d'éviter cette fatale échéance...



M. André Arlettaz, représentant la partie civile en tant que chef de l'Inspection cantonale des finances : « Le grand inquisiteur » et, derrière lui, coiffé d'une toque, M. Armand Michaud, contre lequel une peine de 10 mois d'emprisonnement, avec un sursis de trois ans, a été requise.

## Des peines très lourdes

Le sentiment général, hier, était que les peines requises contre les principaux accusés étaient lourdes, très lourdes même. Le maximum possible de réclusion, l'amende au-delà du maximum ordinaire, la mesure exceptionnelle de non-dédution de la préventive : le procureur est allé jusqu'à l'extrémité de la marge laissée au juge.

Dès aujourd'hui après-midi - la matinée étant consacrée à la plaidoirie de M<sup>r</sup> Thurre, partie civile - les défenseurs vont s'attaquer à ce réquisitoire d'une sévérité maximale. On peut être certain qu'ils ne négligeront aucune faille pour tenter d'ébranler ce monument. Nous souhaitons qu'ils puissent faire valoir leurs arguments dans le même climat de sérénité et d'objectivité qui présida, pendant deux jours, au soutien des actes d'accusation par le Ministère public.

## Réaction du professeur Cerottini, beau-frère de M. Filippini

LAUSANNE (ATS). - Mis en cause à l'audience du procès, hier, le D<sup>r</sup> Jean-Charles Cerottini, professeur à l'université de Lausanne et chercheur très en vue dans les instituts suisses de lutte contre le cancer, a déclaré, à l'ATS, qu'il ne comprenait pas pourquoi son nom était mêlé à cette affaire : « J'avais été contacté en octobre 1977 par un commissaire de police et

la question avait été réglée immédiatement par la Sûreté vaudoise et valaisanne, sans même aller jusqu'au juge d'instruction, qui ne m'a jamais convoqué.

Je n'étais pas du tout au courant du contenu des documents qui m'avaient été remis et que j'avais aussitôt transmis à une autre personne », a dit le professeur.

VOIR ÉGALEMENT PAGE 7

Le croquis d'audience que Philippe Biselx a réalisé hier montre quelques accusés et leurs défenseurs. Au premier plan, M. André Filippini et ses trois avocats : de droite à gauche, M<sup>r</sup> Zen Ruffinen, A. Filippini, M<sup>r</sup> Baechler, M<sup>r</sup> Nançoz, puis M. Pasquinoli contre lequel le procureur a requis une peine de sept ans et demi de réclusion, sans déduction de la préventive, une amende de 70 000 francs. Derrière, à gauche, André Klaus, son avocat M<sup>r</sup> Jacques Allet accompagné d'une assistante.





# CINEMAS

**SIERRE** Bourg  
Tél. 027 55 01 18

Aujourd'hui à 14 h. 30 et 20 h. 30 - Dès 12 ans  
**SUPERMAN**  
Parlé français

**SIERRE** Casino  
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
Romy Schneider, « César » 1979 meilleure actrice  
**UNE HISTOIRE SIMPLE**  
de Claude Sautet  
avec Bruno Cremer et Claude Brasseur

**MONTANA** Le Casino  
Tél. 027 41 27 64

Ce soir à 21 heures - 16 ans  
**TOBRUK**  
Rock Hudson et George Peppard  
Un film de durs

**CRANS** Le Cristal  
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 heures et soirée à 21 heures (16 ans) et nocturne à 23 heures (18 ans)  
**PIÈGE POUR UN HOMME SEUL**  
Sean Connery  
Un homme, un prince mais parfois un tigre

**HAUTE-NENDAZ** CinAlpin  
Ce soir à 21 heures - 16 ans  
**FANTOMAS**  
mit deutsche Titel  
avec de Funès et Jean Marais  
Irrésistible !

**SION** Arlequin  
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans  
**SUPERMAN**  
Un film de Richard Donner  
avec Christopher Reeve  
Faveurs suspendues

**SION** Capitele  
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans  
**LE CIEL PEUT ATTENDRE**  
avec Warren Beatty et Julie Christie

**SION** Lux  
Tél. 027 22 15 45

Ce soir : RELACHE

A louer **Le Market**  
Monthey

**1 appartement 4 1/2 pièces**  
**1 studio meublé**  
**surf. bureaux 2 p. 76 m2**  
Immeuble de haut standing. Tout confort. Parois insonores, isolations, etc. Prix raisonnables. Places de parc Fr. 50.- par mois

S'adresser à René Künzle  
Fiduciaire, av. de la Gare 24  
1870 Monthey  
Tél. 025/4 51 71 36-2620

**DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C<sup>e</sup>, GENÈVE**

Chemical Fund	D	7.26	7.93
Technology Fund	D	8.33	9.10
Europafonds	DM	25.20	26.50
Unifonds	DM	17.40	18.30
Unirenta	DM	38.30	39.50
Unispecial 1	DM	60.-	63.10

Crossbow Fund	FS	3.81	3.90
CSF-Fund	FS	16.02	16.37
Intern. Tech. Fund	D	8.87	9.01

## D' CLAUDETTE

J'ai dit à Linda que si elle voulait m'empêcher de courir, elle n'avait qu'à rester et m'épouser. Je ne tiens pas à mourir d'ennui !

NON... J'AI PROMIS. ELLE M'A MENACÉ DE NE JAMAIS REVENIR SI JE COURAIS. J'ÉTAIS FURIEUX APRÈS MOI ! ALORS, J'AI BU...

POURQUOI AVOIR EXIGÉ CETTE PROMESSE ? ELLE NE L'AIME PAS...

ELLE VEUT ÊTRE LA LE JOUR OÙ IL AURA UN PÉPIN...

ET TU AS REFUSÉ...

NE DIS DONC PAS DE BÊTISES !

Copyright opera mundi 1980

Rip KIRBY

JE VAIS LES LAISSER ME DÉPASSER, PUIS JE LEUR TOMBERAI SUR LE DOS !...

HEP ! IL Y A QUELQU'UN ?

RIEN QUE NOUS ! AVANCEZ DONC, LES GARS !

RIMFIRE JOUE LES MANNEQUINS...

Copyright opera mundi

# TÉLÉVISION

## tv Suisse romande

17.00 Point de mire  
17.10 Au pays du Ratimiau  
Une émission de jardin d'enfants.  
17.30 Téléjournal  
17.35 Objectif  
- « Ooon... ces haricots ! »  
- Livre pour toi  
- Temps libre  
- Il était une fois l'homme  
18.15 L'antenne est à vous  
Ce soir, c'est la LICRA, Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, qui exprime, en toute liberté, sa conviction profonde.  
18.35 Pour les petits  
Calimero  
18.40 Système D  
Le jeu des incollables  
19.00 Un jour, une heure 1<sup>re</sup> partie  
19.30 Téléjournal  
19.45 Un jour, une heure 2<sup>e</sup> partie  
20.00 Passe et gagne  
Le jeu des incollables  
20.25 25 ans ensemble  
Duel à cache-cache  
Ce soir, en direct de Rolle: 8<sup>e</sup> de finale opposant M. Albert Gonthier, de Chex, à M. Jean-Pierre Marquis, de Versoix.

## tv Suisse italienne

17.50 Téléjournal  
17.55 Pour les tout-petits  
Inuit: 4. L'eau magique  
18.00 Pour les petits  
Alors raconte! Histoires écrites par des enfants:  
2. Films en compétition  
18.15 Pour les enfants  
18.50 Téléjournal  
19.05 Elections cantonales tessinoises  
Face à face UDC-PdL: quel Etat?  
19.35 Rencontres  
Faits et personnages de notre temps: Bianca Guidetti-Serra, avocate Magazine régional  
20.05 Téléjournal  
20.35 Football  
Reflats d'une rencontre de coupe d'Europe

## tv Suisse alémanique

20.25-22.15 Football  
Voit TV suisse italienne  
21.25 Mille ans au-dessous des mers  
Une émission de la série « Dimensions ».  
22.25 Téléjournal  
22.35 Football  
Retransmission partielle et différée de matches de coupe d'Europe (aller).  
17.10 TV-Junior  
L'univers d'un petit aveugle  
18.00 Carrousel  
Musique et informations  
18.45 Fin de journée  
18.50 Téléjournal  
19.05 Heidi  
Happy End. Série d'après Johanna Spyri. Avec René Deltgen, Katia Polletin, Kathi Böhm  
19.35 «Knacknuss»  
Les manœuvres du 4<sup>e</sup> corps d'armée

## France 1

20.00 Téléjournal  
20.35 Népal  
Pièce de Urs Widmer au Théâtre am Neumarkt, Zurich  
20.25-22.15 Football  
Coupe d'Europe des champions. Nottingham Forest - Grasshopper  
Commentaire en allemand: Jan Hiermeyer  
Voit TV suisse italienne

## France 2

22.15 Téléjournal  
22.35-23.35 Football  
Reflats d'une rencontre de coupe d'Europe  
12.03 Quoi de neuf?  
12.15 SOS Helico  
Kidnapping  
12.45 A2 première édition  
13.20 Page spéciale  
13.35 Magazine régional  
13.50 Une Suédoise à Paris  
Feuilleton de Patrick Saggio. Avec: Merete Degenkolw  
14.03 Les mercredis d'aujourd'hui madame  
Chansons, poésie, souvenirs d'autrefois, conseils pratiques  
15.05 Robinson suisse  
Le chimpanzé. Série avec: Martin Milner  
16.00 Cyclisme  
Paris-Nice  
16.30 Récré A2  
18.35 C'est la vie  
18.55 Des chiffres et des lettres  
19.20 Actualités régionales  
19.45 Top club  
20.00 Journal 3<sup>e</sup> édition  
20.35 Les Muppets  
21.05 Mi-fugue, mi-raison  
Les écoles du spectacle  
22.00 Voir  
23.10 4<sup>e</sup> édition du journal

## France 3

14.55 Prince Noir - Black Beauty 15.15 Le club des 10-15. 15.20 Pop 15.22 Dossier spécial. 15.40 Ça, c'est du sport. 15.55 Délic. 16.20 Attention, c'est super. 16.23 Chanson. 16.25 Vous nous avez écrit. 16.30 La parade des dessins animés. 16.55 Les infos. 17.15 Mon ami Ben. 17.50 Mercredisco  
17.52 Sur deux roues  
Plein cadre sur... Paris-Tamanrasset, channement à Denfert.  
18.05 TF quatre  
18.27 1, rue Sésame  
18.57 L'étang de la Breure  
Feuilleton de Claude Grinberg, avec: Marianik Reillon  
19.12 Une minute pour les femmes  
19.20 Actualités régionales  
19.44 C'est arrivé un jour  
La mort à l'envers  
20.00 TF1 actualités  
20.35 Pierrette  
Dramatique d'après le roman d'Honoré de Balzac. Avec: Etienne Bierry, Maria Meriko, Georges Werler, Jacques Alric, Valérie Samana, etc.  
22.08 Médicale  
La voix humaine  
23.10 TF1 actualités

## France 4

11.30 CNDP  
12.15 Réponse à tout  
12.33 Midi première  
13.00 TF1 actualités  
13.37 Les visiteurs du mercredi  
13.45 Waldo Kitty. 14.10 La boîte à idées. 14.15 Sibor et Bora. 14.17 Le courrier des 6-10. 14.20 Chanson. 14.25 Barbapapa 14.30 Mission spatiale santé. 14.35 Du nouveau pour nous. 14.40 Les fous du volant. 14.50 Jacques Trémolin raconte une his-

## France Régions 3

18.00 Travail manuel  
18.30 FR3 jeunesse  
18.55 Scènes de la vie de province  
Vivre dans les régions: le carrier du cratère  
19.10 Soir 3  
19.20 Actualités régionales  
19.40 La télévision régionale  
19.55 Il était une fois l'homme  
20.00 Les jeux de 20 heures  
20.30 Le conformiste  
Un film de Bernardo Bertolucci. Avec: Jean-Louis Trintignant, Stefania Sandrelli, Dominique Sanda, Pierre Clementi  
22.15 Soir 3

## Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 16.10 Téléjournal. 16.15 Patenkinder, show. 17.00 Pour les enfants. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Uns reicht das nicht, téléfilm. 21.45 Magazine culturel. 22.30-23.00 Le fait du jour.  
ALLEMAGNE 2. - 16.15 Trick-bonnons. 16.30 Pour les petits. 17.00 Téléjournal. 17.10 Bis ans Ende der Welt, série. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Jeunes musiciens, futurs grands artistes. 19.00 American Graffiti, film. 21.35-22.30 Le journal d'André Malraux, série.

## Autriche 1

AUTRICHE 1. - 10.30-12.55 Das grosse Rennen rund um die Welt, film. 17.00 Pour les enfants. 18.00 Tony Randall. Mai gegen Dezember, série. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine culturel et sportif. 20.00 Rivalinnen, film. 21.30-21.35 Sports et informations.

# RADIO

## Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55  
6.00 Top-matin  
Le journal d'informations et variétés  
6.00 7.00, 8.00 Editions principales  
6.20 Top-secret  
6.30 Top-régions  
6.40 Quelqu'un  
6.50 Top-sports  
7.20 Top-enfants  
7.32 Billet d'actualité  
7.45 Echanges  
8.05 Revue de la presse romande  
8.25 Mémento des spectacles et des concerts  
8.35 A propos  
par Catherine Michel  
8.45 Top à Benjamin Romieux  
9.05 La puce à l'oreille  
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin  
10.30 Avec Antoine Livio  
12.05 Le coup de midi  
Jeux, humour et promotion  
Est-ce ta fête?  
Un jeu de Michel Dénériaz  
12.30 Le journal de midi  
Edition principale et magazine d'actualité  
13.30 La petite affiche  
par Janry Varnel

## Radio romande II

7.00 Les titres de l'actualité  
7.05 (s) Suisse-musique  
Production: Radio suisse alémanique  
Œuvres de W.-A. Mozart, F. Chopin, M. J. Leidesdorf et F. Schubert  
9.00 Journal à une voix  
9.05 Le temps d'apprendre  
Cours d'espagnol  
9.20 Domaine espagnol  
9.30 Les voyages de Colette  
par Colette Jean  
10.00 Savez-vous que...  
par F.-A. Roch, avec la collaboration d'une équipe de juristes  
10.30 Radio éducative  
(pour les élèves de 6 à 8 ans)  
11.00 (s) Polyvalence de la musique  
A. Honégger  
12.00 (s) Stéréo-balade  
par Pauline  
12.50 Les concerts du jour  
13.00 Formule 2  
Le journal de la mi-journée  
13.15 (s) Vient de paraître  
par D. Ioakimidis  
G. Rossini  
A.-K. Glazounov  
14.00 Réalités  
par Véra Florence  
14.40 La courte échelle  
par Monique Pieri  
Ligne ouverte aux enfants de 14 à 18 heures, téléphone 021/33 33 00  
15.00 (s) Suisse-musique  
Production: Radio suisse alémanique  
A. Ferrabosco, Th. Morley  
W. Laves  
C. Gesualdo da Venosa  
S. Garsi da Parma  
Cl. Monteverdi  
A. Jolivet  
A. Boucourechliev  
Ch. Chaynes  
17.00 (s) Hot line  
Tout sur le rock, le folk, le blues et le jazz  
Rock line  
par G. Suter et P. Grandjean

## Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55  
6.00 Musique et informations  
8.45 Radioscolaire  
9.00 Radio-matin  
11.50 Les programmes du jour  
12.10 Revue de presse  
12.30 Actualités  
13.10 Feuilleton  
13.30 Chants et musiques populaires  
14.05 Radio 2-4  
16.05 Après-midi musical  
18.05 La côte des barbares  
18.30 Chronique régionale  
19.00 Actualités  
20.00 Cycles  
20.30 Sport et musique  
22.30 Blues  
23.05-24.00 Nocturne musical

## Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00  
6.05 Bonjour  
8.00 Notabene  
10.00 Agenda  
11.55 Pour les consommateurs  
12.15 Félicitations  
12.40 Rendez-vous de midi:  
Informations et musique  
14.05 Musique légère  
15.00 Notes et notices  
16.05 Pour les aînés  
17.00 Tandem  
18.30 Sport  
18.45 Actualités  
19.30 Portrait d'interprète  
Melkus  
20.30 Prisme:  
thèmes de ce temps  
21.30 Pour les consommateurs  
22.05-3.00 Express de nuit  
spécial pour le corps d'armée 4

## L'amour c'est...

HOME SWEET HOME

...avoir quelqu'un à qui se confier.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - all rights reserved ©1977 Los Angeles Times

# météo

## Le souffle chaud du foehn

Nord des Alpes, Valais, Grisons: d'abord assez ensoleillé sous l'influence du foehn, puis pluies intermittentes débutant vers le milieu de la journée dans l'ouest. Limite des chutes de neige entre 1200 et 1700 m. Température: 7 à 12 degrés cet après-midi. Vent du sud-ouest modéré à fort. Evolution pour jeudi et vendredi: temps variable.  
A Sion hier à 13 heures: peu nuageux, 13 degrés. 7 à Zurich, 9 à Bâle et Berne, 10 à Locarno, 11 à Genève, -3 à Sântis, -1 à Copenhague, 8 à Paris et Londres, 11 à Athènes, 12 à Milan, 13 à Lisbonne, 15 à Nice, 16 à Rome.  
Les précipitations moyennes à Yuma (USA, Arizona, 40 m d'altitude): de janvier à décembre: 10, 10, 7, 3, 1, 1, 5, 15, 10, 7, 5, 13, année 73 mm. Climat désertique avec des pluies faibles et très irrégulières.

Cette semaine dans

Le magazine de la femme actuelle

# bouquet

BERNE-LAUSANNE

7 MARS 1979

**UN DOSSIER CHOC**  
Des enfants désirés... des mères disponibles!  
Contraception - avortement et protection de la maternité

**ÉVASION**  
Pôle Nord, un rêve de glaces et de lumières

**TÉMOIGNAGE**  
Nathalie et Christian Zuber, une même passion, mais deux personnalités

**Nouveau feuilletton:**  
Une vie de femme dans la société coloniale de Louisiane

un peu ... beaucoup ... passionnément ...

# bouquet

En vente partout

## MULTIBOND INTERNATIONAL

Fonds de placement en obligations internationales  
Paiement du coupon pour l'exercice 1978

La **FONGEST S.A.**, Société de Gestion du Fonds de placement en obligations internationales **MULTIBOND INTERNATIONAL**, informe les porteurs de parts de la mise en paiement du coupon annuel suivant

dès le 7 mars 1979

Contre présentation du COUPON N° 7  
(répartition du revenu du portefeuille)

a) pour les porteurs domiciliés en Suisse

Fr. 4.50 montant brut, moins  
Fr. 1.5750 impôt anticipé (35%)

Fr. 2.9250 montant net

b) pour les porteurs non domiciliés en Suisse selon déclaration bancaire:

Fr. 4.50 montant brut, moins  
Fr. 0.02 impôt supplémentaire USA

Fr. 4.48 montant net

Domiciles de paiement:

Banca della Svizzera Italiana, Lugano  
Adler Bank Basel AG, Bâle  
Banque Romande, Genève  
Privat-Kreditbank AG, Zurich et Lugano

et leurs succursales

### BMW 320

Blanche, 1977

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz

021 / 54 33 91 / 92

### BMW 2002

bleue, 1975

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz

021 / 54 33 91 / 92

A vendre  
moto Guzzi 700

année 69, prête à l'expertise, parfait état, Fr. 1800.-

**Dodge 4 x 4**  
année 49, moteur à refaire, Fr. 800.-

René-M. Hallenbarter  
39, rte de Loèche  
1950 Sion  
Tél. 027 / 23 31 12 ou  
22 10 63 prof.  
\*36-300505

A vendre  
d'occasion

remorque  
de voiture

Tél. 027 / 36 19 74  
de 12 à 14 heures  
36-22358

A vendre

Alfa Romeo  
Nuova 1600

année 76, 40 000 km  
jamais roulée l'hiver  
état de neuf

Citroën GS  
1220

70 000 km

Tél. 025 / 8 38 73  
36-22359

## Prix Unip



**PALMOLIVE RAPID-SHAVE** 1.90  
Mousse à raser  
trois parfums spray 200 g



**Binaca** 2.50  
FLUOR PLUS  
Dentifrice 120 g



**PALMOLIVE** 2.40  
Savon de toilette 4 pièces 4x 145 g



**fresh & elegant** 3.90  
Deo Spray 125 g



**Pacific** 2.75  
Savon de toilette 3 pièces 3x 150 g



**Timotei** 2.75  
Shampooing 200 g



**Vivelle cadonett** 4.80  
Laque pour cheveux 350 g



**Rexona** 3.25  
Bain de mousse 250 ml

## EPA\*UNIP

### SAURER-OM Véhicules utilitaires

de 3,5 à 13 t de poids total

par exemple: OM 130 R camion  
charge utile, suivant superstructure  
7000-8200 kg, cabine basculante pour  
facilité de service. Saurer-Suisse-Finisch



**SAURER OM**  
**SERVICE**

**Vente et Service**  
Garage Sédunois S.A.  
Route de Chandoline  
Tél. 027 / 22 31 55  
1950 SION

## PROCÈS SAVRO

# Deuxième journée IMPRESSIONS...



M<sup>e</sup> Louis Dallèves accompagne M. Philippe Henchoz, contre lequel le procureur a requis une peine d'emprisonnement avec un sursis de 3 ans.

## LES TENACES ET LES CORIACES

Je ne parlerai pas ici des peines finalement requises par M. Pierre Antonioli, procureur général, ni des manifestations d'humeur regrettables de tout un public à l'endroit de Philippe Henchoz... puisque ces peines sont précisées et commentées en d'autres colonnes par mon collègue Gérald Rudaz. Je me contenterai donc d'exprimer mes impressions, mes déceptions... et mes satisfactions, même si ce terme paraît inconvénient en l'occurrence.

Toute la journée d'hier du procès « Savro » fut réservée au réquisitoire du procureur général... Réquisitoire commencé, la veille, lundi, à 15 h. 30, et terminé hier soir, à 18 h. 15 !

De ce réquisitoire, je dégage et souligne d'emblée une double appréciation : d'abord, le travail accompli par la justice valaisanne mérite un profond salut ; ensuite, les activités prêtées à André Filippini, pour être certainement condamnables, n'apparaissent pas si « pourrisseuses » du pays et du système. En fin d'après-midi d'ailleurs, le procureur général (exposant l'« affaire » de la peinture, des motos « Guzzi », etc.), ne manquera pas de souligner qu'André Filippini n'est aucunement concerné par cet aspect des « affaires ». Et M. Antonioli d'ajouter, avec sa rigueur coutumière : « C'est Vernay et Pasquinoli qui ont suggéré à Klaus de trafiquer sur les dos de l'Etat »...

A écouter patiemment ce long réquisitoire, solidement étayé, j'en arrive à formuler cette remarque : quelle bataille entre les tenaces (les

enquêteurs) et les coriaces (certains prévenus) !...

Que je dise aussitôt que le procureur général poursuivait son réquisitoire, hier matin (dès 9 heures), en abordant le problème de la « suppression de titres »... André Filippini n'est évidemment pas étranger à cette suppression (des cartons contenant des documents très compromettants sont ainsi retrouvés chez le beau-frère de Filippini, professeur à Lausanne)... mais Philippe Henchoz entre soudainement en scène avec moi d'élégance.

Le passage du réquisitoire, touchant Philippe Henchoz, incite parfois à rire... non pas

Par Roger Germanier

à cause des commentaires du procureur, mais en raison des débordements du prévenu.

A toutes les questions qui lui sont posées par la police de sûreté, Philippe Henchoz réussit cette rare performance de ne jamais répondre ni par « oui » ni par « non », mais obstinément par des formules évasives... jusqu'au jour où le juge André Franzé lui laissa tranquillement entendre que, entre le « oui » et le « non », il ne restait de place que pour la prison ! Et c'est ainsi que l'acte d'accusation peut souligner que « Filippini étant à Gozzano, Henchoz s'y rendit ; puis, Henchoz, après entente avec Filippini, ordonna par téléphone, à Michaud, au moyen d'une phrase-code, de détruire les documents de Savro S.A. ». Et je n'en dis pas plus, puisqu'il ne m'appar-

tient pas de me substituer au Tribunal. Je signalerai seulement que Philippe Henchoz n'a pas paru guère troublé par ces rectifications... du code !

Et le procureur passe alors à une autre « affaire », celle de la « double facturation à l'Etat du Valais ». Une fois de plus, André Filippini semble se trouver au centre de cette « double facturation »... mais s'y trouve aussi, sinon surtout, Jean Vernay.

De tous les inculpés du procès « Savro », Jean Vernay (que sa famille, sa femme et ses enfants me pardonnent) me paraît le personnage le plus impénétrable, le plus inébranlable. Comme s'il était un roc qui tient mal un volcan !... Malgré tous les éléments accablants apportés par le procureur, Jean Vernay ne laisse transparaître aucun sentiment sur son visage. Les mains presque constamment posées devant lui, sur le pupitre, l'une sur l'autre, il les crispe l'instant d'un désaccord avec un propos du procureur, puis confie brièvement une remarque à son avocat, M<sup>e</sup> François-Joseph Bagnoud, et se réfugie à nouveau dans son impassibilité. Même lorsque le procureur le qualifie de « vulgaire escroc » ou de « menteur », Jean Vernay reste imperturbable, ou quasi... Pour illustrer quelle peut être une caractéristique de Vernay, je reprendrai cette phrase du procureur : en cette affaire de double facturation, la seule chose qu'ait reconnue Vernay est la suivante... des « pastilles » calmantes que lui a remises naguère Maurice Pasquinoli ! Tout le reste, Jean Vernay nie systématiquement... sauf lorsqu'il est « confondu par des preuves matérielles » (selon une autre expression de M. Pierre Antonioli).

Et je n'insiste pas sur les désormais célèbres « glissières », ni sur les délits reprochés à Maurice Pasquinoli... ni sur ces « transports spéciaux » qui consistaient à se rendre chez André Filippini pour chercher une « enveloppe » que se partageait ensuite la paire Vernay-Pasquinoli... Je n'insiste pas, car j'apprends non seulement de l'escroquerie, mais je constate en outre une sorte de « charge » d'un inculpé contre un autre inculpé. C'est trop navrant...

Escroquerie, faux témoignage, thèse de l'« erreur » (c'est dans la « bousculade » de fin d'année que les bons furent facturés à double !), corruption, instigation à je ne sais plus quoi... à l'heure tardive où le procureur argumente et requiert les peines, et leur « quotité », j'éprouve une immense lassitude. Par bonheur, je ressens également du réconfort à mesurer enfin quelle fut, d'un autre côté, l'intégrité de la police de sûreté, des juges, de tous les enquêteurs, du procureur, quel fut le souci de justice, sans « vengeance », de tous ceux qui s'efforcèrent de découvrir les coupables de ces « affaires ». Comme l'a dit encore le procureur : personne n'est « intouchable » dans ce canton dès qu'il transgresse la loi... s'il y a des coriaces, il y a aussi des tenaces.

Et, dès aujourd'hui, entendons l'autre son de cloche, dans la même « dignité » réclamée lundi matin par le juge André Franzé...

## Les utiles précisions du procureur Antonioli

On ne peut pas, à l'heure où j'écris ces lignes, prévoir ce qui sortira du procès Filippini et consorts. Je préfère cette désignation, dont j'assume l'entière paternité, à celle de « procès Savro », car si le PDG de cette entreprise est impliquée dans trois des actes d'accusation qui ont été rendus publics lors de la première journée du procès, il ne l'est pas dans le quatrième. Et encore faut-il remarquer que si, formellement, le directeur de l'entreprise Savro a engagé celle-ci dans le délit de double facturation et dans la suppression des titres qui devaient servir de preuves, c'est à titre strictement personnel, sous la couverture d'une autre société bidon, qu'il se trouve avoir participé à l'affaire des glissières. Il y a une autre affaire, non moins complexe que les précédentes, au point que l'acte d'accusation ne la qualifie pas dans le titre, et dans laquelle André Filippini ne se trouve pas

impliqué. Ceci dit pour justifier - encore, on le voit, qu'imparfaitement - l'appellation « procès Filippini et consorts ».

Des chroniqueurs rendent compte, jour après jour, du déroulement de ce procès, et je ne vais pas marcher sur leurs brisées. Je me contenterai, pour ma part, de relever et de commenter quelques notes prises le premier jour, en espérant que s'il y a redites ici ou là sur un point particulier, ce sont des choses que l'on ne redira jamais trop.

On a relevé que le procureur général, M<sup>e</sup> Pierre Antonioli, avait rendu un vibrant hommage au juge instructeur André Franzé qui préside actuellement le Tribunal. Ce n'était pas simple éloge de complaisance, mais, en même temps que pour rendre un juste hommage de reconnaissance au nom de tout le pays valaisan au jeune magistrat, plus largement encore au nom de la justice comme telle, c'était aussi un témoignage que si notre système judiciaire diffère des autres sur certains points, il n'est pas le moins du monde défaillant.

Le procureur a dit : « L'afflux de l'argent étranger a fait perdre la tête à beaucoup ». C'est là l'avis d'un connaisseur, puisqu'il a eu à « connaître », au sens judiciaire du mot, d'autres affaires, surtout immobilières, chez les protagonistes desquelles l'audace, l'appât du gain facile, le disputaient à l'inexpérience. Ceci pour reconnaître que s'il y a des margoulin en Valais comme ailleurs, les plus habiles, ceux qui ne se font pas prendre et juger, ne logent pas dans le pays où le Rhône a son cours (supérieur).

Autre affirmation du sagace représentant du Ministère public : le Conseil d'Etat valaisan n'a pas perdu de temps pour dénoncer en même temps que pour porter plainte. On oublie un peu trop facilement que c'est ainsi que tout a commencé et on parlera de « collusion », voire de complicité, alors que l'autorité gouvernementale ne s'est accordée que le strict temps d'une enquête préalable pour ne pas accuser sans preuves.

Enfin, et cela importe peut-être plus que tout le reste, je cite : « Il n'est pas question de laisser planer

le moindre soupçon sur la justice et la police. » Elles ont fait leur travail de leur mieux, avec diligence et exactitude, en toute indépendance des pouvoirs exécutif et législatif. Des conseillers d'Etat actuels ou anciens ont été entendus comme témoins : on peut être certain que le magistrat enquêteur - ce qui est à son honneur - n'aurait pas manqué de les « épingler » s'il avait pu retenir à leur encontre la moindre faute d'ordre pénal. Il n'était pas de son ressort - d'autres s'en chargent - d'examiner s'il y avait ici ou là faute politique.

Si le digne procureur Antonioli a cru opportun de donner ces précisions - au point que mon voisin, reporter d'un journal que confraternellement je ne nommerai point, s'en étonnait - c'est qu'il savait que beaucoup devaient les entendre. Parmi les 55 journalistes accrédités, la majorité n'étaient pas des Valaisans.

Sylvain Maquignaz

## LA LANGUE FRANÇAISE EN VAL D'AOSTE Comme au temps du fascisme

Les gens quelque peu au courant de la grave situation du Français en vallée d'Aoste n'auront pas lu sans stupeur le texte remis à l'ATS (voir *Nouvelliste* du 22 février) où le président de la colonie italienne de Suisse, M. Patané, émettait une violente protestation contre le projet d'émetteurs de radio, partiellement en langue française, destinés à la région valdotaine comme au Valais, au bassin lémanique et au nord de l'Italie.

Depuis que la Cour constitutionnelle italienne a mis fin au monopole de la radio nationale, de nombreuses « radios libres » ont surgi. Rien qu'en vallée d'Aoste, il y en a déjà sept, dont cinq au chef-lieu. Elles sont de qualité et de tendance très diverses, mais ont en tout cas un point commun : la langue française y est ignorée. Quant à la radio nationale, maintenant décentralisée, son service local d'Aoste accordé au plus une heure par jour à la langue qui, historiquement, est celle de la vallée.

Notre confrère H. de Stadelhofen, qui s'occupe activement des projets de « Radio 4000 » et de « Radio canal blanc », a-t-il vrai-

ment déclaré, comme l'en accuse M. Patané, son intention de « barrer la route à l'italien » ? Outre que ce serait parfaitement légitime, nous nous souvenons plutôt qu'en annonçant le projet, il parla de faire aussi sa part à l'italien, ce qui nous paraît regrettable !

La colonie italienne de Suisse n'a pas hésité à faire intervenir deux députés au Parlement national. Le texte de leur interpellation est un vrai « monument ». Le projet, disent-ils notamment, est « d'évidente inspiration séparatiste »... Voilà le grand refrain jacobin ! Dès qu'une région cherche à sauver sa langue et sa culture - qui enrichit l'ensemble du pays, comme celle du Tessin en Suisse ! -, on l'accuse immédiatement de vouloir faire sécession. La vallée d'Aoste, qui ne songe aucunement à quitter l'Italie, connaît la rengaine.

Les deux députés demandent au gouvernement : soit d'empêcher des intrusions « tendant à détruire la souveraineté italienne » (sic !), soit d'obtenir « la construction sur territoire français d'émetteurs aptes à diffuser des programmes en Italien en Savoie et en Suisse romande... » Pourquoi ? Ces deux régions seraient-elles, historiquement, de langue italienne ? M. Patané ne craint pas le ridicule, et semble ignorer que, depuis longtemps déjà, la Corse et le Midi de la France sont inondés d'ondes italiennes. Voilà qui va mettre un peu de baume sur sa plaie.

Quand on sait tout ce qui a été fait depuis un demi-siècle pour étouffer et italianiser l'ethnie valdotaine, l'intervention de la colonie italienne de Suisse est tout simplement indécente.

On se croirait revenu au temps du fascisme. Lui au moins annonçait la couleur : il entendait extirper complètement la langue française. Après lui, on a officiellement accordé un statut spécial à la vallée d'Aoste, mais en fait on ne l'a guère appliqué. Au contraire, on a envoyé systématiquement aux industries des ouvriers du sud ; aux

écoles, des instituteurs sachant à peine le français qu'ils devaient enseigner ; aux églises, des prêtres de langue italienne (pour la première fois, un évêque non valdotain occupe maintenant le siège d'Aoste, d'où le français est banni).

Aujourd'hui, dernière métamorphose du fascisme, on fait mine de croire l'unité nationale menacée... On aura vraiment tout vu !

C. Bodinier

● JOHANNESBURG (ATS/AFP). - Un spectaculaire accident d'avion a fait trois morts hier matin dans un faubourg résidentiel de Johannesburg. Un appareil de tourisme s'est écrasé contre un immeuble, tuant sur le coup le pilote de l'avion et deux occupants du bâtiment. L'avion s'est encastré dans un appartement du quatrième étage et il a explosé.

● WASHINGTON (ATS/Reuter). - La succession au trône saoudien s'est discrètement ouverte, rapporte-t-on de source proche du gouvernement américain. En proie à des ennuis de santé, le roi Khaled serait sur le point d'abandonner une intense lutte de succession, dit-on de même source. Le prince héritier Fahd, homme fort du régime, est appelé à prendre la place du monarque actuel. Mais qui deviendra alors héritier ?

● ADEN (ATS/AFP). - Le Ministère des affaires étrangères du Sud-Yémen a accusé lundi le Nord-Yémen d'avoir déclenché une « attaque » contre les forces sud-yéménites dans le secteur frontalier de Qatabah (à 100 km au nord d'Aden). Le Yémen démocratique (Sud), précise-t-on, se conforme pour sa part au cessez-le-feu recommandé par la résolution de la Ligue arabe.

● NEW YORK (ATS/AFP). - L'Algérie menace d'augmenter le prix de son pétrole de 25%, ce qui serait la plus forte augmentation annoncée par un pays membre de l'OPEP, on indique hier les milieux pétroliers new-yorkais.

Parallèlement, la Libye a annoncé qu'elle doublerait (de 5 à 10%) le pourcentage de hausse qu'elle avait annoncée la semaine dernière pour son pétrole. Enfin, plusieurs produits pétroliers exportés par le Venezuela vers les Etats-Unis seront sensiblement augmentés à partir du 1<sup>er</sup> avril.



M<sup>e</sup> Jacques Allet précède son client, M. André Klaus, le « numéro 4 » dans la liste des accusés : 3 ans de réclusion et 20 000 francs d'amende requis.

VOIR ÉGALEMENT PAGES 1 ET 3



**Une brune, tout à fait Gauloises.**

**FABRIQUE DE VÊTEMENTS - LIQUIDATION GÉNÉRALE**

Nous réalisons en dessous des prix de fabrique

**NOS STOCKS DE PRINTEMPS**

**JUPES - PANTALONS - ROBES - IMPERS - BLAZERS - PANT. HOMMES et ENFANTS**

Très grand choix en COUPONS et fournitures pour vêtements et ameublement

Ouvert du mardi au samedi  
de 9 h. à 18 h. 30 sans interruption  
Samedi: fermeture à 17 heures

**DUMAS & EGLOFF S.A., 1618 CHÂTEL-SAINT-DENIS (FR)**

**Le légendaire colonel RAMON un Valaisan chef de maquis en Ligurie**

62

XVI

**Le dynamitéro**

Suite

Il n'avait pas atteint le transformateur qu'il sentait dans son dos le souffle de l'explosion, et il était par terre avant même d'en avoir les tympans endoloris. Un coup de tonnerre qui se répercutait longuement dans la vallée... Par bonheur, la pluie de projectiles qui l'atteignit n'en contenait pas d'assez gros pour le blesser, n'empêche qu'il se releva tout étourdi, ne comprenant pas encore pourquoi la nuit s'était subitement épaissie... Inutile de couper le courant au transformateur. A l'entrée du pont, le poteau était par terre, les fils rompus.



Le commando se regroupait derrière la haie près de la maison maintenant obscure quand les invités jaillirent sur la route

comme des bouchons de champagne. Ils n'avaient pas lacé leurs chaussures ni boutonné leurs tuniques, et ils portaient leur arme par le canon. Le sous-off beuglait des ordres incohérents, et le détachement reflua sous la pluie dans le plus grand désordre.

Arrivé au pont, il faillit s'engager sur un grand pan de béton encore accroché au terrain mais incliné vers le haut comme un tremplin de saut à skis, alors que tout le reste avait basculé dans l'Arroscia. Ça, c'était du dynamitage! Le tout beau boulot.

Le sergent-major s'époumonait. Alors ces pauvres diables descendirent jusqu'au torrent grossi par la pluie, et y barbotèrent avant de reprendre pied sur l'autre rive pour retrouver leur bien-aimé canon.

Mais ce n'est pas tout. Comme Ramon et son équipe attendaient dans le fourré, prêts cette fois à ouvrir le feu en cas de retour offensif de l'ennemi, ils se payèrent une pinte de bon sang. A force d'être tiré et poussé à travers le terrain détrempe et instable sous les ordres d'un sergent-major complètement hystérique, figurez-vous que l'article en question s'abîma dans la rivière. Nul doute là-dessus. Chacun des partisans perçut distinctement le fracas de la masse métallique contre les blocs de maçonnerie, puis le plouf! probatoire. Peut-être qu'en définitive les artilleurs de la Wehrmacht n'avaient pas fait un gros effort pour empêcher pareil dénouement...

Pour le coup, le sergent-major avait perdu la voix. C'est en silence que le détachement reprit la route de Pieve di Tecco.

Les partisans ne quittèrent pas les lieux sans remercier leurs gracieuses complices.

Le repas était prêt. L'ennemi n'avait pas eu le temps de l'entamer. Pourquoi ne pas y faire honneur? On obligea Pierin à vider la première assiette de minestrone. Vous auriez dû voir sa tête? Mais les filles ne lui avaient pas obéi. D'ailleurs elles ne possédaient ni huile de ricin ni aucun ingrédient semblable. Rien que d'excellente huile d'olive, comme dans chaque ménage ligu-

**Un récit de Bojen Olsommer**

rien. L'équipe put donc se restaurer sans arrière-pensée, et l'ambiance était intime, car on s'éclairait à la bougie...

Pourtant, Pierin n'avait pas menti. Une des filles conduisit le Valaisan dans une pièce à l'écart, où un vieillard était à l'agonie. - C'est le grand-père, lui dit-elle. Il y a trois jours qu'il est dans cet état. Il n'a plus sa conscience, mais le cœur ne veut pas s'arrêter de battre.

Il restait de ces vieux cœurs liguriens trop solides... Au lieu de se livrer à un geste de piété, Ramon ouvrit une petite poche pratiquée dans sa ceinture pour en retirer une des pièces d'or dites Vreneli qu'il portait toujours sur lui, et il la déposa sur la poitrine du moribond. N'était-ce qu'une illusion? Il lui semblait voir l'ancêtre sourire... En tout cas, il devait bien ça à cette brave famille.

Sur le chemin du retour, il interrogea Tariffa: - Qu'est-ce qui a bien pu se passer avec cette foutue mèche? C'est une mystification!

- Pas tant que cela, répondit l'expert. Je pense, moi, que tu avais bourré trop soigneusement le fourneau la deuxième fois. Avec la pluie, c'est devenu un joint hermétique et la combustion s'est arrêtée. Mais qu'and tu as tiré le cordeau sans le sortir, l'air est entré... Tu sais, il suffit du moindre petit point rouge qui couve dans ces trucs-là, et voilà, c'est reparti!

A bon entendre... Mais la chronique ignorait ces détails. Elle allait transmettre à la postérité une des glorieuses pages de la résistance ligurienne, savoir qu'en plein jour (pourquoi pas, on était en mai, et il aurait suffi que le ciel fût dégagé), au nez et à la barbe des Allemands, sous la menace d'un obusier antichars (la pièce était bel et bien en position), un groupe de partisans avait fait sauter le pont de Perinetti.

à suivre



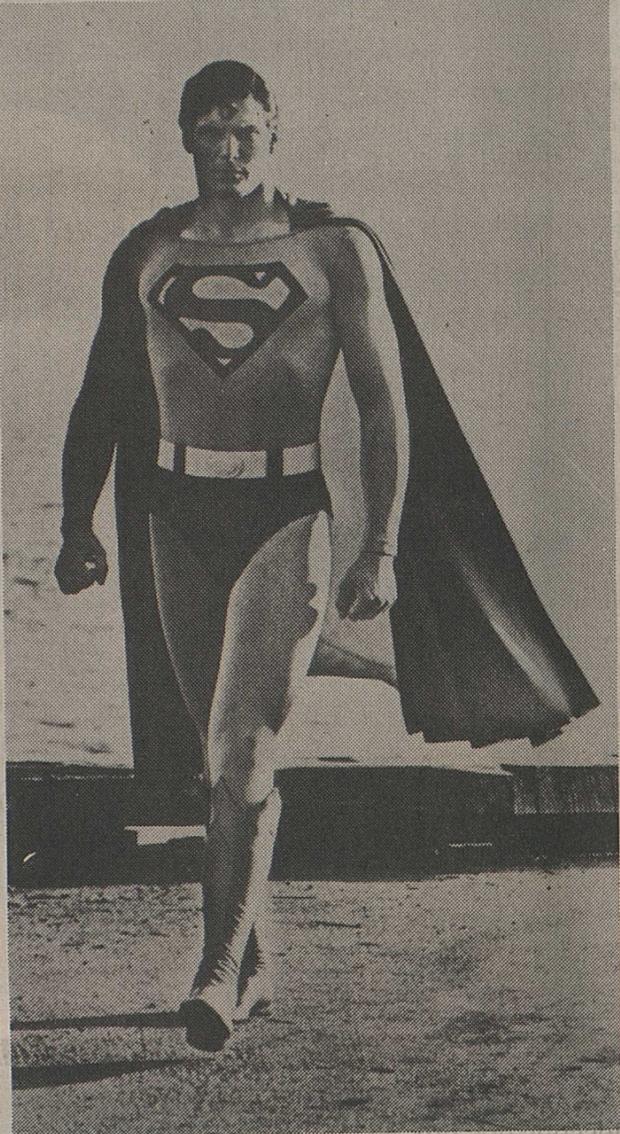
**SUR  
NOS  
ECRANS** par  
Hermann  
Pellegrini



# SUPERMAN

de Richard Donner

*Superman...* le film précise la publicité, le film après la bande dessinée et le feuilleton TV. Plus de quarante ans après sa première apparition, l'homme volant, le premier représentant d'une longue lignée de super-héros envahit les écrans du monde entier, sa cape de justicier flottant au vent, toujours prêt à combattre le mal sous toutes ses formes. Superman est né, en 1933, de l'imagination d'un adolescent de Cleveland, Jerry Siegel qui rêvait d'imposer l'image d'un homme puissant réunissant les caractéristiques de «Samson, d'Hercule et de tous les héros de la mythologie». Le dessinateur Joe Shuster lui donna d'emblée sa forme physique définitive. A l'époque, l'Amérique connaissait les difficultés de la «grande dépression». Elle avait besoin d'un héros positif, courageux, invincible, qui lui enlève ses doutes. Siegel et Shuster durent attendre cinq ans pour placer leur histoire. Mais lorsqu'elle parut,



Christopher Reeve dans Superman

en 1938, dans la revue *Action comics*, elle rencontra immédiatement la faveur de tous les lecteurs.

Des millions d'adolescents et d'adultes se passionnèrent pour les aventures du dernier rescapé de la lointaine planète Krypton. Superman est doué d'une force prodigieuse. Il vole. Il possède des pouvoirs extraordinaires dus à son origine extra-terrestre. Il émet des rayons calorifiques capables de fondre le roc et le métal. Sa «supervision» traverse les murs et lui permet de voir à des distances considérables. Il est la terreur des malfaiteurs de Métropolis.

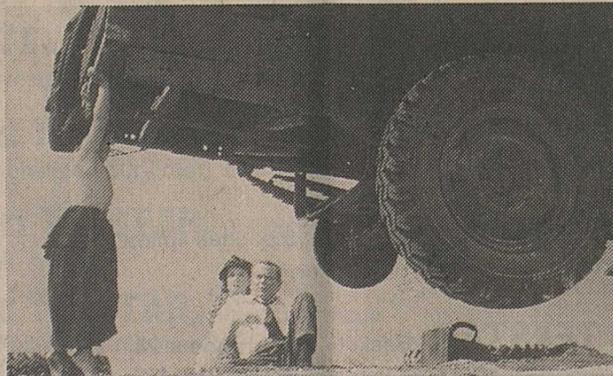
Superman possède une seconde identité. Lorsqu'il a dépouillé sa cape et son maillot frappé du fameux «S», il adopte la terne personnalité de Clark Kent, un reporter timoré qui est la risée de son journal. Sa jeune collègue Lois Lane, dont il est amoureux, le dédaigne.

D'emblée la popularité de Superman fut immense. Les spécialistes de la B.D. cite les tirages phénoménaux de ses aventures, surpassant ceux de la Bible. Un exemplaire de l'édition originale vient d'être vendu 5000 dollars. Pendant la Seconde Guerre mondiale, Superman figura dans les manuels d'enseignement des forces américaines et parraina les campagnes de la Croix-Rouge. Son effigie était peinte sur les bombes de la

guerre du Pacifique. En 1940, Goebbels affirma: «Superman est un Juif.» Par la suite, on va retrouver Superman dans des émissions de radio, des dessins animés, des séries télévisées, en romans, en disques, en comédies musicales. Dans son sillage, on vit apparaître une longue lignée de superhéros, de plus en plus surhumains, dont Goldorak et ses armes fantastiques: fulguro-poings, lasers et astéro-hache.

## 50 millions de dollars...

Il était donc logique, inévitable, que Superman devint le héros d'un film. L'opération cinématographique a commencé en



Un exercice de musculation pour le petit Superman

1974, lorsque les producteurs Salkind père et fils rachetèrent les droits de la bande dessinée pour la coquette somme de 6 700 000 dollars. Ils confièrent l'écriture du scénario à Mario Puzo (*Le parrain*) qui y introduisit des éléments parodiques jugés inadmissibles. L'histoire passa ensuite entre les mains de trois scénaristes et la réalisation fut confiée à Guy Hamilton, auteur de cinq *James Bond*. Mais c'est finalement Richard Donner qui réalisa le film. Restait à trouver l'acteur qui incarnerait Superman. Marlon Brando, Robert Redford, Burt Reynolds, James Caan, Sylvester Stallone ont été retenus, puis écartés. Finalement, le rôle de Superman fut confié à Christopher Reeve, vingt-quatre ans, un acteur de théâtre. Mais pour attirer les capitaux, les producteurs engagèrent Brando, Gene Hackman, Glenn Ford, Trevor Howard, Valérie Perrine, Maria Schell, Terence Stamp et Susannah York. Coût du film: quelque 50 millions

de dollars. Mais dès la première semaine, *Superman* battait le record des recettes de l'histoire du cinéma avec 12 millions de dollars contre 9 millions à *La guerre des étoiles*. *Superman* a nécessité trois ans de préparation, dix-huit mois de tournage, avec une équipe de plus de six cents personnes rassemblées dans deux studios britanniques, les plus vastes d'Europe: Shepperton et Pinewood.

## La suprématie conquérante de l'Amérique

Que peut-on dire de ce feuilleton financier et hollywoodien?

L'histoire racontée se situe à mi-chemin de la science-fiction et des contes des mille et une nuits. Le spectateur passe de la nuit interstellaire, de la planète Krypton, siège d'une civilisation hypersophistiquée à la planète Terre où un bébé venu d'ailleurs se transforme en Superman sous la surveillance de fermiers du Middle West qui lui inculquent la foi «dans la vérité, la justice et le mode de vie américain». Protecteur de la veuve et de l'orphelin, champion de l'ordre et de la loi, Superman se substitue au réacteur en feu de l'avion présidentiel, évite des catastrophes ferroviaires ou routières, détourne des missiles nucléaires, empêche l'écroulement d'un barrage, dompte un tremblement de terre, intervertit le sens de rotation de la terre. Il est une sorte d'allégorie permanente de la justice luttant contre le crime. Symbole de l'Amérique?

Le film contient d'autres symboles, para-mystiques notamment. Superman, fils unique, possède un père quasi-dieu. Il a deux natures. Son papa l'envoie sur terre avec cette consigne: «Aux hommes, il ne manque que la lumière, je la leur envoie.» Périodiquement, Superman se ressource en remontant jusqu'aux océans galactiques et il revient toujours vers les Etats-Unis, puissance terrestre choisie pour guider l'humanité vers le Bien et dont le président a réhabilité la mystique en politique. Heureusement que de temps à autre une touche d'humour enlève son aréole à ce nouveau messie.

Le film ne sombre jamais dans le ridicule, tant est parfaite, éblouissante la réalisation. Les producteurs ont engagé Colin Chilvers, le responsable des effets spéciaux de *2001, odyssée de l'espace*, le musicien de *La guerre des étoiles*, les meilleurs techniciens américains. On demeure pantois devant le déploiement d'une technologie aussi perfectionnée. *Superman* marque le triomphe de la compétence technique en matière cinématographique. Sans doute le film re-



Le ciel peut attendre: la mort approuvée

## Le ciel peut attendre

de Warren Beatty et Buck Henry

Ce titre vous dit quelque chose? C'est celui d'une comédie d'Ernst Lubitsch, un chef-d'œuvre réalisé en 1943. Alors, sommes-nous en présence d'un «remake»? Non, car le scénario a été emprunté à un film anglais d'Alexander Hall, *Le défunt récalcitrant*. Warren Beatty et Buck Henry ont simplement mis au goût du jour une histoire qui a également inspiré Alexander Hall (*Terpsichore*, avec Rita Hayworth) et même Jean-Paul Sartre (*Les jeux sont faits*).

Professionnel de football américain, Joe Pendleton meurt dans un accident d'auto à la veille de la finale du Superbowl. Le voici dans l'antichambre du ciel, à la station de Transit, en instance d'embarquement à bord d'un avion qui ressemble à un Concorde. Il est flanqué de son ange gardien et il refuse obstinément de monter dans l'avion. Après vérification de son dossier, les autorités s'aperçoivent qu'il ne devait pas mourir si vite. Son ange gardien, un débutant zélé, a agi trop précipitamment. Il faut donc le réincorporer dans le cadavre encore chaud d'un individu dont il habitera le corps, car son propre corps a été incinéré.

Après quelques recherches infructueuses, Joe Pendleton se glisse temporairement dans la peau d'un milliardaire que son épouse et son secrétaire viennent d'assassiner. A la stupeur des meurtriers, le milliardaire reprend vie...

Produit, réalisé et interprété par Warren Beatty, *Le ciel peut attendre* est une comédie plaisante, désinvolte, soigneusement réalisée. La mort, ici approuvée, rendue aimable par ses serviteurs honnêtes et dévoués, la mort n'engendre aucune tristesse. Elle permet aux auteurs de créer un climat de fantastique familial où règnent la fantaisie, l'humour tempéré. Warren Beatty distille la gentillesse sucrée. Il s'est donné un rôle de héros sportif, droit, désarmant ses adversaires par son sourire, sa générosité. Il a un peu trop tendance à envahir le film et à repousser dans l'ombre Julie Christie et surtout le très grand James Mason.

Tout au long du film, Warren Beatty consomme des boissons écologiques, jus de carotte, groseille écrasée, milk-shake au foie et moisi d'épinard. Il ne boit pas d'alcool. Le fait est significatif. Le film de Lubitsch, c'était du champagne, le sien ressemble à de la limonade.

Sion, cinéma Capitole

## Vous pouvez aussi aller voir...

### \*\* Midnight Express, d'Alan Parker

Alan Parker s'appuie sur le récit autobiographique d'un jeune Américain arrêté à Istanbul et condamné à trente ans de prison pour trafic de drogue. Le réalisateur épouse le point de vue du condamné pour dresser un terrible réquisitoire contre les conditions de détention et le fonctionnement de la justice en Turquie. Cette démarche partisane escamote une partie du problème: le caractère criminel du commerce de la drogue. (Monthey, Plaza.)

### \*\* Une histoire simple, de Claude Sautet

Les «choses de la vie» s'ordonnent dans ce film autour de Marie (Romy Schneider) et de ses amis. La réalisation est excellente, mais Claude Sautet se répète, flirte avec les stéréotypes du roman-photo. Le féminisme ambiant aidant, il donne une tournure inquiétante à ses opinions sur les relations des sexes. Il montre une France où la liberté des mœurs conduit au nivellement des valeurs, au mépris de la vie. (Sierre, Casino.)

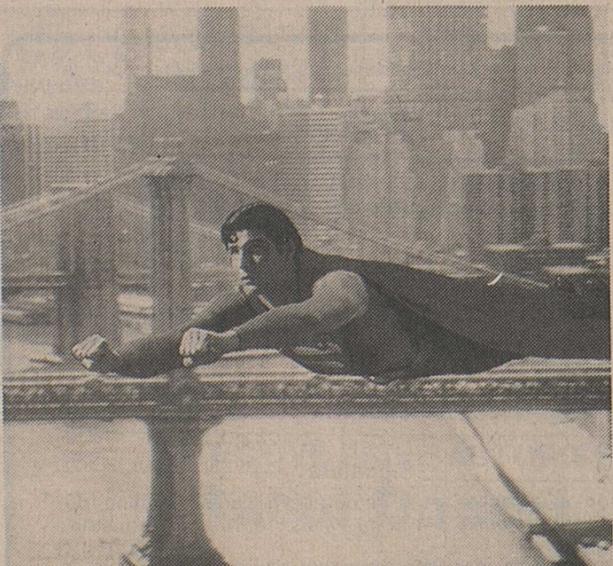
### L'as de pique, de Milos Forman

Ce film a été présenté en 1964, à l'occasion du troisième Festival du Comptoir de Martigny. C'était une première suisse et surtout la découverte d'un grand cinéaste qui devait ensuite réaliser *Les amours d'une blonde*, *Taking Off*, *Vol au-dessus d'un nid de coucou*. On trouvait déjà dans ce premier film les caractéristiques du style de Forman: vérité dans la peinture de la vie quotidienne, virtuosité du style narratif, dosage de gaieté et de mélancolie, d'ironie et de tendresse. (Martigny, Etoile; Saint-Maurice, Zoom, séances d'art et d'essai.)

Hermann Pellegrini



L'as de pique, de Forman



Superman... il vole

# Le printemps est dans l'air.



«Pour ce beau printemps qui vient vers nous»,  
couleurs tendres et formes douces...  
une mode se profile tout en  
nuances déclinées en coloris pastel  
et en silhouettes fluides aux  
coordonnés raffinés.  
L'interprétation reste libre...  
à vous de composer!



Marinière T-S  
dans le vent...  
larges manche  
kimono,  
décolleté en V  
en pur coton  
légèrement  
moucheté,  
écru, vert, ciel,  
vieux rose

29.-

Pantalon  
facile à  
porter,  
nouvelle coupe  
en polyester 70%  
et soie 28%,  
kaki, rouille,  
moutarde, écru

69.-

Géniale..., «super»... LA MODE ENFANTINE CITY a le vent en poupe

UNE PROMOTION TEXSTAR, la griffe de la mode «juv

Casquette TEXSTAR, style «Far West» à large visière

5.—

Veste coupe-vent TEXSTAR avec capuchon,  
en nylon plume, dès taille 104

9.90

Jeans TEXSTAR, coupe mode avec 5 poches «pilote»  
en pur coton, dès taille 104

17.90

Pantoufles TEXSTAR «Basket», dès grandeur 28

12.—

**coop**

Grands

## BULLETIN D'ABONNEMENT

**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous  
pour tous

### Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images  
en couleurs du Valais
- tous les sports, tous  
les sportifs de chez nous
- la réflexion  
non la sensation
- le courage d'une  
expression indépendante

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

**90.—**

jusqu'au 31 décembre 1979

(y compris un mois gratuit pour tout nouvel abonné)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Fils (fille) de \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Adresse exacte : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du  
Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie,  
1951 Sion.  
L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un  
mois avant l'échéance.

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle  
s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année  
nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tan-  
gible.

A ven  
à Loy  
pro  
d'ab  
en pl  
envir  
accés  
Ecri  
chi  
Pue  
A lou  
à Ch  
app  
3 pi  
avec  
Fr. 35  
comp  
Libre  
Tel. 0

# ...la mode démarre!

Blouse-chemise mode, ample, imprimée en polyester 100%: melon, vert, noir

49.-

Gilet long et confortable, tricot grosses mailles, en coton 70% et viscose 30%: naturel, vert, camel, tabac

39.-

Jupe unie évasée à 4 lés, coupée dans du polyester 60% et du coton 40%: camel, rouge, moutarde, marine

59.-



9/1

présente une collection «PRINTEMPS-ÉTÉ 1979» enthousiasmante!

aux coloris mode terracota et Sahara, tailles 104 à 176

**Blouse TEXSTAR** pour fillettes, unie ou à petits carreaux en coton polyester, dès taille 104

12.90

**Chemise TEXSTAR** pour garçons, coupe «pilote», longues manches, en pur coton, dès taille 104

13.90

**Tee-shirt TEXSTAR**, uni ou imprimé en pur coton dès taille 104

4.90

**Ceinture TEXSTAR**, en imitation cuir avec motif «Far West» repoussé

3.90

city

PLACE DU MIDI  
SION

1 h 15 parking gratuit  
dès fr. 20.-  
d'achats

magasins d'Actualité

**Ça, c'est de la musique!**  
Disques, cassettes, bandes magnétiques  
Un choix aussi vaste qu'avantageux chez

**REDIFFUSION**  
Rue du Rhône 25 SION  
Tél. 027 22 04 22

### DETTES = SOUCIS

Assistance efficace  
Discrétion assurée

Tél. 022/36 35 30  
025/ 8 33 70

A vendre

### un bahut

en hêtre massif sculpté, motif: combat de reines; long. 90 cm, larg. 48 cm, haut. 50 cm.

Tél. 027/22 35 08 à Sion 36-22360

### DÉTECTIVE PRIVÉ AUTORISÉ

**Raoul Duport**

Martrey 5  
1005 Lausanne

Tél. 021/22 41 22  
021/22 41 67

# prêt comptant

**Le service discret du prêt comptant de la Banque Populaire Suisse**

- Présentez cette annonce à l'un de nos guichets - nous saurons vous conseiller rapidement et discrètement.
- Ou bien:
- Envoyez-nous le coupon ci-contre afin que vous soyez servi d'une manière discrète et rapide.

Vous faut-il de l'argent?  
De l'argent à bon compte?  
Rapidement et discrètement?

C'est tout simple: Allez à la succursale la plus proche de la Banque Populaire Suisse et demandez le prêt comptant aux conditions avantageuses.

**Baisse des taux!**  
fr. 12 000.-/36 mois  
mensualités de fr. 387.80  
seulement

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr.  45

Nom, prénom

Rue, no.

No. postal et localité

Tél.

Adresser à: Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.

# Des conceptions divergentes...



## COMPTE SALAIRE

BANQUE CANTONALE DU VALAIS

...débouchent sur des comportements contradictoires. Cette observation peut être faite tous les jours. Ainsi une conversation portant sur la raison d'être de l'épargne et sur l'incidence de l'inflation monétaire sur celle-ci peut, par exemple, en témoigner.

### Conception et comportement contraignants

Les défenseurs de l'épargne s'efforcent de démontrer, avec véhémence même, qu'elle constitue le seul moyen vraiment efficace de s'assurer en cas de maladie, d'infirmité, de vieillesse, de chômage, d'accidents et d'autres calamités. C'est là pour eux la seule arme décisive en main de celui qui veut conserver et défendre son indépendance envers l'Etat tentaculaire et les puissances de pression qui agissent dans le monde économique et social. Pour eux, la liberté de pensée et d'expression n'existe réellement que pour ceux qui jouissent de l'indépendance économique, c'est-à-dire pour les personnes, dont la vie matérielle n'est pas dépendante de l'attitude de leur égard d'un individu ou d'un groupe financièrement ou politiquement puissant. Ces mobiles motivent leur comportement fait généralement d'initiative créatrice et du sens des responsabilités. Si elles cherchent à réaliser un profit, dont une partie plus ou moins importante forme l'épargne, c'est avant tout en vue de se rendre libre et indépendant. Cette volonté et ces sentiments, s'ils sont nobles et dignes d'admiration, s'exercent évidemment à l'égard de l'inflation monétaire, qu'il s'agit d'éliminer ou du moins d'atténuer fortement. En effet, celle-ci détruit l'épargne de façon pernicieuse; elle l'érode chaque jour légèrement mais sûrement. Sans que sa valeur numérique soit modifiée, son pouvoir d'achat s'en trouve diminué. Une inflation monétaire de 30%, subie en quelques années, appauvrit l'épargnant d'un pour-cent encore supérieur à la dépréciation initiale. En effet, tous les agents économiques (producteurs, fabricants, commerçants et autres intermédiaires) réadaptent leurs marges de profits en fondant leurs calculs sur la somme de la valeur originelle et des corrections successives apportées par les agents économiques, qui sont intervenus antérieurement à sa propre ac-

tion. En admettant, par exemple, que le prix d'un meuble ait été fixé, avant une inflation monétaire de 30%, par le fabricant à 1000 francs, que deviendra chez lui son acquisition d'un meuble du même genre exactement après la survenance de l'inflation? Son prix de revient de 1000 francs sera augmenté, non seulement de la réadaptation découlant de l'aggravation de ses propres charges, mais encore de la somme des réajustements successifs intervenus aux stades antérieurs (marchands de bois, scieurs, transporteurs, bûcherons, propriétaires de forêts). A chaque stade du cycle économique la correction se fait à raison de 30% par exemple, sur la somme parvenant de l'agent précédent, de telle manière qu'en définitive le taux réel dépasse largement celui tout théorique de 30%. Ainsi une aggravation supplémentaire surgit, qui trouve également son origine dans l'inflation monétaire. L'observation de la vie des entreprises met en évidence le rôle dévastateur qu'exerce ce cancer économique sur l'épargne, que celle-ci soit formée de carnets d'épargne, d'assurances ou d'obligations et qu'elle soit détenue par des particuliers ou des fondations (caisses de retraite, de prévoyance sociale d'autres formes). Un profond sentiment de frustration habite l'épargnant qu'envahissent le découragement et les maux qui lui sont liés.

### Conception et comportements dits « libérateurs »

Les contradicteurs des tenants de la conception qui vient d'être décrite très sommairement s'efforcent de démontrer que l'inflation monétaire est bénéfique. Grâce à elle, disent-ils, la consommation à l'intérieur du pays augmente, les prix et les revenus du travail s'élevaient; la demande d'articles manufacturés ou fabriqués augmentant, les ateliers et les usines de tous genres tournent au maximum de leur capacité; ainsi les postes de travail sont maintenus et le chômage évité ou absorbé. Pour eux, le fait de l'inflation constitue le levier qui assure la croissance économique, la sauvegarde des postes de travail, la facilité de réalisation de gains et de profits, une vie matérielle aisée, en un mot: le BONHEUR! Que l'épargne disparaisse n'a aucune impor-

tance, puisque les prestations sociales que procure l'Etat aux orphelins, aux veuves, aux vieillards, aux infirmes, aux malades et accidentés, aux sinistrés de toutes sortes leur assure une vie matérielle décente. Qu'espérer de plus? Les prestations dites étatiques compensent, et pour beaucoup plus qu'ils ne pouvaient l'espérer, la détérioration de l'épargne qu'ils auraient pu accumuler « en trimant dur et sans répit » (exemple: la majorité des paysans de la montagne). Pour les tenants de cette conception « libératrice » il s'agit, non pas de protéger l'épargne, notion périmée, mais de stimuler l'économie par n'importe quels moyens, sans accorder quelque intérêt à l'inflation monétaire, à qui ils reconnaissent un caractère institutionnel. Ainsi tout récemment une pétition populaire a été lancée à l'intention des autorités fédérales; leurs auteurs demandent notamment au Conseil fédéral de prendre toutes mesures pour assurer le plein emploi dans le pays, BUT QUI PRIME TOUTS LES AUTRES (sous-entendu en particulier la lutte contre l'inflation). Pour eux, le renouvellement des investissements dans les entreprises est à obtenir, non pas grâce à l'épargne réelle, mais par la mise en circulation de moyens de paiements suffisants, de monnaie scripturale, que la planche à billets peut procurer. Quant à la lutte à poursuivre sur le marché international pour y faire front de façon efficace à la concurrence étrangère et ainsi maintenir dans le pays de très nombreux postes de travail, ils ne proposent aucune stratégie de remplacement, qui soit cohérente, donc efficace.

### Licence ou liberté

La conception « libératrice » se manifeste dans les domaines économiques et particulièrement financier par la suppression de toute référence monétaire. Elle prône notamment leur libre fabrication pour répondre aux goûts du pouvoir et du peuple. Peu importe à leurs tenants que la personne, devenue un individu noyé dans la masse, soit ravalée au rang de créature de l'Etat-Providence, pourvu que son existence matérielle semble avoir été améliorée. Ce qui est encore pire, c'est l'action qu'exercent leurs théoriciens, fêrus de vastes études; ils s'évertuent à faire croire, non sans succès, que la source du mieux-être réside dans l'Etat, en tout et pour tout. Ainsi, par exemple,

l'AVS, par essence compensatoire, serait, selon eux, un produit de l'Etat (entité abstraite), et pas le fruit des « possédants », qui versent des cotisations excédant les besoins pour former leur rente personnelle. Ce geste pourtant ils le font en faveur des moins bien lotis, ce qui n'est qu'équitable. Ce qui l'est moins c'est l'attitude de ces théoriciens de « tout à et par l'Etat », qui font oublier à des bénéficiaires de telles prestations que l'origine de celles-ci se trouve chez ceux qui, grâce à leur profit et leur épargne, cotisent plus qu'il n'en faut pour assurer au maximum leur propre rente. Ce qui l'est également moins c'est le comportement de beaucoup de bénéficiaires de ce geste qui jalouxent leurs bienfaiteurs, croyant fermement que c'est l'Etat-Providence qui pourvoit à leurs besoins matériels.

En revanche, la personne qui conçoit la liberté et l'indépendance personnelles à titre des plus grands biens humains, adapte son comportement pour obtenir au mieux ce qu'elle croit être le bonheur possible. Si elle cherche à acquérir des biens matériels, en qui elle ne met pas le bonheur suprême, elle le fait modérément pour assurer le maintien si possible de biens qu'elle estime être d'essence immatérielle, donc d'une qualité supérieure (liberté et indépendance). Elle se veut participante de la vie communautaire, de la vie politique (expression prise dans son sens noble), ayant droit « au chapitre », voulant et pouvant donner son opinion en toutes circonstances. C'est elle qui entend se prononcer librement sur les lois et se choisir en toute indépendance ses gouvernants. Elle cultive donc l'initiative créatrice et le sens des responsabilités, dispositions profitables, non seulement à elle-même mais encore à l'ensemble de la communauté. Si elle souffre des tracasseries étatiques, sans cesse plus nombreuses et variées, de jalousies plus perfides, elle ne se laisse pas trop accabler.

Si pour les uns l'indiscipline découle de licence (exemple: le travail est un ennemi à détruire), pour les autres les contraintes trouvent leur origine dans la liberté (le travail est un bienfait). Ces comportements contradictoires ont leur fondement dans des conceptions de vie divergentes, qui en quelques mots peuvent se définir en maîtrise de soi ou dégénérescence de soi. La conception que se fait la personne ou l'in-

dividu de sa destinée conditionne son comportement. Rien ne changera aussi longtemps que la plupart des êtres humains donneront tous leurs soins à la matière en se désintéressant de l'esprit.  
Fernand Frachebourg

## REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

### Emissions de la semaine

2 1/2% Banque de l'Etat de Fribourg 79-91, à 99,5% du 1 au 8.3.1979, réservé à 40% pour la conversion.  
2 1/2% Canton de Berne 79-91, à 99,5% du 1 au 8.3.1979, réservé pour la conversion.  
3% Forces motrices de la Maggia 79- à 100% du 6 au 12.5.1979, réservé pour la conversion.  
3% SBS 79-88, à 100% du 7 au 13.3.1979.  
3% Forces motrices Oberhasli 79-89, à 100% du 8 au 14.3.1979, réservé pour la conversion.  
Elektr. Werk des Bezirks Schwyz 79, du 9 au 15.3.1979, réservé pour la conversion.  
Banque des lettres de gages, série 196 79-94, du 9 au 15.3.1979, réservé à 70% pour la conversion.

sur le marché des obligations, tant de débiteurs suisses qu'étrangers. Les grandes banques, malgré une augmentation de leur chiffre d'affaires, ont vu leur bénéfice diminuer. Ce dernier élément a aussi contribué à créer un climat maussade sur le marché des actions. D'un week-end à l'autre, l'indice général de la SBS a finalement reculé de 5,5 points pour clore au niveau de 332,2 le vendredi 2 mars.

### Emission étrangère en francs suisses

Österreichische Kontrollbank 79, du 6 au 9.3.1979.

### Bourse de New York

Le conflit Sino-vietnamien ainsi que l'ouverture d'un nouveau foyer au Yémen sur le plan politique ainsi que l'annonce de la hausse du prix du pétrole ont engendré un repli des cours sur le marché de Wall Street. Jeudi, toutefois, on enregistrait un léger mieux en raison de la nouvelle relative à la rencontre possible entre les dirigeants chinois et vietnamiens et par la déclaration du président Carter qui ne prévoit pas de récession économique pour le moment. L'indice Dow Jones a perdu 7,53 points au niveau de 815,75.

### Augmentation de capital

Landis et Gyr, Zoug du 5 au 15.3.1979, proportion 1 titre nouveau pour 15 anciens, au prix de Fr. 100.- pour l'action nom. Sie A, Fr. 200.- pour l'action nom. Sie B et Fr. 20.- pour le bon de part. Valeur théorique des droits: Fr. 58.- pour les actions nominatives et Fr. 5,90 pour le bon de participation.

### Bourse de Londres

Sous l'impulsion des titres des bancaires et des assurances, le marché londonien continue à bien se comporter. A l'exception de la séance de jeudi, qui a dû faire face à d'importantes prises de bénéfices, les autres bourses ont enregistré des avances intéressantes de cours. D'un vendredi à l'autre, l'indice a progressé de 3,5% et s'est stabilisé au niveau de 480,8.

### Emission étrangère en francs suisses

Österreichische Kontrollbank 79, du 6 au 9.3.1979.

### Bourses allemandes

Peu fréquentés en raison de la période du carnaval, les marchés allemands se sont bien comportés en début de semaine. Par la suite, les nouvelles négatives en provenance d'Extrême-Orient ont pesé sur les cours. D'un week-end à l'autre, les indices sont pratiquement inchangés.

### Bourses suisses

Les événements politiques et économiques qui se déroulent en ce moment ont eu une influence néfaste sur nos marchés la semaine dernière. Dès lundi, les cours ont fléchi sur un large front et ceci d'une façon régulière jusqu'à la séance de vendredi, qui a vu une reprise. Cette évolution peu favorable de la bourse a engendré un certain ralentissement des échanges. Cette situation est somme toute assez logique si l'on se réfère aux différentes nouvelles peu encourageantes qui ont été publiées ces derniers temps. En effet, sur le plan national, on remarque une augmentation assez sensible du nombre des chômeurs et les perspectives d'une reprise de la hausse du taux d'inflation. Ce dernier élément a provoqué depuis plusieurs séances des baisses

### Bourse de Paris

La bourse de Paris n'a travaillé qu'à une seule reprise la semaine dernière en raison de la grève. Ouvert lundi, ce marché était bien disposé à la suite d'une demande en provenance de la clientèle institutionnelle.

**représentant(s)**  
Eventuellement à mi-temps.  
Offre sous chiffre P 36-22374 à Publicitas, 1951 Sion.

**Au pair à Bâle**  
Quelle jeune fille aimerait passer un an ou plus auprès d'une famille avec deux enfants de 11 et 6 ans?  
Entrée tout de suite ou à convenir.

Votre petite lettre avec indication de votre numéro de téléphone nous atteindra sous chiffre P 36-22136 à Publicitas, 1951 Sion.

Saison d'été à la montagne.  
Hôtel du Valais romand engage

**femmes de chambre**  
et aides

**filles de salle**  
plus aides et débutantes  
de un mois et demi à quatre mois.  
Faire offre sous chiffre 89-44019 aux Annonces suisses SA, Sion, avec photo et documentation.

L'hoirie Louis Farquet, Garage Touring à Uvrièr, cherche

**manœuvre de garage**  
Bon salaire à personne de confiance.  
Entrée début mai  
Tél. 027/31 28 66  
36-22398

**Hôtel Col-de-la-Forclaz** cherche une vendeuse qualifiée pour son magasin de tabacs-souvenirs.  
Entrée tout de suite ou à convenir.  
Tél. 026/2 26 88 (jeudi excepté) 36-90105

Le kiosque de la gare de Sion cherche une gentille

**jeune fille comme aide-vendeuse**  
âgée de 16 à 17 ans  
Se présenter ou téléphoner au 027/22 48 16. 36-22391

Au Bivouac-de-Napoléon à Bourg-Saint-Pierre engage

**sommelière-fille de salle**  
Entrée à convenir. Débutante acceptée. Nourrie et logée.  
Tél. 026/4 91 62 36-3482

Commerce région de Sion cherche

**employé(e) de bureau**  
avec expérience à mi-temps  
Ecrire sous chiffre P 36-900967 à Publicitas, 1951 Sion.

Le restaurant La Claré à Sion cherche serveuse  
Congé le dimanche  
Tél. 027/22 27 07 36-1208

Jeune fille, 16 ans cherche

**place comme apprentie court-pointière**  
Pour début septembre 1979. Région Sion  
Tél. 027/38 18 53 36-22419

Jeune fille, 9 ans de pratique cherche place comme gérante ou vendeuse dans un kiosque ou boutique région Sion Préférence à travail seul.  
Ecrire sous chiffre P 36-22368 à Publicitas, 1951 Sion

Jeune homme, 17 1/2 ans, B.E.P.C., sans qualification, cherche

**emploi dans hôtellerie**  
Tél. 027/41 68 33 dès 19 heures 36-22356

**Sion**  
Rue du Sex A louer dans petit immeuble

**appartement de 2 pièces**  
au rez-de-chaussée  
Tél. 027/22 32 16 36-22354

A vendre

à Crans-Montana  
**2-pièces**  
meublé, pour 4 pers. plus place de parc. Prix intéressant.

Agence immobilière G. Evéquoiz  
Tél. 025/4 64 20 143.266.981

A vendre à Salvan  
**appartement**  
d'environ 62 m2, comprenant cuisine, 2 chambres, salon ainsi que

**2 appartements**  
d'environ 42 m2 comprenant 1 chambre, WC-douche plus balcon. Possibilité de vente aux étrangers. Prix à discuter.

Agence immobilière G. Evéquoiz  
Tél. 025/4 64 20 143.266.981

**Petits locatifs**  
Banlieue ouest de Lausanne, à vendre immeuble de 4 appartements, magasin, garage avec station-service et atelier de réparation complet. Rentabilité 7,74% Fr. 640 000.-

Riviera vaudoise, petit immeuble de 3 appartements, 1 studio et bar à café avec ravissant agencement. Rentabilité 8,30% A vendre Fr. 330 000.-

Ecrire à case postale 214 1820 Montreux 83-550

A vendre à Monthey  
**2 1/2-pièces**  
environ 70 m2  
Prix de vente: Fr. 85 000.-  
Facilités de paiement

Agence immobilière G. Evéquoiz  
Tél. 025/4 64 20 143.266.981

A vendre à Savièze

**terrain de 615 m2**  
en zone de construction.  
Ecrire sous chiffre P 36-300503 à Publicitas, 1951 Sion.

**Montreux-Veytaux**  
Logé comme dans une villa avec jardin privé, vue magnifique sur le lac, pas de voisinage et tranquillité absolue, à vendre magnifique appartement de 4 1/2 pièces.  
Cave et garage.  
Financement assuré. Superficie 105 m2 Fr. 260 000.-

Ecrire à case postale 214 1820 Montreux 83-550

A louer ou à vendre

**appartement**  
Collombey-Muraz. Grand living, 1 chambre, cuisine équipée, tout confort, parking, cave, téléphone, TV, chambre à lessive, etc.  
Vente sacrifiée Fr. 62 000.-  
Loué Fr. 300.- plus charges.

Tél. 022/48 06 34 \*18-305972

A vendre à Port-Valais  
**différentes parcelles**  
entre 550 m2 et 850 m2  
Prix de vente: Fr. 45.- le m2

Agence immobilière G. Evéquoiz  
Tél. 025/4 64 20 143.266.981

**Maison à vendre**  
dans village du centre du Valais, belle situation, possibilité de 5 pièces + 2 locaux à aménager (bureau, atelier, magasin), garage et un peu de terrain.  
Fr.s. 190 000.-  
Urgent, cause départ

Ecrire à case 68 Montreux 2 \*143.010.204

**Terrain**  
à vendre pour villa, 1000 m2 équipé, sur la commune d'Ayent, proche de Botyre.

Ecrire à case postale 68 Montreux 2 143.266.979

On cherche à louer à Sion

**un jardin potager**  
même arborisé

Tél. 027/23 36 33 36-22393

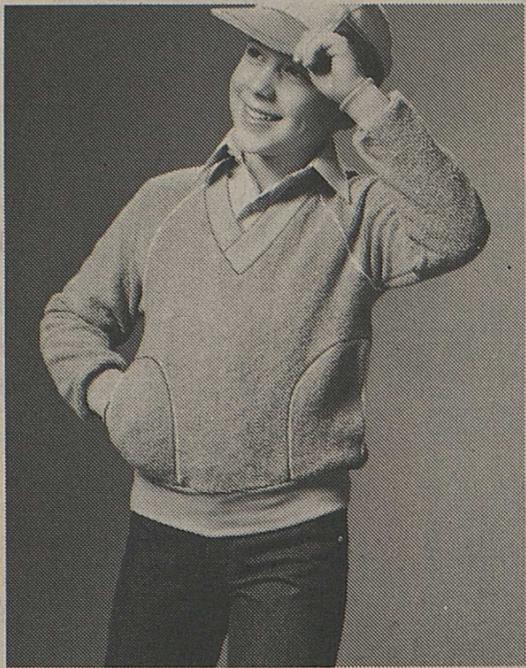
Martigny  
A vendre, urgent  
**appartement de 3 pièces**  
avec garage et grands balcons Fr. 135 000.-

Tél. 025/4 18 07 le matin \*143.010.204

# regardez à deux sous près

achetez tout au prix Placette

79025



Sweatshirt enfant  
éponge coton/nylon  
manches raglan  
divers coloris  
Gr. 104-176 **13,95-17,95**

Jeans garçon denim  
twill coton, 5 poches  
Gr. 92-176 **13,95-19,95**

# 11,95

Pull enfant  
acryl, divers coloris  
Gr. 104-164  
11.95-15.95



Jeans garçon  
coton satin, 4 poches  
broderie, divers coloris  
Gr. 92-176  
13.95-17.95

# 13,95

Notre  
garantie:  
satisfait  
ou  
remboursé!



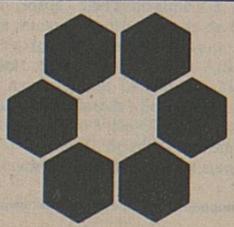
Sweatshirt enfant  
éponge coton/synth.  
divers coloris  
Gr. 4-14 **23,90**

Jeans garçon  
denim coton, 4 poches  
marque Rifle  
Gr. 104-176 **49,-59,-**



Veste enfant  
éponge coton/polyamide  
empiècements tissu, écri  
Gr. 104-164 **29,90-35,90**

Jeans garçon, coton  
côtes de cheval, 4 poches  
divers coloris  
Gr. 104-176 **29,90-39,90**



# PLACETTE

A Monthey  
et Sierre  
Essence-Manor-  
Super

**-.99**

La perfection dans le velours côtelé: 250.-

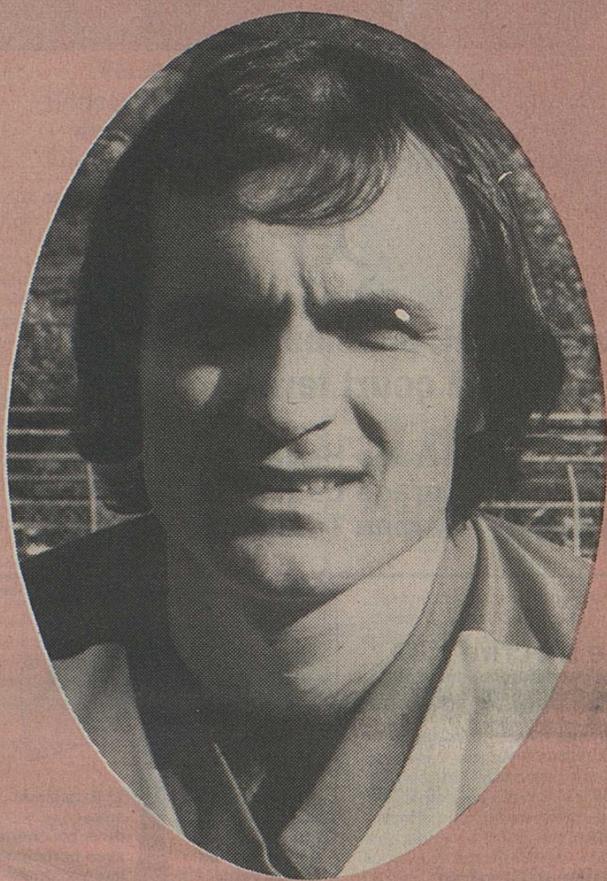


Notre  
marque exclusive  
«Your Sixth Sense»  
vous garantit une élégance distinguée et  
une qualité supérieure.  
Ses modèles sont spécialement conçus  
pour toutes les puristes d'un certain  
raffinement et qui possèdent ce sixième  
sens de la mode.  
Notre illustration: manteau mi-saison  
«Your Sixth Sense» en fin velours côtelé  
coton. Se fait dans les nouvelles teintes de  
printemps gris, vert d'eau ou brun.  
Tailles 36-44. 250.-

## Pas de descente d'entraînement à Whistler

Une petite avalanche et de la brume ont provoqué le report de la descente d'entraînement qui devait avoir lieu hier à Whistler Mountain. Après les abondantes chutes de neige du mois précédent, les pluies et le radoucissement de la température ont créé des conditions propices aux avalanches. Les organisateurs ne peuvent garantir que la descente de coupe du monde prévue pour vendredi pourra avoir lieu. En 1974 déjà, quatre des six courses de coupe du monde qui devaient se dérouler dans cette station de sports d'hiver, située à 120 km au nord de Vancouver avaient été annulées en raison de la pluie et du brouillard.

## Dans cinq jours, Sion - Lausanne



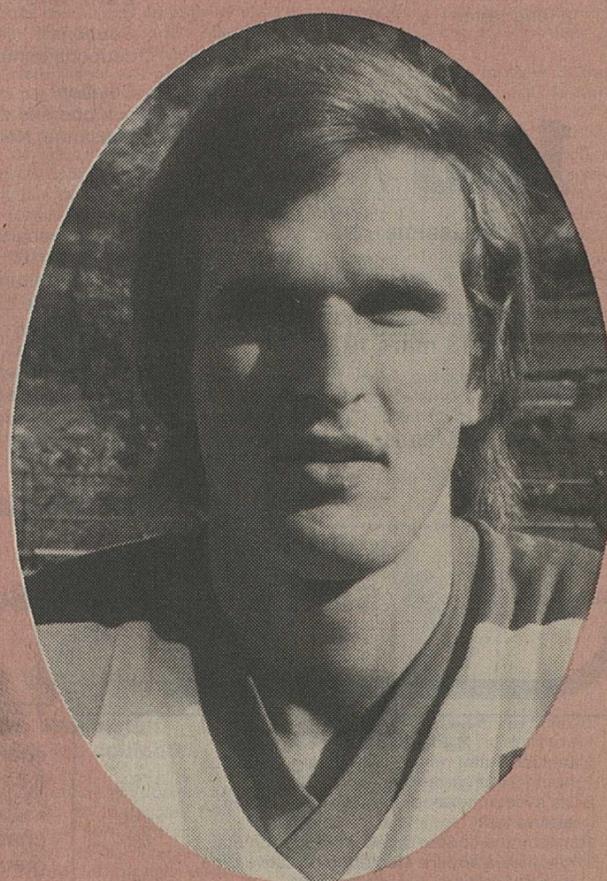
**FERNAND LUISIER**

« Nous pouvons et devons faire mieux »



**JEAN-CLAUDE DONZÉ**

« La victoire est obligatoire... »



**CHARLY IN-ALBON**

« Nous avons une revanche à prendre... »

**C**E DIMANCHE, à 14 h. 30, Tourbillon sera le théâtre d'un derby romand qui ne peut pas laisser indifférent qui que ce soit. On sait que les deux équipes en présence font partie du groupe se situant « sous la ligne » et devraient virtuellement disputer le tour de relégation. Mais nous n'en sommes pas encore là et dix points sont encore en jeu, points qui pourraient modifier la situation. Les Valaisans ont fait l'expérience assez cuisante du Letzigrund. Des contacts que nous avons pu avoir, cette défaite, loin d'être traumatisante pour eux, devrait les inciter à réagir positivement étant donné qu'il y a des enseignements à tirer de ce match de reprise.

## « Nous sommes en mesure de décrocher cette victoire »

● **FERNAND LUISIER**, le capitaine, est précisément de cet avis: « Je suis en effet persuadé que nous pouvons et nous devons faire mieux. Ce match est très, très important pour nous car il faut absolument éviter que l'écart se creuse. J'ai la conviction que le Lausanne-Sports est à notre portée car il ne faut pas nous juger sur la rencontre de Zurich. Chez nous, d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Il nous manque peu de chose pour que « ça tourne » face à un adversaire qui, peut-être, nous est un peu supérieur mais qu'en aucun cas nous devons craindre. Il nous faudra éviter à tout prix de « prendre » des buts évitables d'une part et mal situés psychologiquement d'autre part. Je suis persuadé que mes coéquipiers sont comme moi conscients de l'importance du résultat de ce derby que nous devons gagner. »

● **JEAN-CLAUDE DONZÉ**, le gardien, est précisément l'un de ceux qui en est particulièrement conscient: « La victoire est non pas seulement souhaitable, mais tout simplement obligatoire ce d'autant plus que Nordstern que nous rencontrerons dans quinze jours, chez lui, vient de battre Chiasso. Il nous faut un maximum de points pour que le tour final ne soit pas trop pénible. Il ne faut pas faire une catastrophe du résultat de Zurich qui est tout de même le leader, Lausanne-Sports étant loin de l'être. J'espère que ma défense sera bien à son affaire, attentive et décidée, si tel est le cas, et avec le soutien de notre public, nous sommes en mesure de la décrocher cette victoire si nécessaire. »

● **CHARLY IN-ALBON**, défenseur: « Il est clair que notre prestation du Letzigrund peut être discutée; tout en précisant que nous jouions dans une nouvelle composition. Ceci étant, il est incontestable que nous sommes en mesure de mieux nous comporter après cette première expérience acquise. Pour ma part, je respecterai strictement les consignes qui me seront données à ce poste de stoppeur que j'occuperai très certainement à nouveau. Nous avons une revanche à prendre sur le Lausanne-Sports qui nous a « sortis » de la coupe de Suisse dans des conditions qui n'avaient pas été très régulières, je n'ai en effet pas encore « digéré » ce renvoi de match aussi injustifié qu'incompréhensible. Une raison, entre autres, pour nous tous de prouver que nous savons réagir contre les coups du sort. »

La reprise officielle du football à Tourbillon par ce derby romand devrait susciter un engouement auprès du public valaisan, qui est toujours resté fidèle à son club durant les moments pénibles. La meilleure preuve fut la grande fréquentation lors du loto du club.

Dès ce jour et jusqu'à la fin de la semaine, nous publierons l'avis de plusieurs joueurs sur le match capital de dimanche, qu'ils livreront face au Lausanne-Sports. Dans cette optique, nous encourageons les supporters valaisans à se rendre à Tourbillon dimanche à 14 h. 30.

### VOLLEYBALL

#### La coupe suisse

Les résultats des huitièmes de finale:  
**Messieurs:** Berne - Spada Academica Zurich 0-3. Servette - Uni Bâle 3-0. Coire - Aardorf 1-3. Meyrin - Nâfels 0-3. Tornado Adliswil - Star Onex 3-2. Jona - Bienne 1-3. Amriswil - Uni Lausanne 0-3. Volero Zurich - Ceënois 2-3.  
**Dames:** STV St-Gall - Spada Academica Zurich 0-3. Wattwil - Carouge 3-2. Laufon - Volero Zurich 3-0. Neuchâtel Sports - Chênois 3-1. ATV Bâle-Ville - Yverdon 3-0. Uni Bâle - Binningen 3-0. VBC Lausanne - Bienne 3-1. Berne - Uni Lausanne 2-3.  
 Le tirage au sort pour les quarts de finale du 24 mars a donné le résultat suivant:  
**Messieurs:** Bienne - Tornadi Adliswil, Chênois - Aardorf, Uni Lausanne - Nâfels, Spada Academica Zurich - Servette.  
**Dames:** ATV Bâle Ville - VBC Lausanne, Uni Bâle - Wattwil, Spada Academica - Laufon, Neuchâtel Sports - Uni Lausanne.

### TENNIS

#### Le classement féminin

Martina Navratilova, en remportant son quatrième tournoi de la saison à Dallas, a nettement consolidé sa première place du classement aux points et aux gains des joueuses professionnelles. Le classement: 1. Martina Navratilova (Ap) 2500 points (171 500 dollars). 2. Christ Evert (EU) 1456 (92 200). 3. Tracy Austin (EU) 1220 (70 350). 4. Dianne Fromholtz (Aus) 1180 (43 125). 5. Virginia Ruzici (Rou) 1026 (41 850). 6. Wendy Turnbull (Aus) 1000 (57 175). 7. Greer Stevens (Af.S.) 896 (55 675). 8. Virginia Wade (GB) 796 (35 225). 9. Ann Kiyomura (EU) 710 (27 625). 10. Mima Jausovec (You) 662 (30 600).

● **Les tournois à l'étranger.** - VIENNE. - Rencontre amicale Bjorn Borg (Su) bat Peter Feigl (Aut) 6-2 6-2.

### Sport-Toto

La liste des gagnants du concours N° 9 des 3-4 mars 1979.

9 gagn. avec 13 points à	Fr. 12 377.55
261 gagn. avec 12 points à	Fr. 183.75
2 802 gagn. avec 11 points à	Fr. 17.10
15 785 gagn. avec 10 points à	Fr. 3.05

### Toto-X

La liste des gagnants du concours N° 9 des 3-4 mars 1979.

1 gagn. avec 6 N° à	Fr. 50 180.10
4 gagn. avec 5 N° et le N° complémentaire à	Fr. 2 090.85
74 gagn. avec 5 N° à	Fr. 395.55
2 054 gagn. avec 4 N° à	Fr. 14.25
28 214 gagn. avec 3 N° à	Fr. 1.80

### SKI

## Le vainqueur de la Vasa à la Mara de l'Engadine

Le 11<sup>e</sup> marathon de l'Engadine qui aura lieu le dimanche 11 mars pourra compter sur une participation de choix. En effet, parmi les 12 191 inscrits figure également le vainqueur de la Vasa 1979, le Suédois Ola Hassis.

Du côté suisse, plusieurs anciens ou actuels membres du cadre national seront au départ à Maloja soit: August Broger (vainqueur en 1975), Heinz Gähler, Albert Giger (1971-1973-1976-1977-1978), Konrad Hallenbarter, Bruno Heiner, Alfred Kälin (1974), Hansueli Kreuzer, Roland Mercier, Franz Renggli, Alois Oberholzer, Gaudenz ambühl, Joos Ambühl. Ils seront aux prises avec notamment Pauli Siitonen (Fin), Albo Virtanen (Fin), Ola Hassis (Su), Martti Kuoska (Su/actuel leader des courses populaires) et Daniel Doriguzzi (It). Le record de l'épreuve appartient toujours au régional Albert Giger qui avait mis 1 h. 38'25"1 pour rallier Maloja à S-Canfs (42 km).

La détentrice du record féminin (1 h. 58'03"9) établi par Christine Brugger en 1978 luttera au côté de Cornélia Thomas, Evi Kratzer, Brigitte et Christine Stebler, Ursula Bösch (vainqueur en 1970), Kathy Aschwanden, Rosmarie Kurz (vainqueur à 6 reprises entre 1972 et 1977) et Claudia Sprenger.



SKI

Sixième derby de Saint-Martin 11 mars 1979

Organisation: Ski-Club Viège. Piste: Visperterminen.

PROGRAMME

Admis au départ et catégories: cadets 69, 70, 71; cat. 1: 66, 67, 68; cat. 2: 64, 65.

Finance d'inscription et carte journalière: Fr. 15.-. Lieu d'inscription: par écrit Office du tourisme, Viège, jusqu'au 8 mars 1979 à 18 heures.

Premier départ: Rothorn 10 h. 30, cadets à 1 minute; cat. 1 et 2 à 30 secondes.

Remise des dossards: station inférieure télésiège Visperterminen.

Tirage des dossards: vendredi 9 mars à 19 heures, hôtel Bristol, Viège.

Proclamation des résultats: 16 h. 30 terrasse Martinikeller.

Reddition des dossards: dès 15 heures restaurant Martinikeller.

Chaque participant recevra une médaille souvenir.

Ski-Club Viège

Vercorin Concours interne du Ski-Club Vercorin-Brentaz

Afin de clôturer au mieux la saison hivernale du Ski-Club Vercorin-Brentaz, le comité administratif invite tous les membres de la société à participer à son traditionnel concours interne qui se déroulera sur les hauteurs de Vercorin les samedi et dimanche 10 et 11 mars prochains.

Samedi 10 mars dès 17 heures: course de fond (un seul départ toutes catégories); dossards et skis dès 16 h. 30 au creux du Lavo à Vercorin.

Dimanche 11 mars, 10 heures: slalom géant (course individuelle comptant pour le combiné); dossards dès 9 h. 30 au restaurant du Crêt-du-Midi.

13 h. 30: slalom en famille (course par équipes ouvert à tous les membres et leur famille).

La distribution des prix et proclamation des résultats se feront comme d'habitude lors de l'assemblée générale.

Nous vous attendons donc nombreux ce prochain week-end à Vercorin pour passer deux excellentes journées sous les couleurs brentardes.

Concours OJ du SC Lavey-Village

Les OJ du Ski-Club de Lavey-Village ont disputé leur concours qui s'est déroulé par un temps magnifique et dans de bonnes conditions. Il mettait fin à une semaine OJ passée au Martinaux sur Morcles pendant la semaine des «râches» des écoles.

Concours OJ 1979

Filles I challenge offert par café National. 1. Deladoey L., 2'01''8; 2. Deslex C., 2'15''4; 3. Tanner U., 2'27''4; 4. Minder S., 3'14''0.

Filles II challenge offert par G. Echenard. 1. Berthoud A.-C., 2'16''6; 2. Huggler L., 2'42''1; 3. Berthoud C., 3'11''7; 4. Fiaux M., 3'15''0; 5. Frossard P., 3'41''0.

Garçons I Challenge offert par épicerie Cheseaux. 1. Chevalley R., 2'04''6; 2. Moret D., 2'05''7; 3. Genet C., 2'07''6; 4. Herren C., 2'10''8; 5. Huggler P., 2'15''8; 6. Richard J.-M., 2'16''2; 7. Guillat S., 2'21''0; 8. Tanner D., 2'33''6; 9. Moret B., 2'40''9; 10. Lenoir R., 2'59''6; 11. Layaz M., 3'17''5.

Garçons II Challenge offert par commune de Lavey. 1. Martin B., 2'29''2; 2. Ponnaz Y., 2'39''2; 3. Echenard J.-C., 2'46''5; 4. Moret S., 2'54''6; 5. Lenoir A., 3'01''0; 6. Ponnaz D., 4'43''0.

Débutants. 1. Frossard T., 22''0; 2. Berthoud D., 25''0; 3. Lauraux G., 28''2; 4. Koller C., 30''0; 5. Matthey S., 35''0; Fiaux F., 35''0.

Classement général. 1. Deladoey L., 2'01''8; 2. Chevalley R., 2'04''6; 3. Moret D., 2'05''7; 4. Genet C., 2'07''6; 5. Herren C., 2'10''8; 6. Deslex C., 2'15''4; 7. Huggler P., 2'15''8; 8. Richard J.-M., 2'16''2; 9. Berthoud A.-C., 2'16''6; 10. Guillat S., 2'21''0.

ATHLETISME

Sept crossmen suisses à Limerick

La Fédération suisse d'athlétisme a décidé de déléguer une équipe masculine forte de sept coureurs au championnat du monde de crosscountry, le 25 mars à Limerick (Eire). Markus Ryffel, qui a enlevé le titre national dimanche dernier à Ibach, a décliné sa sélection. La fédération a retenu les sept coureurs qui ont terminé derrière lui, à savoir Werner Meier, Pierre Délèze, Jean-Pierre Bersez, Fredi Griner, Guido Rhyn, Hugo Wey et Blaise Schull. La délégation suisse sera dirigée par Jean-François Pahud.

Paris-Nice: la grande inconnue...



Le Hollandais Raas sera un des favoris à la victoire finale.

Il avait suffi d'un prologue à Nogent-sur-Marne l'an dernier pour que le Néerlandais Gerrie Knetemann prenne le maillot blanc de leader de Paris-Nice et le conserve jusqu'à la fin. Cette année Jean Leulliot, l'organisateur de l'épreuve, semble avoir fait la part encore plus belle au Néerlandais, en ajoutant à son parcours une étape contre la montre par équipes de 33 km entre Joigny et Auxerre, dont les résultats interviendront au classement individuel.

Il a donné en pâture à l'équipe « Raleigh » une occasion supplémentaire de démarquer un peu plus les Knetemann ou Raas, les favoris du prologue de 8 km que les 120 coureurs disputeront mercredi après-midi entre l'usine Renault à Boulogne Billancourt et la maison de la Radio dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Paris-Nice, 29<sup>e</sup> édition n'est plus la course de rodage du passé. Les routiers-sprinters y viennent en pensant à Milan-San Remo le 17 mars, mais un succès dans la « course au soleil » a de plus en plus de valeur en cela. Le rodage, il a été effectué depuis un mois sur la Côte d'Azur. C'était le tour méditerranéen les courses d'un jour entre Aix-en-Provence et Cannes, voire le tour de Corse qui s'est achevé dimanche.

Pour gagner Paris-Nice maintenant, il faut déjà avoir rempli son carnet d'entraînement et exercer consciencieusement le métier l'hiver (ski de fond et oxygénation). Et, ce métier, il semble bien que ce soient les coureurs des Pays-Bas - tous les coureurs des Pays-Bas - qui l'acceptent le mieux. Il n'y a pas que les « Raleigh » en effet dans le peloton. Il y a aussi Joop Uoetemelk et Hennie Kuiper: encore des Néerlandais, mais dans des équipes françaises.

Le premier assure qu'il se sent en de meilleures dispositions que dans ses deux précédentes victoires (1974 et 1975), et qu'il a toute confiance dans son équipe et son nouveau directeur sportif Jean-Pierre Danguillaume, pour limiter les dégâts à Auxerre avant de renverser le cours des événements dans l'ascension contre la montre du col d'Eze (11 km), le dernier après-midi, au dessus de Nice. Le second, en changeant de couleurs (Raleigh pour Peugeot), a trouvé plus d'équipiers inconditionnels chez les Français que chez ses compatriotes.

Les conditions climatiques du mois de mars et la perspective d'une saison encore bien longue interdisent de placer sous les roues des coureurs, des cols trop élevés. Alors on a gardé les difficultés en multipliant les courses contre la montre.

Le partage, cette année sera plus nettement encore à l'avantage des rouleurs: 8 km de prologue, 33 km par équipes (l'année dernière les Raleigh avaient fait la loi dans le tour de France, mais sur 150 km), puis la montée de la Turbie.

Ce Paris-Nice vaudra aussi par l'incertitude que constitue Bernard Hinault. Le vainqueur du Tour de France 1978 a eu quelques ratés dans sa mise en route. Guimard, son directeur sportif s'en inquiète plus que lui. Le prologue sera l'occasion d'une mise au point.

Freddy Maertens et Bernard Thévenet seront les deux grands absents de cette course qui verra plusieurs formations particulièrement solides au départ. Les « Raleigh » (Knetemann, Raas, Lubberding) seront les hommes à battre. Les mieux placés pour ce faire: autant les « Miko-Mercier » (Zetemelk, Nilsson, Gisiger) que les « Peugeot » (Laurent, Kuiper, Braun, Vandenbroucke), et, à un degré moindre, les Renault-Gitane, avec le point d'interrogation que constitue Hinault.

Autres sujets d'intérêt: le retour de l'Allemand Dietrich Thurau sur les routes françaises, celui de Van Impe dans une équipe refondue, et la très bonne équipe amateur suisse avec le champion du monde Gilbert Claus.

Reste également à observer le comportement des sprinters, qui ont déjà un œil pointé sur les classiques de printemps: les Belges Peeters, Van Swevelt, Godefroot, Demeyer, Van Looy, Van Calster et Shepers, les Français Escalssan, Bossis, Friou et Pescheux, les Néerlandais Raas et Van den Hoek, ainsi que les Antonini et Gavazi.

TdR: deuxième étape avec arrivée à Romont

Avançons d'une étape sur le parcours général du Tour de Romandie que l'Union cycliste suisse et La Suisse vous préparent.

après 159 km de course puis les coureurs auront à effectuer autour de Romont (par Massonnens et Berlens) deux fois une boucle de 11 km.

Le prologue, rappelés-le, sera disputé au début de la soirée du mardi 8 mai, au cœur de la ville de Neuchâtel.

Cette étape sera très nettement plus rapide que celle du jour précédent. Après le départ on filera vers Le Locle puis on montera à la Brévine. De là, direction Fleurier et montée au col des Etroits en passant par Butte. Descente à Yverdon par Sainte-Croix, côte de Cheyres, Estavayer, Payerne, Fribourg, Le Bry, Vaulruz, Romont.

La première étape nous conduira, le mercredi 9 mai, de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds et sur son parcours on visitera le Jura bernois et le Jura.

Ravitaillement: à Payerne. Grands prix de la montagne: col des Etroits et côte de Cheyres.

Voici la deuxième étape, dont le départ sera donné à midi le jeudi 10 mai au boulevard des Eplatures à La Chaux-de-Fonds. Pour cette deuxième étape, une distance totale de 182 km et le point de chute fixé à Romont (route de Fribourg). On passera à cet endroit une première fois

Points La Suisse: Fribourg et Romont (1<sup>er</sup> passage avant le circuit final).

BOXE

MAURICE HOPE SOUFFRE D'UNE MAIN

Maurice Hope, nouveau champion du monde des poids superwelter (version WBC), est rentré à Londres, souffrant, tout comme son adversaire Rocky Mattioli, d'une blessure à la main.

Dans le même temps que l'Italien était blessé à la main droite, le Britannique voyait sa main gauche très enflée. C'est d'un crochet du gauche de cette main que Hope a descendu son adversaire à la première reprise. Hope a des ennuis avec cette main depuis un an et consultera un spécialiste.

En conséquence, il risque de ne pas remonter sur un ring d'ici quelque temps. Pour son prochain combat, il pourrait défendre, volontairement son titre, face à l'Américain Sugar Ray Leonard, l'ancien champion olympique qui est vaincu comme professionnel.

Léonard est très populaire aux Etats-Unis et à l'aide de la télévision américaine, Hope pourrait probablement tripler ses précédentes bourses pour un combat avec lui.

« C'est comme un rêve qui a été réalisé, bien que je ne me rends pas encore compte que je suis champion du monde », a déclaré Hope.

Les classements mensuels de la WBA

Poids lourds. - Champion: Mohamed Ali. Challengers: 1. Norton; 2. Knøtze (Af.S); 3. Spinks (EU); poids: 7. Righetti (It).

Mi-lourds. - Champion: Rossman. Challengers: 1. Johnson; 2. Galindez; 3. Franklin; 4. Conteh (GB).

Moyens. - Champion: Hugo Corro (Arg). Challengers: 1. Antuoforo; 2. Hagler; 3. Minter (GB).

Superwelters. - Champion: Masashi Kudo (Jap). Challengers: 1. Mattioli (It); 2. Hope (GB); 3. Kalule (Ouganda).

Mi-moyens. - Champion: José Cuevas (Mex). Challengers: 1. Benite (Porto Rico); 2. Espada (Porto Rico); 3. Weston.

Superlégers. - Champion: Antonio Cervantes (Col). Challengers: 1. Hyun Kim (Corée); 2. Montilla (Dom); 3. de Jesus (Porto Rico).

Légers. - Champion: titre vacant. Challengers: 1. Pitalua (Col); 2. Espana (Ven); 3. Noël (Trinidad).

Superplume. - Champion: Samuel Serrano (Porto Rico). Challengers: 1. Arguillon (Nica); 2. Mgxaji (Af.S); 3. Hidalgo (Pan).

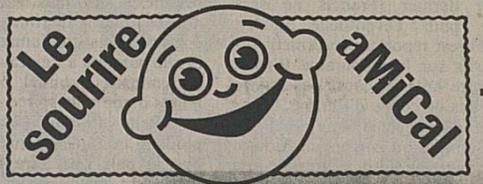
Plume. - Champion: Eusebio Pedroza (Pan). Challengers: 1. Lopez; 2. Carrasquilla (Esp); 3. Alarez (Arg); 4. Castanon (Esp).

Supercoq. - Champion: Ricardo Cardona (Col). Challengers: 1. Gomez (Porto Rico); 2. Hernandez (Nica); 3. Palma (Arg).

Coq. - Champion: Jorge Lujan (Pan). Challengers: 1. Zarate (Mex); 2. Zamora (Mex); 3. Garcia (Nica).

Mouche. - Champion: Betulio Gonzalez (Ven). Challengers: 1. Canto (Mex); 2. Espadas (Mex); 3. Ibarra (Pan).

Mi-mouche. - Champion: Yoko Gushiken (Jap). Challengers: 1. Sungjun Kim (Corée); 2. Pedroza (Pan); 3. Ursua (Mex).



«Un petit carton de toutes les couleurs»

La FYF (Fédération yougoslave de football) en a vu de toutes les couleurs. Elle a purgé dernièrement son contingent arbitral et les diverses enquêtes ont débouché sur des résultats pour le moins surprenants. Parmi les hommes en noir qu'elle a destitués de leurs fonctions se trouvaient:

- un asthmatique: il manquait pas de souffle!
- un trop «enveloppé»: pas étonnant, il mangeait comme un ocre;
- un cardiaque: il substituait aux arrêts de jeu... les arrêts de cœur;
- un alcoolique: à force de trop aimer le rouge et de courir sur le vert, il devenait violet;
- et deux arbitres dont l'échelle d'appréciation des fautes paraissait ombrageuse: une jambe cassée était sanctionnée d'un avertissement, alors qu'une simple «retenue» de

maillot était suivie de l'expulsion. Mais le pot aux roses fut découvert. Tenez-vous bien, ces deux «siffleurs» confondaient carton rouge et carton jaune parce qu'ils étaient... daltoniens! (Authentique!) Lorsqu'on les mit devant le fait accompli, ils s'exclamèrent: «Ah! vous savez, des coups et des couleurs!»

Humeur rouge...

Or donc, les fatidiques Brigades rouges ont menacé de mort le fabuleux Bjorn Borg pour avoir revêtu l'uniforme militaire israélien. C'est ce qu'on appelle faire fi des us et des costumes! Mais comme nous savons qu'au royaume des aveugles, même terroristes, les Bjorn sont rois, on peut espérer que le prince-sans-rire du tennis leur renverra... la balle. Dans le cas contraire, la triste réalité dépasserait l'affliction!

McIC

D'où provient ce nuage blanc? L'arbitre qui éternue? La tornade d'Ajax? La pollution? La fin d'un conclave? Un coup franc... fumant? L'ambiance qui chauffe? Le pétard d'un fumist...érique? Non, simplement un joueur qui vient de... démarrer sur les chapeaux de roue, à l'image du Grand Prix suisse de football. «Un pour tous, tousse pour moi.»



# Ce soir, Servette et Grasshopper engagés

## Grasshopper, un pacte pour un nouvel exploit

Au stade des Trois-Chênes, samedi soir, les avis convergeaient. D'un côté comme de l'autre, on s'accordait à reconnaître que la performance de Grasshopper n'avait été en aucun cas exaltante, enthousiasmante, encore moins rassurante. La reprise du championnat, à peine remise sur orbite, venait-elle donc de jeter déjà le discrédit sur l'avenir des Zurichois en coupe d'Europe dont le troisième volet se jouera en partie pour eux, ce soir, au stade du City Ground, à Nottingham? A en croire les observateurs, déçus de la manière terriblement inconsistante utilisée par Grasshopper à Genève, on serait naturellement tenté de répondre par l'affirmative. Mais ce serait alors oublié deux évidences manifestes: d'une part celle qu'un match de championnat ne s'apparente en aucune façon à un match de coupe d'Europe et d'autre part celle que Grasshopper n'est jamais aussi fringant que dans une compétition qui requiert à la fois une concentration absolue et une motivation totale.

### Le décor est planté

Avec l'équipe de Nottingham Forest, le décor est pourtant rapidement planté. Solidement orchestrée, autour de la charnière centrale McGovern-Gemmill, l'équipe britannique, actuellement sixième en championnat, vaut essentiellement par sa redoutable armature défensive où veillent avec une étonnante vigilance le gardien Peter Shilton et le géant Larra Lloyd (1 m 88 pour 80 kg). La rigidité de son système défensif (2e meilleure défense de première division avec 16 buts reçus) constitue indiscutablement le point fort de la formation entraînée par Brian Clough, laquelle parvient ainsi à pallier partiellement son affligeante carence offensive (28 buts marqués en 24 matches de championnat).

Privé de sa nouvelle étoile, Trevor Francis, le joueur le plus cher de Grande-Bretagne depuis que Nottingham a accepté de verser les 900 000 livres (près de trois millions de francs suisses!) exigées par Birmingham City pour son transfert au début février dernier (Francis ne sera qualifié que pour l'éventuelle finale), Nottingham Forest reportera forcément ses espoirs offensifs sur le redoutable Birtles, auteur de quatre buts au cours des quatre derniers matches de coupe d'Europe, et sur ses habitués pourvoyeurs que sont les McGovern, Gemmill ou Anderson. Ajouter à tous ses éléments de base, le prestige que lui ont accordé ses récents succès sur Liverpool (2-0 et 0-0) et sur l'AEK Athènes

(2-1 et 5-1) autorisent naturellement la formation britannique à viser très haut. Il appartiendra donc à Grasshopper de prouver qu'elle n'a cure de ce genre de considération comme de la notoriété évidente de son adversaire de ce soir...

### Un pacte pour un nouvel exploit?

Grasshopper, l'évidence crève les yeux, ne va donc pas baigner dans la facilité dérisoire, ce soir, au stade du City Ground appelé à faire une nouvelle fois le plein (50 000 places) à la suite du refus par Brian Clough d'autoriser toute retransmission télévisée en Angleterre.

A l'instar de son adversaire, l'équipe helvétique disposera cependant elle aussi de quelques arguments choc, dont le moins négligeable ne sera très certainement pas son plus récent exploit qui lui avait valu, en novembre dernier, d'éliminer le prestigieux Real Madrid de cette compétition européenne. A quelques heures du match aller de ces quarts de finale, la réminiscence conserve plus que jamais sa pleine saveur. Si elle parvient à s'extraire momentanément du contexte habituel pour se plonger le temps d'une folle soirée dans l'euphorie qui lui avait valu jadis d'incomparables exploits, il ne fait pratiquement pas de doute que le pari peut être tenu. Cela exigera forcément quelques sacrifices sur le plan de l'organisation défensive et offensive (il est

d'ailleurs fort probable que l'entraîneur Johanssen opérera à nouveau avec le seul Sulser - neuf buts cette saison en coupe d'Europe - à la pointe de l'attaque afin de permettre à sa charnière centrale de mieux tisser sa toile au milieu du terrain), mais l'enjeu en vaudra nécessairement la chandelle.

Et à ce niveau-là, chacun sait que le résultat importe généralement plus que la manière...

Gérard Joris

### EQUIPES PROBABLES

**Nottingham Forest** : Shilton ; Anderson, Lloyd, Burns, Clark, O'Neill, Gemmill, McGovern, Woodcock, Birtles, Robertson.

**Grasshopper** : Berbig ; Hey, Wehrli, Montandon, Heinz, Hermann, Bauer, Meyer, Egli, Ponte, Sulser, Herbert Hermann.

Début de la rencontre à 20 h. 30.



Le championnat d'Angleterre ne connaît pas de trêves, quelles que soient les conditions climatiques. C'est déjà un premier élément qui parlera en faveur de Anderson, Birtles et O'Neill (de gauche à droite) et de leurs coéquipiers de Nottingham Forest, ce soir, au City Ground.

Photo Zimmi-Press

## Mission spéciale pour Dutoit à Düsseldorf Pasmandy: «Une prudence pleine d'ambition»

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL : JACQUES MARIÉTHOZ

Il y a dix ans, Wilhelm Reucher achetait 50 000 m<sup>2</sup> de terrains, à quelque dix kilomètres de Düsseldorf. A l'époque, il investissait 20 000 DM dans la construction d'un complexe (hôtel-restaurant, sauna, piscine, tennis, terrain de football, etc.), qui vaut aujourd'hui la bagatelle de sept millions de DM.

C'est dans ce paradis, qui a accueilli, par exemple, les Argentins lors du Mondial 1974, ou les Hollandais en décembre 1978, que le FC Servette prépare son quart de finale de la coupe des vainqueurs de coupe européenne.

« En succédant à de si prestigieux joueurs dans cette retraite dorée, nous ne pouvons qu'atteindre la demi-finale », lançait Peter Pazmandy, en rencontrant quelques journalistes romands venus rendre visite à la délégation genevoise.

Il ne fait pas l'ombre d'un pli, que les Servettiens, qui ne s'occupent pas de la récente défaite de leurs adversaires en championnat (5-0 à Stuttgart), se sont préparés avec sérieux. Les hommes de Pazmandy tentent vers la demi-finale comme un enfant vers le plus beau des jouets.

### DUTOIT AU CENTRE DU DÉBAT

Hier matin, vers 10 heures, Karl Engel rentrait à l'hôtel, suivi de son entraîneur. Au terme d'un entraînement ahurissant, le portier genevois accusait une perte de poids de deux kilos.

A 18 heures, toute l'équipe foulait la pelouse grasse du Rheinstadion en guise de répétition générale.

Dans cette aventure des quarts de finale, Pazmandy, comme face à Nancy, au tour précédent, reconduit sa formation-type à une seule exception. Guy Dutoit (20 ans) a été préféré au Tessinois Elia. Il s'agit, avant tout, d'une disposition tactique. En effet, l'entraîneur allemand, Dieter Tippenhauer, possède un joueur dangereux, terreur des gardiens de la Bundesliga. Klaus Allofs (23 ans) a déjà inscrit onze buts en championnat. Pazmandy (pas plus que Sundermann dernièrement) ne pouvait se désintéresser de la question. Il va donc confier une mission spéciale à Dutoit, chargé de marquer Allofs. Le demi avait déjà tenu le même rôle en rencontrant Paok Salonique (premier tour) face au talentueux Koudas.

### DEUX ATTAQUANTS ET QUATRE DEMIS

Evidemment, en remplaçant Elia par Dutoit, le contexte change avec quelques nuances. Servette évoluera avec deux attaquants (Hamburg et Pfister) et avec quatre demis (Dutoit, Barberis, Schnyder et Andrey).

On remarque que Pazmandy se préoccupe surtout de ne pas perdre la maîtrise au centre du terrain, tout en s'assurant un éventail de possibilités offensives, aussi bien par Hamburg et Pfister, que par les incursions de Barberis, Andrey et Schnyder.

Dans ce match-total, on peut aisément s'imaginer que même Piet Hamburg devra se plier à une tâche particulière, celle de freiner d'éventuelles envolées de l'homme qui possède le tir le plus puissant des joueurs de la Bundesliga. Le stoppeur Zimmermann frappe la balle avec une telle violence qu'elle s'en va à 128 km/h vers sa destination. Dans ce contexte du quart de finale, Peter Pazmandy semble avoir opté pour une relative prudence... pleine d'ambitions.

### PAZMANDY : « S'EXTÉRIORISER ! »

Peter Pazmandy demeure aussi lucide au Rheinstadion qu'aux Charmilles : « L'accès à la demi-finale ne se joue pas ce soir totalement, mais en grande partie. J'attends un Düsseldorf décidé à jouer le tout pour le tout, car pour lui, hors cette coupe, tout espoir est perdu pour les compétitions européennes, la saison prochaine. Fortuna essaiera de s'imposer avec une avance d'au moins deux buts, afin de se rendre confiante aux Charmilles. Nous ne sommes pas venus ici pour limiter les dégâts. Même si Andrey évolue en faux ailier, cela ne signifie pas que nous limitons l'offensive. Ce match est très important pour nos joueurs, qui envisagent pour la première

fois de leur carrière de participer à une demi-finale de coupe européenne. La motivation apparaît clairement, mais elle ne supprime pas la nervosité. Il faut absolument que mes joueurs parviennent à s'extérioriser, en se persuadant que notre chance de qualification existe. C'est seulement en prenant les responsabilités à tous les niveaux que nous réussirons. »

**Equipe probable du Servette** : Engel ; Valentini, Guyot, Trinchero, Bizzini ; Barberis, Dutoit, Schnyder, Andrey ; Pfister, Hamburg. **Remplaçants** : Milani (gardien), Martin, Elia, Peterhans.

**Fortuna Düsseldorf** : Daniel ; Zewe, Brei, Zimmermann, Baltus, Fanz (Bommer), Wikl, Schmittz (Lund), Klaus, Allofs, Seel, Guenther.



Comme il l'avait fait au tour précédent face aux Français de Nancy, le Servette jouera crânement sa chance en quarts de finale. Son voyage à Düsseldorf ne se transformera pas forcément en une descente aux enfers... pour Elia, Andrey, Pfister (de droite à gauche) et pour leurs coéquipiers.

Photo ASL

## Cologne - Glasgow 1-0 (0-0)

Les Ecosseis des Glasgow Rangers ont su résister à la pression du FC Cologne qui, devant son public, entendait bien obtenir un avantage décisif dans son match aller des quarts de finale de la coupe d'Europe des champions. Les poulains de Hannes Weisweiler ont échoué dans leur entreprise. Ils se sont heurtés à une défense de première force. Les deux arrières centraux, Forsyth et Jackson, ont fait merveille dans le jeu aérien, facilitant ainsi la tâche de leur gardien, le géant McCloy.

Le marquage extrêmement serré appliqué par les Ecosseis a certainement surpris et gêné les Allemands. C'est ainsi que Jackson n'a laissé aucune liberté de mouvement à Flohe et que Jardine s'est employé constamment à neutraliser le redoutable buteur Müller. La tâche de ce dernier s'est trouvée compliquée par le fait qu'il se trouvait privé de ses deux ailiers habituels, le Japonais Okudera (baisse de forme) et le Belge Van Gool (blessé). Ces deux absences ont sans aucun doute eu une influence décisive sur l'issue de la rencontre.

L'activité offensive des défenseurs et des demis allemands qui, à l'image de l'international Zimmermann, se lançaient dans des montées échevelées balle au pied, a par ailleurs facilité la tâche de l'arrière équipe écossaise, qui eut toujours le temps de se regrouper. Le corner-score de 15-4 indique pourtant bien qu'elle fut la suprématie territoriale du FC Cologne.

Cette suprématie fut constante en première mi-temps. Les Allemands ne se créèrent pourtant que deux ou trois chances de marquer contre une aux Ecosseis, qui faillirent bien ouvrir le score, contre le cours du jeu, à la 34<sup>e</sup> minute, par Smith.

En deuxième mi-temps, le FC Cologne conserva l'initiative des opérations et c'est en toute logique qu'il ouvrit la marque à la 56<sup>e</sup> minute, par Müller, sur une mêlée consécutive à un centre de Flohe. Les Allemands ne parvinrent cependant pas à accélérer encore l'allure pour faire définitivement la décision. Ce sont même les Ecosseis qui se montrèrent les plus dangereux en fin de rencontre.

Mungersdorfer Stadion de Cologne. - 35 000 spectateurs. - Arbitre : Ericsson (Suède). - But : 56<sup>e</sup> Müller 1-0.

**FC Cologne** : Schumacher ; Konopka, Schuster, Gerber, Zimmermann, Glowacz (75<sup>e</sup> Prestin), Neumann, Cullmann, Flohe, Littbarski, Müller.

**Glasgow Rangers** : McCloy ; Jardine, Forsyth, Jackson, Dawson, McDonald, Russell, McLean, Denny (70<sup>e</sup> Millar), Parlane (65<sup>e</sup> Urkuhart), Smith.

Match retour le 21 mars.

● TUNIS. - Match représentatif : Tunisie - Espoirs français 0-0.

● FRANCE. - Championnat de première division, matches en retard : Lyon - Sochaux 1-0 ; Nancy - Bordeaux 4-1.

## Défaite des juniors suisses

Au stade du Neufeld à Berne, la sélection suisse des juniors, qui prépare son match éliminatoire du tournoi de l'UEFA contre le Portugal (28 mars à Fribourg) a perdu la rencontre d'entraînement, qui l'opposait à Neuchâtel Xamax. En deux fois 40 minutes, l'équipe de ligue nationale A s'est imposée par 3-2 (mi-temps 1-0). Malgré la défaite, la sélection a fait bonne impression sur le plan de l'engagement physique. A la 52<sup>e</sup> minute, elle s'est toutefois trouvée menée par 3-0. En l'espace d'une minute, Marcel Koller parvint cependant à réduire l'écart à une seule longueur. Le gardien Urs Zurburchen fut parmi les meilleurs de la sélection. Beat

Siegenthaler, qui prit sa place dès la reprise, encaissa en revanche deux buts qui semblaient arrêtables.

**Stade du Neufeld**. - 100 spectateurs. - Arbitre : Jaberg (Thoune). - Buts : 18<sup>e</sup> Bianchi 0-1 ; 45<sup>e</sup> Schleifer 0-2 ; 52<sup>e</sup> Zaugg 0-3 ; 69<sup>e</sup> Koller 1-3 ; 69<sup>e</sup> Koller 2-3.

**Sélection suisse des juniors UEFA** : Zurbuchen (41<sup>e</sup> Siegenthaler) ; Klein, Karlen, Forestier, Müller (41<sup>e</sup> Richard Koller), Marcel Koller, Kundert, Geiger, Vontobel (41<sup>e</sup> Tagliati), Saunier, Matthey (41<sup>e</sup> Taddei).

**Neuchâtel Xamax** : Constantin ; Hofer, Salvi (41<sup>e</sup> Choppard), Capraro, Schleifer, Hasler, Müller, Bianchi (41<sup>e</sup> Facchinetti), Rub, Küfer (41<sup>e</sup> de Coulon), Zaugg.

**Notes** : 75<sup>e</sup> tir sur un montant de Tagliati. Beltrami et Schönauer (blessés) n'ont pu jouer avec la sélection.

### Ce soir (20 h. 30) à Sierre HC Lens - Vallée de Joux

C'est ce soir, à 20 h. 30, que le HC Lens dispute son match capital pour son ascension en première ligue. L'équipe valaisanne rencontrera la formation de la Vallée de Joux, sur la patinoire de Graben, à Sierre. Il est à souhaiter que de nombreux supporters se rendent à Graben pour encourager les Lensards, qui doivent absolument remporter ce match pour accéder à la première ligue.

## Stade de Tourbillon Sion

Dimanche 11 mars, à 14 h. 30

Match de championnat de ligue nationale A

## Sion - Lausanne

En ouverture à 12 h. 30: Sion LNC - Lausanne LNC

Vente des billets: kiosque Defabiani, avenue Ritz, Sion; kiosque Wuest, place du Midi, Sion; bar La Grange, Montana.

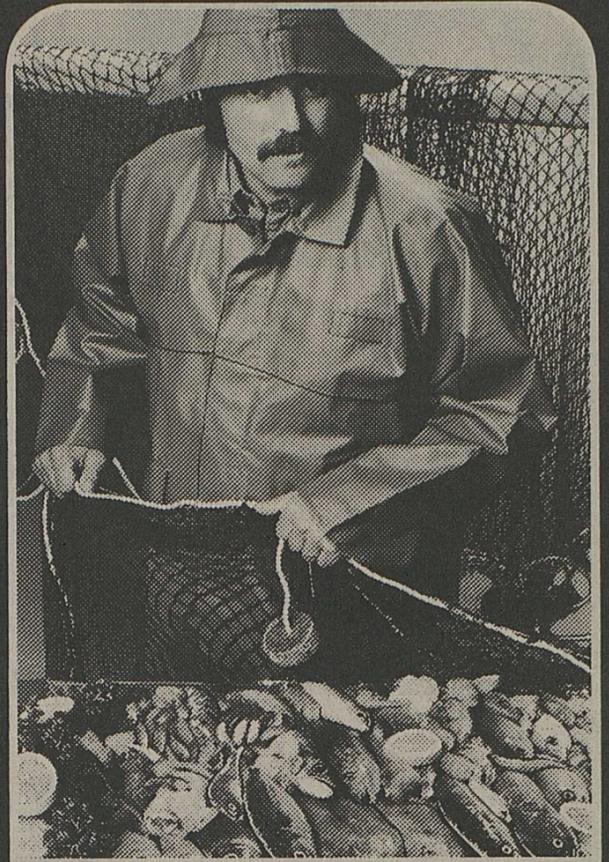
Location: tous les jours de 14 à 17 heures - Tél. 027/22 42 50

Les billets, réservés au secrétariat et qui ne sont pas retirés un quart d'heure avant le match, seront mis en vente. 36-6606



# Porc

Cou	kg	14.50
Tranches	kg	14.90
Filet	kg	20.90
Saucisse à rôtir	kg	8.90



## Super-Hit

# Côtelettes de porc

# 11.90

1 kg

# Charcuterie

Jambon Royal 1er choix	100 g	1.55
Mortadelle géante 1er choix	100 g	-.75
Salami (Grottino) 1er choix 400-600 g	100 g	1.75
Saucisse de Francfort 2 paires (100g.1.04)	240 g	2.50
Saucisse valaisanne à l'ail à manger cru	pce. 200 g	2.75

# Poisson

# Filets de carrelets

1er choix

# 1.-

100 g

# ACTION

Hachis de bœuf	kg	8.90
Lard maigre fumé	kg	7.90
Escalopes de dinde (cong. imp.)	kg	13.90
Cuisses de poulet (cong. imp.)	kg	5.90

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

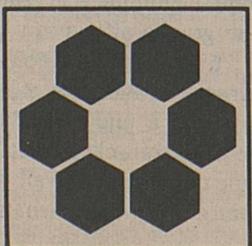
Prix valables du 7 au 10. 3. 1979

# Veau

Ragoût sans os	kg	14.90
Roulé	kg	15.90
Rôti, épaule	kg	21.-
Escalopes	kg	33.-

# ACTION

Colin norvégien	100 g	-.70
Truites imp.	100 g	-.95
Colinot feiture	100 g	1.20
Moules d'Espagne	1 kg	2.90



# PLACETTE

**No 1**  
en Suisse Romande

Prix. Qualité. Choix.

# MIGROS

## ★ VALAIS

Action  
7-17.03



### LE VEAU EST AVANTAGEUX

Rôti-épaule 1/2 kg	<b>11.-</b>	Côtelettes 1/2 kg	<b>10.50</b>
Rôti roulé 1/2 kg	<b>9.-</b>	Ragoût -poitrine 1/2 kg	<b>5.90</b>

Action  
7-13.03

Fromage à raclette Walker FRANCE 1/2 kg	<b>4.90</b>
Vacherin fribourgeois 1/2 kg	<b>5.10</b>

Action  
7-10.03



**Pâté MAISON**  
100g **1.10**  
au lieu de **1.40**

Action  
7-10.03



**Cabillaud frais**  
sans tête  
1/2 kg **3.20**  
au lieu de **5.50**

MIGROS PRODUCTION

**Golden du Valais**  
1er choix  
sachet 2 1/2 kg

kg **1.60**

Offre spéciale  
7-10.03

**Fraises d'Israël**  
Barquette 230g **1.90**

Offre spéciale  
7-10.03

**Cœurs de France** paq. 350g **2.40**  
au lieu de **2.80**



### HITACHI 286

TV couleurs, 46 cm.  
Tube image In Line  
8 programmes  
Haut parleur frontal  
Boîtier couleur noyer, front argent  
Dimensions L x H x P 58,2 x 39,6 x 43,4 cm

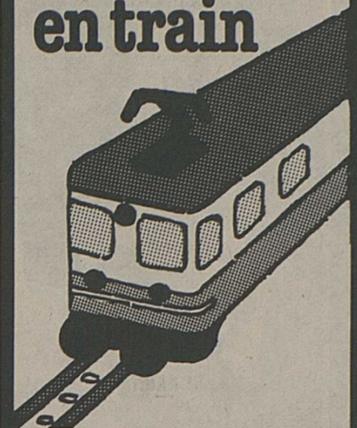


**Baisse! 780.-**  
au lieu de **980.-**

Garantie 1 année - Garantie tube-image 3 ans  
Livraison gratuite dans notre rayon d'activité  
Service après-vente assuré par nos spécialistes

DANS NOS MARCHES DE MONTHÉY - MARTIGNY - SION - SIERRE - VIEGE - BRIGUE

## Weekends intervilles en train



Les «petites» vacances, un grand succès.

Rudesheim dès Fr. 140.-  
Marseille dès Fr. 115.-  
Salzburg dès Fr. 112.-  
Rome dès Fr. 90.-  
Bruxelles dès Fr. 150.-

Notre offre: 2-4 jours, chambre/petit déjeuner, tour de ville, voyage en train (prix départ frontière suisse) et beaucoup de liberté pour découvrir la ville de vos rêves. Ces offres font partie du programme railtour «Weekends intervilles en train». Inscrivez vous dès aujourd'hui auprès de la gare la plus proche ou dans votre agence de voyages habituelle.

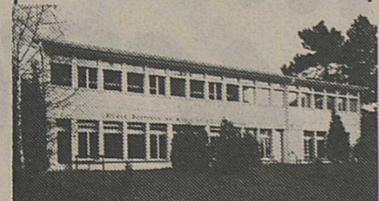
## railtour suisse

voyages en train.

Martigny: Dechêne Voyages, 2 17 88  
Monthey: Monthey-Voyages, 4 21 40 • TCS 4 55 17  
Sierre: Lathion Voyages S.A., 55 85 85  
Sion: ACS-Voyages S.A., 22 11 15 • Elysée-Voyages 22 21 80 • Lathion-Voyages S.A. 22 48 44 • Lavanchy S.A. 22 83 87 • TCS 23 13 21  
Verbier: Wagons-Lits Tourisme - Verbier Tours SNC 7 44 44

**makrolon**  
**plexiglas®**  
en plaques, blocs, barres et tubes  
débitage - usinage  
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne  
1032 Roman-sur-Lausanne  
(021) 35 41 51

**ÉCOLE PRATIQUE DE RADIO ET D'ÉLECTRONIQUE S.A.**  
Avenue du Tribunal-Fédéral 31  
1005 LAUSANNE



Devenez **INGÉNIEURS-TECHNICIENS-ÉLECTRONICIENS** par des études complètes en électronique, avec formation pratique indispensable, recommandées par l'industrie. Renseignements et prospectus sur demande à la direction de l'école au **021/22 16 19**.  
Admission chaque début de mois.  
139.375.545

234

Gudrun Pausewang



## L'ENLÈVEMENT DE DOÑA AGATA

Copyright by Cosmopress, Genève

La ville d'Andagoya enregistra une diminution notable de la criminalité. En dehors de quelques meurtres, toujours passionnels, et d'une certaine quantité de vols importants, rien ne s'y passait qui fût vraiment digne d'être mis en épingle. Toutefois, un commerce clandestin de whisky de contrebande prit un essor extraordinaire, sans qu'on pût relever la moindre trace qui eût conduit aux contrebandiers. Du fait que les hauts fonctionnaires de la police et son chef lui-même étaient les premiers amateurs de ce whisky dont la qualité était excellente et qui coûtait le tiers de celui importé régulièrement, les enquêtes n'étaient peut-être pas menées avec l'énergie nécessaire. Un agent de police, tombé par le plus grand des hasards sur une piste sérieuse, préféra se taire pour recevoir chaque semaine une bouteille de whisky gratuite, jusqu'au jour où il mourut pour avoir bu d'un coup sa ration hebdomadaire.

Un an environ après le dernier enlèvement de doña Agata, on célébra dans la seconde grande ville du pays, Chacaca,

l'inauguration sur la rue principale d'un nouveau bar, le « Lucrecia-Bar », où l'on servait un whisky à un prix extrêmement modeste malgré une qualité qui ne laissait rien à désirer. Bientôt, ce bar fut des plus fréquentés. Ses propriétaires n'avaient fait aucune économie sur la décoration intérieure: colonnes dorées, plafond bleu ciel parsemé d'étoiles, des quantités de petites niches fort intimes, des bancs circulaires et des tables où le bleu se mêlait à l'or, le tout convergeant vers une estrade où une armure de chevalier trônait dans un décor de fleurs. Des orchestres divers se succédaient tout au long de la nuit. Les grands personnages du monde des affaires prirent l'habitude d'y venir. Le mercredi surtout connaissait une grande affluence; la direction avait eu une idée géniale: tout client qui consommait ce soir-là pour plus de vingt cruces en boissons et en aliments divers avait le droit de participer à une tombola. Le vainqueur du gros lot revenait le jeudi soir, choisissait la serveuse de son goût comme compagne de table, et buvait dans la nuit autant qu'il le désirait, le tout *gratis pro Deo*, naturellement.  
(A suivre)

**Discipline par le jeu**

L'ouverture du jardin de circulation coïncide avec l'année internationale de l'enfance. Ce n'était pas voulu mais c'est heureux. Si nos gosses sont maintenant à l'abri de nombreux dangers naturels qui les guettaient naguère, les techniques et machines modernes en ont créé d'autres. Il n'est plus possible de se déplacer librement nulle part. Aussi, bon gré mal gré, devons-nous inculquer très tôt aux jeunes la discipline et les automatismes qui leur permettront de déjouer les embûches de la circulation automobile. Comme le Sioux exerçait ses sens pour s'intégrer totalement à la savane, le petit citadin doit s'adapter à un milieu difficile et cela requiert tout un entraînement. Ce jardin où sont reproduites les situations principales qu'il aura à affronter dans la réalité lui donne la possibilité de s'entraîner sans risques et en jouant.

En jouant, c'est essentiel. On ne veut pas de «drill», ni bourrage de crâne. Il faut éviter de présenter à l'enfant la vie comme quelque chose d'austère et de compliqué nécessitant un examen d'entrée. Si l'on croit maintenant qu'il faut tout enseigner, qu'on le fasse au moins agréablement et par le jeu, qui est la meilleure approche de l'existence.

Sion, le 27 février 1979.

Le président de Sion

*L. Carver*



# Si tous les enfants du monde...

Spécial enfants

Réalisation NF

Textes Simone Volet



L'année internationale de l'enfance marquera indiscutablement 1979 de son empreinte: «L'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même.» En proclamant 1979 «Année internationale de l'enfant», l'ONU a voulu que chacun d'entre nous prenne conscience de cette exigence qui figure dans le préambule de la Déclaration des droits de l'enfant.

Pour ceux qui se poseraient la question «Pourquoi une année de l'enfant», l'UNICEF a répondu: «Il existe 1,5 milliard de bonnes raisons, et la plupart d'entre elles ont moins de dix ans.»

Pourquoi ce «Spécial enfants»? 1979 c'est l'occasion d'innover et de publier ces quelques pages à leur intention, sans autre prétention que de leur faire plaisir en nous adressant à eux, directement:

— Impossible de concentrer dans quelques pages tous les sujets qui vous intéressent, petits lecteurs. Alors nous avons puisé dans l'actualité, dans quelques réalisations à votre intention, dans des manifestations imminentes à votre mesure, et nous avons l'embarras du choix... et comme le Salon international du tourisme et des vacances, ainsi que KID, le Salon international de l'enfance et de la jeunesse, vont bientôt s'ouvrir à Lausanne, du 24 mars au 1<sup>er</sup> avril, j'ai bien envie de commencer par une histoire d'Indiens, «les Mohawk» ce village indien du Canada qui va être reconstitué au palais de Beau-lieu à Lausanne, pendant ces salons:

**Ces Indiens venus du Nord**

La légende de Hiawatha, le grand chef Mohawk (mot qui veut dire cannibale), est l'une des plus sages et des plus belles. Venu du ciel pour arrêter la querelle des Iroquois, il amerrit sur une barque blanche au milieu du lac Tioti, qu'il fit assécher par des milliers d'oiseaux. Le troc engendrait des disputes chez les Indiens. Alors Hiawatha leur montra, au fond du lac, les coquillages et leur dit: «Je vous ai apporté la monnaie.» Il leur apprit à les tailler en rond, à les enfiler comme des perles pour mieux les compter et enfin à s'en servir pour payer leurs achats.

«Vous les appellerez des wampums.»

Ce fut la première action de Hiawatha, dès son arrivée au pays indien. Il venait des régions situées par-dessus les nuages. Et Hiawatha se construisit un wigwam, sur une éminence voisine du lac.

Aujourd'hui, les Mohawk sont réunis dans un village qui se nomme Caughnawaga, centre de la réserve Kanawake, située à environ 16 km de Montréal, sur la rive sud du Saint-Laurent. Ils appartiennent à la famille des Iroquois et leur idiome est issu du langage de ces derniers.

Les Iroquois sont nés de l'Amérique du Nord. Ils regroupent les Cherokee, les Tuscarora et les Susquehanna, qui occu-

**Ci-dessus. — A gauche:** blouse manches courtes et jupe à plusieurs rangs assortis, petit motif à pois, en coton-viscose. Fonds rouge ou bleu.

**Au centre:** chemise rayée à manches longues, petit col mode, manchettes. En coton bleu.

Le gilet est orné de rubans en lin et de nombreuses petites poches, coloris écru. Blue-jeans en denim de coton, broderie dorée sur la poche de derrière.

**A droite:** gilet à carreaux et blouse unie assortie en pur coton. Coloris brun ou bleu. Les jeans mode sont en satin de coton beige.

Collections C. & A.

**Ci-dessous. —** Le cheval du chef indien croise la voiture du shérif. (Photo Salon int. vacances Lausanne.)

paient les terres délimitées aujourd'hui par les frontières des Etats-Unis d'Amérique ou peu s'en faut. Ce peuple comprenait également les Huron, les Wenros, les Eries, les Tobacco, les Mohawk, les Oneida, les Onondaga, les Cayuga et les Seneca de la région des Grands Lacs et de la vallée du Saint-Laurent. Ils s'étaient érigés en nation. Les cinq dernières, soit les Mohawk, les Oneida, les Onondaga, les Cayuga et les Seneca étaient les plus renommées.

Ces Indiens croient qu'ils sont sur terre avec une responsabilité spirituelle: être garants de la vie du monde. Ils se partageaient le souffle de vie de Tharonhiawakon, le Créateur. Leur descendance mythique est l'une des plus particulières. Ils se reconnaissent comme le peuple original. Race humaine supérieure à toutes les autres, ils assument leur nom d'«ongwe honwe», ce qui veut dire «hommes qui surpassent l'humanité». Leur organisation prouve qu'ils avaient su bannir la servitude et, par des alliances sociales et politiques, obtenir la conception parfaite du monde. La ligue était dédiée à l'action coopérative et sociale, à l'assistance mutuelle et à l'élimination des conflits et des luttes.

**La grande paix**

Les Mohawk sont considérés comme les initiateurs de la grande paix et ils partageront avec les Seneca la responsabilité de garder les deux entrées de la «Long House», cette grande maison qui symbolisait la confédération et où se tenaient toutes les réunions des chefs. Les Mohawk habitaient la vallée portant leur nom, aujourd'hui emplacement de la ville d'Albany et gardaient la porte de l'est. Ils furent les premiers à entrer en

contact avec les Européens, avec lesquels ils établirent des relations commerciales. Ceci fut valable avec les Hollandais au début du XVII<sup>e</sup> siècle et dès 1666 avec les Français. Avec ces derniers ils établirent une paix d'honneur.

En 1667 un groupe d'Oneida et de Mohawk quitta la région d'Albany pour se fixer à La Prairie, sur des terres appartenant aux jésuites, près de Montréal. Le nom anglais de Caughnawaga se traduit par Sault Saint-Louis en français et par Kanawake en iroquois.

Les Mohawk sont réputés dans le Nouveau Monde, pour ne point connaître le vertige. C'est ainsi que les grands bâtisseurs anglais et américains les payèrent à prix d'or pour construire les plus grands ponts et les plus hauts gratte-ciel. Ils sont, selon les jésuites, des êtres supérieurement doués.

Leurs luttes pour la récupération de leurs terres se poursuivent de nos jours. Les Indiens Mohawk sont très fiers de leurs traditions. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ils menèrent des luttes sévères à l'intérieur de leurs propres familles pour éviter un mélange avec les Blancs.

La volonté de maintenir vivantes les traditions les plus ancestrales est si forte que chacun est encore baptisé d'un nom indien, quand bien même ce dernier ne peut plus figurer sur les passe-ports.

L'artisanat des Mohawk est à la fois riche et varié. L'art, la peinture, la danse et la sculpture y tiennent aussi une place très large. Le village indien artisanal qui sera reconstitué à Lausanne, sera pour le moins révélateur, avec plus de trente personnes. Un groupe de huit danseurs mohawks présentera le rythme traditionnel, sacré et aussi populaire des Indiens d'Amérique du Nord.



A l'abri

**Formation**

A l'abri de tous soucis financiers :  
la Banque Cantonale du Valais assure à la jeunesse le financement de sa formation.  
Nombreuses facilités.



Votre banque cantonale



**Le Colibri**

Boutique

**MARTIGNY**

Académie de danse classique

**Cilette Faust**

Tél. 027/55 02 56



Membre de la Fédération française des professeurs de danse  
Membre des Rencontres internationales de danse contemporaine, Paris  
Médaille d'honneur du stage mondial de la danse, Paris (direction Serge Lifar)  
Cours de danse classique, moderne, jazz, contemporaine, claquettes  
Lundi, jeudi, vendredi à Sion - Mardi, mercredi à Sierre - Samedi à Crans



Nouveau - En exclusivité à Sion

**ORGUE ELECTRIQUE BALEANI**

15 registres

Seulement **Fr. 1300.-**

Bâtiment Richelieu, place du Midi - 027/22 12 07

**Portes**

**basculantes**

la porte idéale, bon marché pour votre garage, atelier, dépôt, etc.  
Div. dim. standard dès Fr. 295.- seul.

Saisissez l'occasion! Uninorm  
Tél. 021/37 37 12  
109.119.636

Tous les futurs grands sportifs achètent leur équipement, car c'est le meilleur, chez

**Kuchler - Pellet**  
AUX GALERIES DU MIDI SION Tél. 027/23 17 51

Nos collections sont arrivées!

Très beau choix en  
**vestes - manteaux - jupes**  
**pantalons à pinces**

Linflor - Rainett: **Paris**

MODE JEUNESSE

au **BAMBINO**

M<sup>me</sup> Leryen

**MARTIGNY**

Tél. 026/2 22 90

“ÉCONOMISER  
L'ESSENCE EN  
ROULANT  
VW”

# Golf

6 ans de  
garantie de  
carrosserie  
dès à présent sur  
toutes les voitures de  
tourisme neuves.

# Fr. 11'150.-

+ transport

(économie, fiabilité  
et sécurité comprises.)

Système de ventilation et de chauffage réglable  
en continu  
Adduction d'air frais séparée orientable  
Dégivreur de vitres latérales  
Evacuation d'air forcée

Appel de phares  
Clignotants de panne  
Commutateur de feux de stationnement  
Témoin lumineux de température d'eau

Carrosserie de sécurité  
Colonne de direction de sécurité  
Rétroviseur intérieur à position  
anti-éblouissante

Lunette arrière chauffante

Sièges-couchette  
2 appuie-tête réglables

Protection anti-cailloux  
sur garde-boue arrière  
Bouchon de réservoir  
verrouillable  
2 phares de recul



Essuie-glace à 2 régimes  
Lave-glace électrique  
2e rétroviseur extérieur à droite

Choke automatique  
Système électrique central  
Alternateur

Freins à disques à l'avant  
Servo-freins  
Système de freinage diagonal à deux circuits,  
direction stabilisée par la suspension indépendante  
des roues

(\*Golf M [Image] Fr. 11150.- + transport)

Pneus à ceinture d'acier  
Roues indépendantes  
Essieu AR à bras longitudinaux combinés

Protection de dessous de carrosserie

**Golf: Depuis 1974, la voiture la plus vendue de Suisse.  
VW pour la 25<sup>e</sup> fois N°1 en Suisse.**

La dot de tout modèle VW neuf: 1 an de garantie, sans limite de kilométrage, 2 ans de protection Intertours-Winterthur et une valeur de revente élevée, due à la haute qualité VW.

Coupon. Veuillez m'envoyer votre documentation sur la Golf.

Nom et adresse:

NP et localité:

Prière de découper et d'expédier à: AMAG, Automobiles et Moteurs SA, 5116 Schinznach-Bad.

Leasing AMAG pour entreprises et commerces: pour tout renseignement, tél. 056/43 01 01.





**1979**  
l'année de l'enfance et de la mode enfantine aussi...

**La Gaminerie**  
TOUT POUR L'ENFANT

**SION**  
Place du Midi 50  
Tél. 027/23 55 80

Dès fin mars: nouvelle adresse  
Rue des Remparts 8 (anc. Lugon Chaussures)

**Machine à laver**  
linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais

Miele - Schulthess  
AEG - Bauknecht  
Gehrig - Bosch  
Indesit - Hoover  
Crosley - Zanker

Livraison et pose gratuites

Facilités de paiement  
Location dès Fr. 30.- par mois.

**Réparations**  
toutes marques

**MAGIC VALAIS**  
Tél. 027/22 73 21  
Lausanne  
Tél. 021/36 52 12  
83-7506

**Démolition à Genève**

A vendre quantité de

**portes modernes**

de petites dimens. 75x195. De Fr. 20.- à 40.- faces d'armoires, etc.

S'adresser sur le chantier  
Cité Vieusseux  
No 64 à 72  
et du No 2 au 10  
ou tél. 022/94 80 02  
\*18-305956

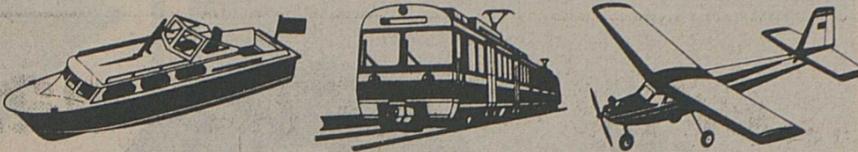
A saisir!

**Landrover 109**

1967, Caro-Wagon Safari. Toit ouvrant  
Double lit.  
Tente, etc.

Fr. 6000.-  
Tél. 025/8 48 54  
36-22250

**Modèles réduits et radio-commande**



Pièces rechange et accessoires de voiture - avion bateau

Ex.: Voiture électrique de Graupner, complet Fr. 160.-  
Voiture S.G. avec moteur à essence et carrosserie 248.-

Set radio-commande Varioprop 6 Kanal livré avec un servo 210.-  
Servo supplémentaire 75.-

**Jouets Fardel - Martigny** Tél. 026/2 23 06



**Sports**  
3960 Sierre  
027/55 55 55

**Une nouvelle génération de sportifs au service des jeunes**

Tout pour votre sport favori: training, football, tennis, natation, montagne, cross, skateboard, etc.

**DÉCAPAGE**  
de peintures sur bois - métaux

026/2 17 40 025/26 22 78  
Agences de T.I.S. SEREX S.A.  
038/46 21 87 28-565



Pour un bon départ un bon piano

**Hallenbärter & Cie.**  
Système location-vente  
Echanges - Accordages  
Réparations

Sion, rue des Remparts - Tél. 027/22 10 63

Grâce à une création continue vous trouverez tout au long de l'année chez

**BENJAMIN FOURRURES**

le modèle qui même à l'approche du printemps vous séduira et dont le prix vous conviendra.

**BENJAMIN FOURRURES**

Une griffe qui marque



**benjamin fourrures Lausanne**

Rue Haldimand 13  
Rue de Bourg 17  
Galeries du Lido

Votre partenaire en matière de mode

**FEMINA MODES**

• A la Place du Midi à Sion  
• Au Centre Placette à Sierre

**Catalogue timbres-poste Suisse 1979**  
Fr. 5.-

**M. Ed. Estoppey, Lausanne**  
Rue du Bourg 10, 1002 Lausanne  
Achats - Ventes - Expertises

22-22033

Simplon Gondo Iselle

UNE EXPOSITION A VISITER

**MOBILI VINZIO**

**GRIGNASCO** Tél. 0039.163.41.489

- A 100 km de Gondo
- Grand choix
- Service après vente et garantie
- 5000 m<sup>2</sup> d'exposition



Grignasco

Prato Sesia Boca Borgomanero

Gozzano Omegna Gravello, Domodossola

**Carrelages**

Grès d'Artois

20x20 AR 1er choix Fr. 45.- le m<sup>2</sup>  
20x20 MF 1er choix Fr. 55.- le m<sup>2</sup>  
30x30 MF 1er choix Fr. 62.- le m<sup>2</sup>

Faïences

15x15 dès Fr. 12.50 le m<sup>2</sup>  
10x20 dès Fr. 18.- le m<sup>2</sup>  
Fond émaillé 20x20 dès Fr. 15.- le m<sup>2</sup>

Tous les modèles exposés sont en stock  
**Exposition ouverte samedi jusqu'à 16 heures**  
Le plus grand choix de Suisse romande (en stock)  
36-4655

**CUISINES MAJO** 1907 Saxon  
Tél. 026/6 27 27/28

Si vous vous appelez Anne, Brigitte, Chantal, Emmanuelle, Isabelle, Julie, Marie-France, Nathalie, Sylvie, Véronique, si vous êtes secrétaire et si vous nous retournez le coupon ci-dessous, vous recevrez une petite tête imprimante dorée: celle de l'IBM 82 C, la machine à écrire qui a la touche de correction.

Ily a tant de secrétaires, et elles portent tant de charmants prénoms, que nous nous sommes vus obligés d'être un peu arbitraires. Mais nous sommes parfaitement équitables sur un point capital: quel que soit votre prénom, vous pouvez en tout temps essayer l'IBM 82 C.

A l'attention d'IBM.

Je m'appelle \_\_\_\_\_ et serais heureuse de recevoir la petite tête imprimante dorée.

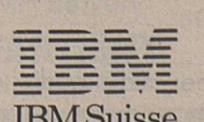
Nom: \_\_\_\_\_ Adresse: \_\_\_\_\_ B 80

Entreprise: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Découper et envoyer à: IBM Suisse, succursale de Lausanne, 7, av. du Théâtre, 1002 Lausanne.

Veuillez me téléphoner pour que nous prenions rendez-vous en vue d'une démonstration sans engagement de la machine à tête imprimante IBM 82 C.

Ce qui m'intéresse avant tout, c'est la touche de correction de la machine à tête imprimante IBM 96 C, dotée du clavier suisse normalisé.



IBM Suisse

# ...et si tous les parents du monde...

## Une relation importante :

L'enfant ne se développera harmonieusement que s'il a trouvé, dans le contact avec sa mère, la confiance dans la vie et l'humanité.

Le lien qui unit l'enfant à sa mère sera le modèle de comportement qui déterminera les liens ultérieurs et la relation sociale. La vie sociale apparaît à l'enfant, selon la qualité de la relation maternelle, comme un monde qui inspire confiance ou méfiance, un monde ami ou ennemi, un monde dans lequel il s'engage avec sérénité, qu'il fuit avec angoisse ou qu'il rejette une agressivité.

Dans la mesure où cette relation initiale fait défaut et n'est

pas remplacée par un substitut valable ou a été trop frustrante, l'enfant n'arrive pas à communiquer, à se familiariser avec son entourage. Il reste centré sur lui-même. La méfiance s'installe en lui; il ne croit pas en la bienveillance, en l'affection, en la gratuité des gestes dont il a tant besoin. Il se heurte, il se défend, cherche des chemins détournés pour se maintenir. Selon son tempérament, il bat en retraite, il capitule dans l'angoisse ou il se révolte. Dans les deux cas, il devient un inadapté difficile à récupérer.

Il va sans dire que le rôle du père n'est pas moins important.

## ... celle mère-enfant

## Le village d'enfants de Bang Poo

Une information Swissair tombe du télex: «Swissair inaugure un foyer en Thaïlande: le drapeau de la Swissair flotte depuis fin janvier au-dessus d'un foyer pour enfants de Thaïlande, ce pays qui est le but du prochain voyage organisé par le NF. La construction de cette maison dans un village international SOS-enfants a été réalisée grâce à l'œuvre d'entraide du personnel de la Swissair. Le village international SOS-enfants, fondé par une organisation autrichienne, est situé à Bang Poo, au sud de Bangkok. Il héberge des enfants orphelins.»

Avec la première famille de dix enfants au SOS village enfants de Bang Poo en 1977, c'est



maintenant une seconde famille de dix orphelins qui aura sa maison et les moyens d'existence.

D'après les renseignements obtenus, 35 francs suisses par

mois suffisent pour l'entretien d'un orphelin dans un pays en voie de développement.

Ajoutons que cette fondation soutient également financière-

ment depuis 1956 le village d'enfants Pestalozzi à Trogen et cela uniquement grâce à des donateurs. Tout le comité travaille bénévolement.

## « L'enseignement par le jeu »...

...est la meilleure approche de l'existence» nous dit le président de Sion, M. Félix Carruzzo, dans son «billet», en première page de ce cahier spécial. Le jeu est nécessaire à l'enfant ajouteront, les ...logues de tous préfixes. Et c'est sous forme de jeu que nous avons monté la panoramique qui suit pages 32-33 représentant le plan du jardin de circulation, ses difficultés, ses signaux et leur signification que nos petits lecteurs peuvent chercher à reconnaître ou à connaître, comme l'ont fait nos «petits mannequins» séduits, vêtus pour les besoins de la photo par quelques commerçants valaisans:

- Coop City, Sion
- le Brin de laine, Sion
- les Galeries du Midi, Sion
- la Gaminerie, Sion
- La Placette, Noës
- AZ sports, Sierre, avec les «conseils techniques» du policier-instructeur

Gay-Crosier. Il convient cependant d'ajouter que l'éducation routière des enfants, aujourd'hui, n'est plus seulement un complément à la formation de l'individu, mais bien une nécessité vitale. Il s'agit non seulement de les protéger des dangers de la circulation, mais aussi de les préparer à ce qu'ils seront demain: des conducteurs. Cette tâche, les parents, les éducateurs l'ont entreprise depuis longtemps. Grâce au jardin de circulation de Sion, aux nombreuses possibilités d'exercices pratiques qu'il offre, à l'enseignement souple et imaginaire d'instructeurs compétents tels que MM. Gay-Crosier et Oggier, il est possible de mettre sur pied des situations de circulation de toutes sortes (trafic en ville et hors de ville). Car il ne suffit pas à l'enfant de connaître un certain nombre de règles de circulation, encore doit-il savoir les mettre en pratique.

## Ce qui vous attend à KID

Le Salon international de l'enfance au palais de Beaulieu à Lausanne, du 24 mars au 1<sup>er</sup> avril:

- La bibliothèque internationale pour la jeunesse à Munich, seule bibliothèque à posséder autant d'ouvrages réservés aux jeunes, en quatre-vingts langues. Les jeunes visiteurs pourront les feuilleter, discuter avec des spécialistes, soit des ouvrages primés sur le texte ou l'illustration. Ils étaient 250000 en 1974 et leur nombre augmente d'environ 12000 par an.
- Les marionnettes italiennes de la compagnie Settaccio Reggio Emilia, présentées par le Centre d'études italiennes en Suisse: répertoire de pièces classiques.
- Dans le secteur sports: une vraie patinoire, du ski de fond, le cercle des armes de Lausanne, du hockey sur terre, la fédération de lutte, le Judo Kwai, le tir à air comprimé, à la carabine, à l'arc, la planche à roulette que maîtrise Pascal Luginbühl de Montorge au-dessus de Sion (du Brin de laine à Sion).
- Un spectacle éducatif: théâtre de marionnettes de la prévention routière qu'anime la gendarmerie vaudoise depuis 1960.
- Un pavillon radio-musique, des émissions en direct.
- Un marché-place de fête, un stand boulangers et meuniers et le concours du plus beau pain - chacun peut faire son pain. Puis l'Union suisse du fromage, des producteurs de lait, des dégustations.
- La propreté dentaire, mais aussi des jouets, de la mode, tous les accessoires pour les petits, du haras à biberons à la poussette dernier cri.
- Et, à l'extérieur, le jardin Jules Verne avec le Nautilus, la fusée, le cratère, des champignons géants habitables à l'échelle des enfants, une pieuvre, etc.

1. Quelques enfants de la maison, offerte par la fondation du personnel de Swissair à Bang Poo en Thaïlande.

2. Thierry Galladé a revêtu des jeans en velours côtelé et une sésistrère de La Placette à Noës pour ses exploits sur la planche à roulettes.

3. Diane Galladé, en pantalon et veste à capuche velours de La Placette à Noës, a pris un petit passager, Nicolas Luginbühl, habillé par le Brin de laine à Sion.

## Ces petits rats...



Quelle maman ne fond pas d'attendrissement en imaginant sa fillette en tutu et collant de petit rat? Nous avons demandé quelques conseils à M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Derivaz, au conservatoire de Sion.

- A quel âge?...
- Rythmique: 4 ans, classique: 7 ans, pointes: 12 ans, mais après trois ans de cours réguliers, deux heures par semaine, seulement.
- Qu'est-ce qui peut s'opposer?
- Un problème morphologique: pied trop cambré à moins

de doubler l'entraînement pour travailler la cheville et la musculer. En outre, le dos, car actuellement les enfants grandissent plus qu'autrefois. Il faut beaucoup surveiller le dos, cet axe du corps entre les membres, qu'il soit droit, particulièrement la région lombaire.

- Les qualités requises?
- Aimer la danse, avoir une oreille musicale, accepter la discipline.
- Surcharge, à côté de l'école?

- Au contraire, délasserment. Il n'y a que les heures de présence, pas de travail à la maison.

- Danse classique, jazz, disco?

- La danse classique, c'est la base. Ainsi, la position ouverte des pieds - vous la retrouvez dans les danses des Noirs, dans toutes les danses primitives - qui fait tenir le dos droit, qui donne l'équilibre. Enfin, vous me demandez des définitions: en classique, on essaie d'être «sublime». Le disco: le folklore des vil-les...

## A VOTRE MODE, JUNIORS !

Désormais, les enfants ont leurs grands couturiers! En effet, Ted Lapidus, l'un des grands noms de la mode parisienne, diffuse ses collections en mineur en Suisse: blousons, blazer, pantalons, manteaux de pluie, deux-pièces, etc. De même Pierre Cardin.

Nous reviendrons sur les grandes et petites lignes de la nouvelle mode enfantine dans notre spécial mode du 21 mars et vous retrouverez nos petits mannequins dans une page que nous leur consacrerons.

Nous voudrions remercier les commerçants valaisans qui ont bien voulu mettre à notre disposition quelques modèles pris

dans les arrivages de printemps et d'été, soit:

Coop City, à Sion  
le Brin de laine à Sion,  
les Galeries du Midi à Sion,  
la Placette à Noës-Sierre,  
AZ Sports, Antille-Zufferey à Sierre,  
la Gaminerie à Sion.

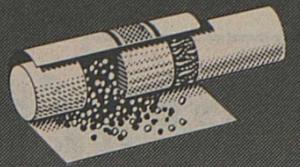
Ils nous ont permis de faire d'une pierre deux coups: vous présenter le plan du petit jardin de la circulation, réalisation séduisante à mettre dans la contribution de la Ville de Sion, de ses services de l'édilité et de la police municipale pour l'année internationale de l'enfant, et vous

présenter ce plan agrémenté d'enfants qui ont joué à la fois le rôle de petits mannequins et d'élèves conducteurs et piétons. Grâce aux photos prises par le NF avec les conseils d'un policier-patrouilleur responsable de ce jardin de la circulation, M.

Gay-Crosier, et un travail de montage considérable et de précision du département technique du *Nouvelliste*, nos petits mannequins en herbe: Véronique Luisier, Thierry et Diane Galladé, Jean, Nicolas et Pascal Luginbühl, Manouïla et Anouchka Zufferey, ont posé pour illustrer les points stratégiques du jardin de la circulation, à pied, à vélo ou en voiture.



# Les légères Select



Terre filtrante naturelle  
+ charbon actif



**7 mg**  
condensat  
**0,6 mg**  
nicotine



Select N° 2  
complète le choix des  
légères Select.  
**4 mg**  
condensat  
**0,4 mg**  
nicotine



**1 mg**  
condensat  
**0,1 mg**  
nicotine



**4 mg**  
condensat  
**0,4 mg**  
nicotine

## AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer, dès mai/juin 1979

### hôtel-café-restaurant dancing

à proximité d'une importante station du Valais central  
- Places de parc privées, 50 voit.  
- bail de longue durée à de bonnes conditions  
- Matériel d'exploitation complet à disposition  
- Pas de reprise  
- Affaire intéressante

Ecrire sous chiffre P 36-22294 à Publicitas, 1951 Sion ou tél. 027/22 21 46 après 19 h.

A louer à Martigny quartier bien situé

### appartement 3 pièces appartement 2 pièces garage

Date d'entrée: 1er juillet 1979.

Agence immobilière Armand Favre Sion  
Tél. 027/22 34 64

36-207

A louer à Sion, quartier ouest

### un studio

Date d'entrée le 1er juillet 1979.

Agence immobilière Armand Favre Sion  
Tél. 027/22 34 64

36-207

A louer à Sion avenue de Tourbillon

### appartement 3 pièces appartement 2 pièces

Date d'entrée le 1er avril ou à convenir.

Agence immobilière Armand Favre Sion  
Tél. 027/22 34 64

36-207

Muraz-Collombey A vendre dans maison

### appartement 5 1/2 pièces

avec galetas et cave; en annexe: grange, écurie, garage.

Ecrire sous chiffre 3200 à Orell Füssli Publicité, Monthey.

A vendre, sur la commune de Sion à l'ouest, tout de suite

### villa neuve

1er: 4 chambres, balcon, salle de bains, galetas.  
Rez: salon donnant sur jardin, cuisine équipée donnant sur pergola, salle à manger donnant sur terrasse, WC, douche, cave, hall d'entrée avec penderie.  
Abri pour voiture.  
Très bonne construction avec matériaux 1er choix et garantie SIA.  
Surface habitable: 155 m2  
Choix pour finition.

Pour traiter: Fr. 45 000.-  
Solde: Fr. 917.70 par mois (intérêts).

Pour informations et visite: tél. 027/22 19 28, heures repas ou matin de 7 h. 30 à 9 h.

36-260

A vendre

### vigne - terrain à bâtir équipé

Accès voitures.  
Coteau de Pagane, Sion

Pour tous renseignements, écrire sous chiffre P 36-22311 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre, dans importante commune du Valais central

### café-restaurant

comprenant: café, salle à manger et salles (total 220 places) ainsi que jardin-terrasse et 2 appartements.

Situation de premier ordre.  
Gros chiffre d'affaires prouvé.  
Prix et conditions à discuter.

Offre sous chiffre P 36-22416 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Verbier chalet

comprenant cuisine, salon avec cheminée, coin à manger, WC séparé, WC-bains, 3 chambres à coucher, garage, cave.  
Terrain 600 m2 entièrement aménagé.

Agence immobilière G. Evéquoz  
Tél. 025/4 64 20  
143.266.981

MARTIGNY Maladière 8

### 2-pièces

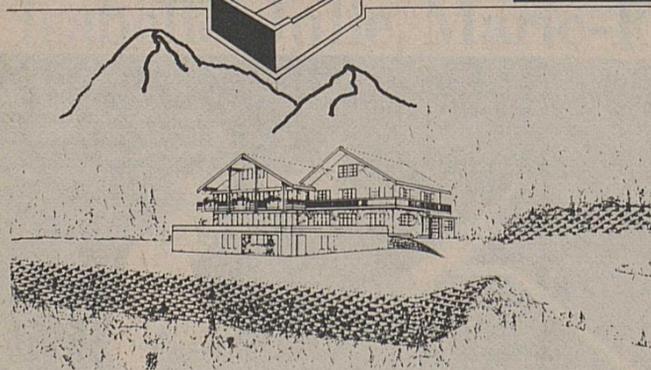
hall, cuisine, bains-WC.  
Fr. 280.- + charges  
Confort moderne, à proximité des magasins, transports et CFF.

Pour visiter: 026/2 26 64  
Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A.  
Maupas 2, Lausanne  
Tél. 021/20 56 01  
140.263.220

## soutènement

Mur de

EN ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS SYSTEM heinzmann



Élément universel  
Pose simple  
Grande stabilité  
Utilisation multiple  
En béton apparent ou lavé

Le mur de soutènement est édifié de cette manière

Le système à caisson nouvellement développé et confirmé dans la pratique offre des avantages évidents:

Les éléments sont remplis de terre ou de terre végétale. Par là, poids propre élevé.

De grands espaces favorisent la prospérité de grandes plantes et d'arbustes.

Deux éléments seulement par mètre carré.

La pose simple et rapide réduit les coûts.

Multiples autres possibilités d'utilisation des éléments.

Utilisable pour les vignes.

Pour davantage de renseignements, documents et plans de pose

Marbrerie et pierres artificielles

## heinzmann

Tél. 028/46 28 17  
3931 Eyholz-Viège

**Action**  
baisse de prix sur  
le beurre  
de choix  
Vous économisez  
- 25 par 100g  
- 50 par 200g

Rien ne peut remplacer  
le beurre!

Le beurre de choix (beurre spécial de table)  
est un produit pur et naturel, fabriqué avec  
de la crème fraîche pasteurisée



# MACH 1

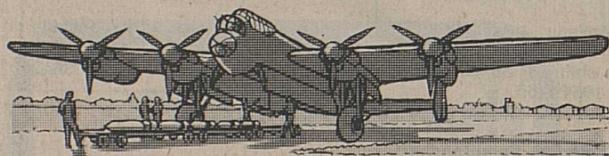
## l'encyclopédie de l'aviation

### c'est toute l'épopée de l'aviation, de Clément Ader à Concorde

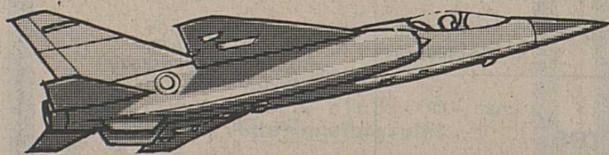
# MACH 1

MACH 1 vous fait vivre toutes les étapes de la glorieuse aventure au cours de laquelle l'homme a réalisé son plus vieux rêve: la conquête de l'air. MACH 1 vous dévoile la fulgurante évolution des techniques qui, de record en record, a abouti à Concorde.

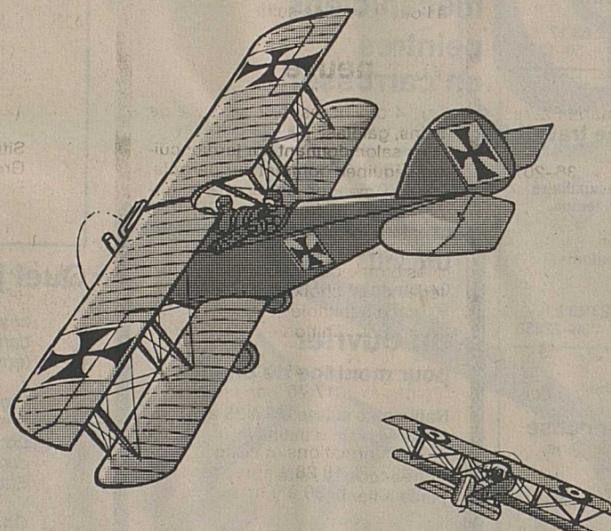
MACH 1 c'est, dès l'après-guerre, l'avènement de l'aviation civile, avec ses gros porteurs dérivés des grands bombardiers et l'implantation du réseau commercial mondial...



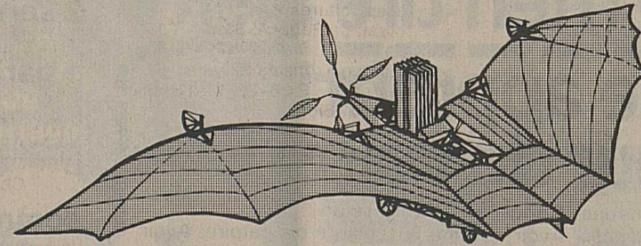
MACH 1, c'est le passage du moteur à piston au réacteur surpuissant; le «mur du son» et les problèmes qu'il obligea à résoudre...



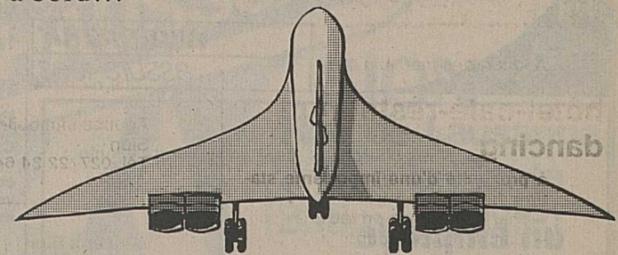
MACH 1, c'est aussi l'aviation de guerre, ses drames, ses héros, Guynemer et Richthofen, la RAF, le Messerschmitt, le Lancaster et les Kamikazes...



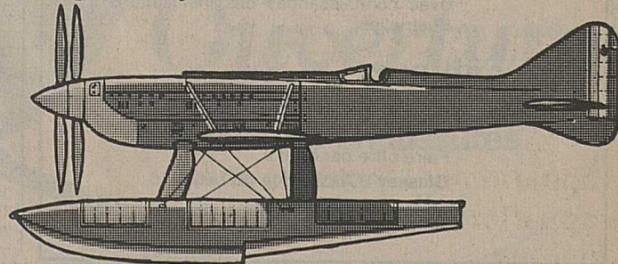
MACH 1, c'est Clément Ader décollant sur son «Eole» et franchissant une cinquantaine de mètres grâce à la seule force de son moteur à vapeur...



MACH 1, c'est aussi Concorde, cette usine électronique bourrée d'ordinateurs, dont les pilotes sont plus les surveillants que les maîtres à bord...



MACH 1, c'est encore l'histoire des records. Tel celui d'Agello qui, en 1933, établit le record de vitesse pour hydravion... un record encore insurpassé aujourd'hui...



MACH 1 décolle cette semaine. Ne ratez pas le départ de cette collection promise au plus large succès!

Fr. 3.50 le fascicule, les 2 premiers numéros au prix d'un seul.

Chaque mercredi chez tous les marchands de journaux.

Une nouvelle collection de 120 fascicules publiée par Editions TRANSALPINES, diffusée par Editions KISTER S.A., Genève, Quai Wilson 33. Tél. 022/31.50.00

**17.000 articles "DO IT YOURSELF"**

Quincaillerie - Outillage  
Peinture - Papiers peints  
Electricité - Sols  
Rangements  
Décoration  
Débit de bois  
Sports, skis, etc.

**OBIRAMA**

Centre Magro  
Sion/Uvrier  
Centre Magro, Roche

Tél. 027/31 28 94  
Tél. 021/60 34 26  
36-5010

**Action don du sang**

**Saint-Léonard**

Judi 8 mars  
de 16 h. 30 à 20 heures  
Collège

**Qu'on se le dise:  
Donner son sang -  
c'est secourir autrui!**

- Toute personne entre 18 et 60 ans, en bonne santé, peut apporter son aide.
- Gratis: mesure de la pression artérielle, du pouls, détermination du groupe sanguin.
- Il n'est pas nécessaire que le futur donneur connaisse déjà son groupe sanguin.

Section Croix-Rouge de Sierre et environs  
Service de transfusion

A vendre  
**fumier bovin**

Livraison immédiate  
du stock ou par ca-  
mion-remorque

Tél. 027/86 13 61  
86 39 20

**VOUS**  
qui possédez une  
machine à laver dans  
une des marques  
AEG - Bendix - Candy  
Indesit - Castor - Fri-  
gidaire - Philco - Riber  
- Zanussi - Zoppas et  
qui désirez être dé-  
panné rapidement  
téléphonnez au

027 22 80 29

appareils ménagers  
**GASSER**  
GASSER FRERES SUISS

**NF** l'information **NF**  
en Valais

**Maux de tête?**

Nicholas  
30  
COMPRIMES  
maux de tête  
douleurs  
grippes

**ASPRO**

Aspro  
soulage vite.

OPD conseil

**OFFRES ET  
DEMANDES D'EMPLOIS**

**EPA\*UNIP**

Nous cherchons, pour entrée tout de suite ou à convenir

**une vendeuse  
pour notre rayon parfumerie**

- Nous offrons:
- semaine de cinq jours par rotation
  - rabais sur les achats
  - avantages sociaux d'une grande entreprise commerciale

Faire offres à la direction de l'UNIP.  
Tél. 027/22 53 44

**EPA\*UNIP**  
dans toute la Suisse

Notre agence générale de Sion engage, pour le 1.9.1979, une

**secrétaire**

sachant travailler de façon indépendante.

- Nous offrons:
- un travail intéressant et varié dans le cadre d'une petite équipe
  - des prestations sociales de choix
  - divers autres avantages

Préférence sera donnée à une personne possédant déjà une certaine expérience.

Offres manuscrites ou prendre contact par téléphone au 027/22 35 01 avec MM. P.-J. Cottagnoud et G. Kittel, agents généraux, place du Midi 27, 1950 Sion.

winterthur  
assurances

Nous cherchons, pour entrée tout de suite ou à convenir

**un employé  
technico-commercial**

bilingue français-allemand

**un monteur-électricien**

avec connaissances des installations industrielles

**un câbleur**

pour le montage des tableaux

Faire offre par écrit à  
**Glassey S.A., avenue du Léman 6  
1920 Martigny** 36-90100

Nous cherchons, pour la vente de nos circulateurs pour le chauffage central et la distribution d'eau chaude de consommation, articles réputés depuis longtemps sur le marché suisse, des

**représentants**

pour la Suisse romande et le Valais.

Les candidats capables, si possible déjà introduits auprès de maisons spécialisées dans le chauffage et le sanitaire, sont priés d'envoyer leurs offres détaillées à **Schindler Ascensori e Motori S.A.**  
Via della Pace 22  
6600 Locarno 84-253

**Forestier  
jurassien**

d'un certain âge, qualifié et bon caractère, cherche, pour la belle saison, n'importe quel

**emploi**

Préférence: hôtel montagne ou autres.

Ecrire sous chiffre 14-300120 à Publicitas, Delémont.

**On cherche  
pour Sion**

**femme  
de ménage**

Tél. 027/36 20 02 l'après-midi  
Tél. 027/22 61 40 dès 19 heures  
M. Jean Imboden  
Petit-Chasseur 68  
Sion \*36-300502

**Restaurant du Valais  
central cherche**

**un commis  
de cuisine  
un apprenti  
cuisinier  
une fille  
de cuisine**

Tél. 027/22 63 17 36-1218

**Dame  
cherche travail**

comme vendeuse auxiliaire ou à plein temps.

Confection dames - enfants.

Tél. 027/23 49 29 \*36-22353

**On cherche**

**une vendeuse** pour boulangerie, tea-room.

Entrée le 15 mars.

S'adresser à Pius Kalbermatten 3958 Saint-Léonard  
Tél. 027/31 22 55 36-22342

**Produits de beauté EVE**

Vous êtes active et dynamique. Vous avez l'esprit indépendant et une bonne présentation. Et surtout, vous aimez les contacts personnels? Vous êtes donc la personne que nous aimerions engager comme

**conseillère en produits  
de beauté**

Nous offrons:  
- introduction dans la branche  
- bonne rémunération  
- liste d'une clientèle fidèle (privée) dans le rayon comprenant le Valais et le Haut-Lac.

Adressez votre offre, avec curriculum vitae, à: Parfumerie Huguenin S.A., case postale, 1000 Lausanne 20.

Pour aider au ménage et s'occuper de nos fillettes (2 et 6 ans), nous cherchons pour une année ou plus, à partir de l'été

**jeune fille de confiance**

Habitons près de Zurich, parlons le bon allemand. Nous offrons jolie chambre, bon salaire, possibilité de suivre cours de langue. Mercredi après-midi et dimanche congé.  
Ecrire avec photo sous ch. 44-350364 Publicitas, 8021 Zurich (Réf. M<sup>me</sup> Dussex, 027/38 11 44)

Je cherche, pour mon futur garage à **Collombey-le-Grand**

**mécaniciens  
peintres  
en carrosserie**

S'adresser à Callixte Udressy  
Avenue de l'Industrie 60  
1870 Monthey.  
Tél. 025/4 18 69

36-100144

**Urgent!**

On cherche à **Martigny**

**un ouvrier  
pour montage de pneus**

Nationalité suisse, 25 à 35 ans, capable et plein d'initiative.

Entrée tout de suite. Place à l'année.

**A. Roduit, pneumatiques**

Tél. 026/2 17 83 - 2 14 90

36-5636



Aimeriez-vous exercer un travail intéressant dans une importante entreprise de confection?

Nous cherchons, pour la région du Valais, un

**vendeur - chef de rayon**

(confection pour messieurs)

actif et dynamique, jouissant de quelques années d'expérience, en vue de

**remplaçant du gérant**

et aspirant à la gérance

Age: environ 25-35 ans

Entrée: immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien s'adresser par offre écrite ou par téléphone à M. E. Badertscher, gérant, succursale de Sion.

**FREY CONFECTION, place du Midi 24, 1950 Sion** Tél. 027/22 54 92 29-71

Nous sommes une organisation internationale de renommée mondiale dans le domaine de la rationalisation administrative.

Nos possibilités de vente en Suisse nous permettent d'offrir une chance extraordinaire à un

**jeune collaborateur commercial  
de classe élite**

Notre entreprise est jeune, dynamique, et se place à la tête de l'évolution dans sa branche.

**Votre candidature sera retenue si vous avez:**

- une bonne formation commerciale ou générale
- quelques années d'expérience fructueuse
- le pouvoir d'appliquer avec facilité des idées nouvelles
- l'ambition de pratiquer une activité de niveau supérieur

**Nous exigeons beaucoup. Nous offrons davantage:**

- grande responsabilité dès le début - même si vous êtes jeune - avec développement dans l'avenir
- formation et introduction hautement qualifiées
- possibilités de mettre en valeur vos connaissances et capacités personnelles, traitement adapté à la classe élite
- connaissance de l'allemand souhaitée

Si vous vous croyez capable de répondre à ces exigences, voici notre proposition: envoyez un bref curriculum vitae sous chiffre M 900257-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Toute candidature sera traitée d'une manière strictement confidentielle et recevra une réponse dans les huit jours.

**Quel jeune vendeur**

désirerait améliorer sa situation dans un bon commerce de Sion (env. 20 personnes)?

Promotion rapide possible. Semaine de cinq jours. Bon salaire et situation stable d'avenir. Entrée à convenir.

Offre sous chiffre P 36-900966 à Publicitas, 1951 Sion.

**Motel de la Prairie, Sembrancher,** cherche tout de suite

**2 serveuses**

horaire d'équipe

**1 garçon/fille d'office**

Tél. 026/8 82 06

\*36-400235

Cherchons

**sommelières**

avec expérience.

Horaire de 8 heures. Bon gain.

**Pizzeria Chez André, Sierre**  
Tél. 027/55 12 08 36-1301

Veuf avec deux enfants, habitant villa privée à Sion, cherche pour date à convenir

**dame dans la cinquantaine**  
pour s'occuper de son ménage.

A disposition un studio meublé avec cuisine et salle de bains, congé le dimanche.

Prendre contact avec le responsable du Relais des Chevaliers, à Sion.  
Tél. 027/23 38 36 36-3002

Je cherche

**appareilleur ou  
monteur en chauffage**

sachant travailler seul

Event. appartement à disposition.

Marcel Gay-Balmaz  
Chauffage et sanitaire  
1920 Martigny-Croix

Tél. 026/2 68 92

36-90101

**Aux CFF je m'en tire bien  
comme apprenti  
monteur de voies**

Si vous aimez travailler en plein air dans une bonne équipe de camarades, voici les tâches qui vous seront confiées

- contrôle, entretien, transformation ou construction de voies ferrées
- utilisation et conduite des diverses machines pour l'entretien de la voie

**Conditions d'admission**

Avoir terminé la scolarité obligatoire. Avoir entre 15 et 18 ans dans l'année d'entrée.

**Durée de l'apprentissage 2 ans.**

**Pour de plus amples renseignements**

Téléphonez-nous ou bien retournez le coupon ci-dessous à notre adresse.

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_  
No postal/localité \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_  
Formation scolaire \_\_\_\_\_

99.79

Direction d'arrondissement CFF  
Centre d'information professionnelle  
Case postale, 1001 Lausanne, Tél. 021 42 20 00



**CFF c'est plus sûr**

Industrie chimique du Bas-Valais cherche

**une secrétaire  
qualifiée**

connaissant au moins deux langues, dont l'anglais, pour notre service d'exportation.

Cette situation offre un travail varié et intéressant à personne discrète, faisant preuve d'initiative et cherchant une place stable, bien rétribuée.

Tous renseignements peuvent être obtenus en téléphonant au 026/8 41 73, interne 65.  
**Orgamol S.A., 1902 Evionnaz** 36-5003

ARGENTERIE  
ÉTAINS  
CRISTAUX  
PORCELAINE  
NAPPAGES  
BIJOUX-MODE  
LISTES DE MARIAGE

LA BOUTIQUE  
DU CADEAU

Centre commercial Magro  
UVRIER-SION

entrée Magro ménager (rez inférieur)

**Profitez!  
MEUBLES NEUFS**

Salons cuir et tissu           dès Fr. 1890.-  
Salles à manger complètes   dès Fr. 2800.-

Chambres à coucher bois véritable  
grand lit ou 2 lits           dès Fr. 1890.-

Mobilier complet           dès Fr. 4900.-

Ainsi qu'un important stock  
de meubles d'occasion  
et d'exposition

AMEUBLEMENT

**A. MELLY**

Route de Sion 78

SIERRE  
NOËS

Tél. 027/55 03 12  
55 65 91

**Avis de tir**

Des grenades à main seront lancées au stand du Bois-Noir / Epinassey SE Saint-Maurice  
Mercredi           7.3.79           0700-1700

Le public est avisé qu'il y a danger de circuler à proximité de l'emplacement de tir et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles.

Office de coordination 10  
Tél. 025/3 61 71

**Prêts personnels  
pour tous et pour tous motifs**

C'est si simple chez Procrédit.  
Vous recevez l'argent dans le minimum  
de temps et avec le maximum de dis-  
crétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.  
Vos héritiers ne seront pas importunés;  
notre assurance paiera.

**X** Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans  
caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

**Banque Procrédit**

1951 Sion, Avenue des Mayennets 5  
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. ....  
Nom ..... Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP ..... Lieu .....



Agence Publivial Sion

Les plus belles  
listes de  
**cadeaux  
de  
mariage**

**Constantin  
fils sa. sion**

avec photo  
couleur et  
ristourne

**Publicitas 21 21 11**

Occasion à saisir

**Peugeot  
504 Ti 1978**

24 000 km, couleur  
métallisée, servo-  
direction, état de neuf

**AUTO-CHABLAIS**  
F. ZUMBRUNNEN  
025-21421/22  
**AIGLE**

Facilités de paiement  
Crédit - Leasing  
Tél. 025/2 14 21/22  
025/3 79 15  
le soir  
22-16815

**Jeep Willys**

Expertisée, mod. 53  
Entièrement révisée  
Bâche neuve

Tél. 025/7 45 16  
\*143.267.086

A vendre

**Mini 1000**

Expertisée  
65 000 km

Fr. 3000.-

Tél. 027/22 30 09  
36-300498

A vendre

**Honda 500**

Carénage Dunstall  
Moteur refait  
Fr. 3000.-

Tél. 025/8 44 49  
\*36-425122

**DEMEMAGEMENTS  
TRANSPORTS INTERNATIONAUX**

**DUBUIS-FOURNIER**

Av. de la Gare 32 - Tél. 027/22 54 65

GRDE - MEUBLE SION

Pour entrer à l'université ou réussir sa vie professionnelle...

**Maturité  
commerciale**

(Baccalauréat commercial)

Enseignement personnalisé  
Classes à effectif réduit  
Début des cours: 17 avril

Demandez notre documentation détaillée

Externat - Internat

**école  
lémania  
lausanne**

3, chemin de Préville  
1001 Lausanne  
Tél. 021/20 15 01

**Ford Capri**

Un coupé racé avec hayon arrière

1600 L **Fr. 13 500.-**  
2300 S 6 cyl. **Fr. 16 990.-**

Votre concessionnaire officiel

**Kaspar sa**  
SION-MARTIGNY-COLLOMBEY

## L'éducation des enfants, nécessité vitale

Ce jardin a été réalisé grâce à la générosité du TCS qui a fourni huit bicyclettes et deux autos à pédales, de la maison Hasler, pour les installations électriques et techniques, et à l'ingéniosité des différents services municipaux, principalement de l'édilité et de la police, rappelons-le.

Avant tout se pose la question de l'âge. Disons que les plus petits peuvent recevoir une formation de piétons et évoluer dans le jardin en même temps que leurs camarades conducteurs.

L'officier de la police municipale, a bien voulu nous donner quelques chiffres qui prouvent que tout est mis en œuvre à Sion notamment, pour protéger les enfants des dangers de la circulation: «Sur quelque 8500 enfants qui fréquentent les écoles séduinoises et font les parcours école-maison quatre fois par jour, et le nombre de rues que ces enfants sont appelés à traverser, quatre accidents d'enfants-piétons étaient à déplorer en 1978: deux enfants fauchés sur un passage pour piétons, un dans un carrefour qui n'avait pas observé les feux et un hors passage. Il y a également tous les petits qui ne vont pas encore à l'école, et ceux qui fréquentent des cours hebdomadaires à Sion.

Davantage d'accidents, hélas, avec les cyclomoteuristes, parfois téméraires: vingt-six blessés en 1978, et six cyclistes. Si l'on ajoute au jardin de circulation et à l'éducation donnée dans les écoles, la formation de patrouilleurs scolaires, les campagnes de sécurité deux fois l'an, les transports par bus des banlieues jusqu'à proximité des écoles, la surveillance

à l'entrée et à la sortie des écoles par la police, la signalisation lumineuse aux carrefours, les passages éclairés ou sous-route, les barrières de protection, il est réjouissant de remarquer qu'il y a longtemps que la capitale valaisanne a instauré son «année de l'enfant»!

1. Anouchka Zufferey attend que la route soit libre pour gagner le passage pour piétons contrôlé par deux patrouilleurs.

2. et 3. Manouïlia Zufferey et Jean Luginbühl.

4. Nicolás Luginbühl contemple la circulation. (Jeans velours côtelé, pull raglan, badge casquette de jockey de Coop City, Sion.)

5. Thierry Galladé demeure perplexe devant l'abondance de signaux. (Pantalon velours côtelé et sèstrière tricot-velours de La Placette à Noës, Sierre.)

6. Véronique Luisier sait que la signalisation lumineuse du carrefour lui donne le passage. (Blazer, jupe plissée et parapluie des Galeries du Midi à Sion, collection 1979 d'une fabrique valaisanne à Loèche, membre de l'association suisse, tous outre-Sarine.)

7. Véronique entre au parking. (Jupe à carreaux en biais, gilet empiècements tricot, sous-pull à col roulé des Galeries du Midi à Sion.)

8. Manouïlia ralentit pour observer le «céder le passage».

9. Manouïlia a deux obligations en quittant l'îlot: emprunter le passage piéton et prendre garde à la signalisation lumineuse du carrefour. (Survêtement Nabholz et sac Puma assorti de AZ sports/Antille et Zufferey à Sierre.)

10. Jean signale son intention de tourner à gauche, lorsque le feu vert lui donnera le passage. (Pantalon velours de Coop City Sion, T-Shirt «Superman» du Brin de laine à Sion.)

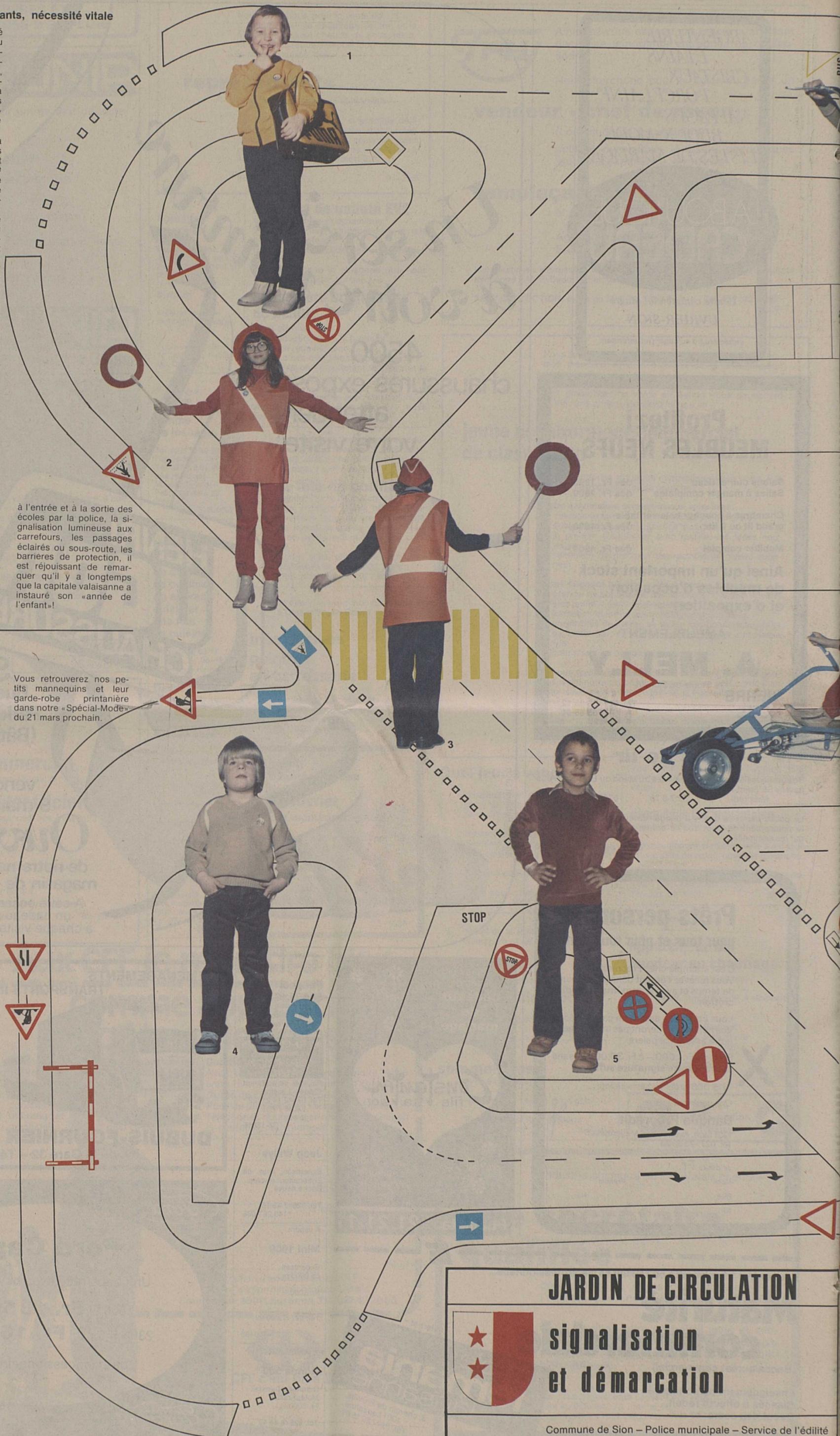
11. Véronique se ravise à temps, elle allait emprunter un sens interdit. (Jupe droite, pli creux, chemisier rose imprimé des Galeries du Midi à Sion.)

12. Très play-boy, Jean connaît la musique et attend le feu vert pour piétons. (Pantalon et gilet beiges, blazer velours à côtes de Coop City à Sion.)

13. Diane Galladé signale son intention de traverser, pas encore très rassurée par le feu vert pour piétons pourtant... (Robe estivale à fronces superposées de La Placette, Noës-Sierre.)

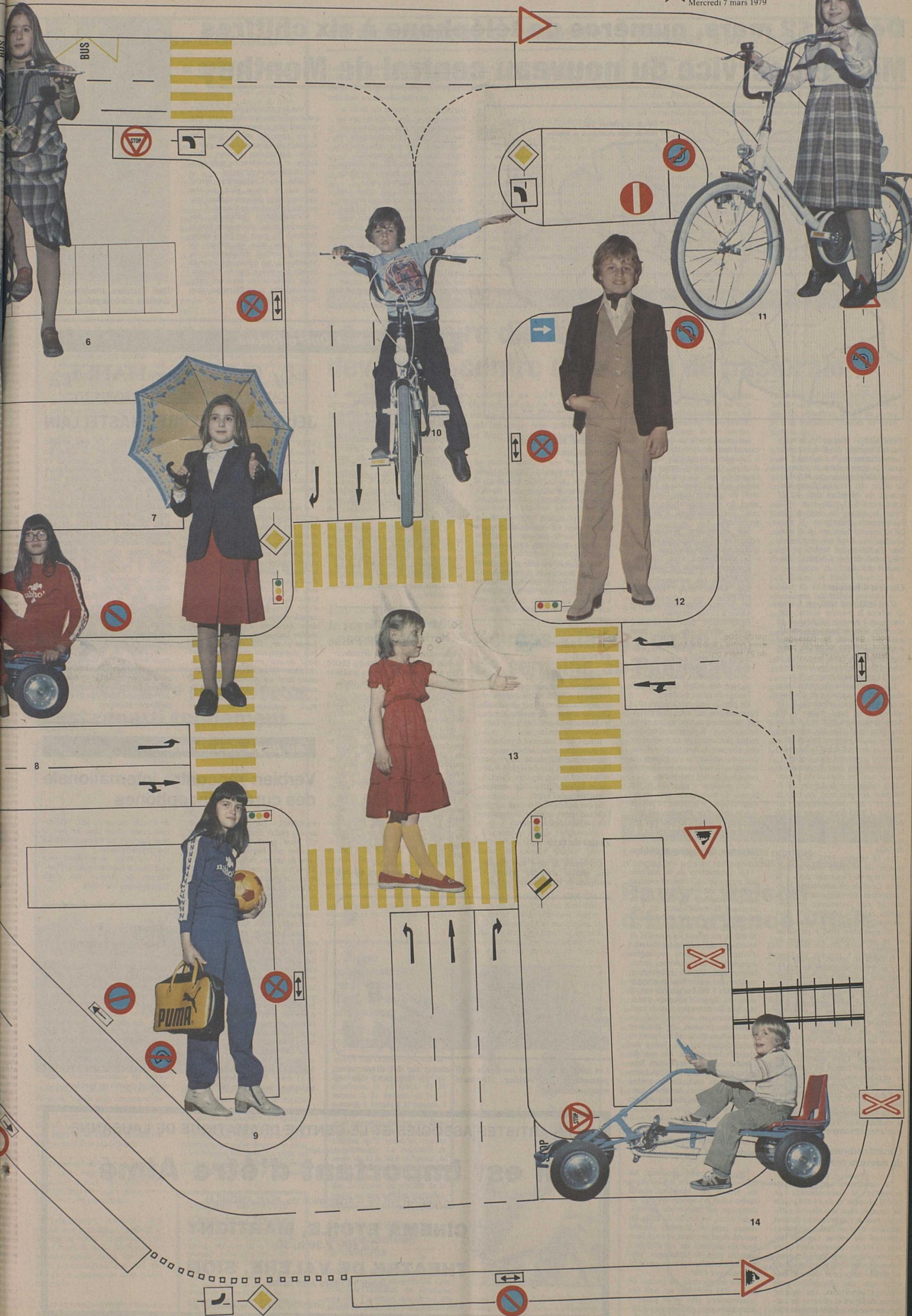
14. Nicolas, en automobiliste averti, s'arrête au stop. (Jeans velours et pull à rayures du Brin de laine à Sion.)

Vous retrouverez nos petits mannequins et leur garde-robe printanière dans notre «Spécial-Mode» du 21 mars prochain.



## JARDIN DE CIRCULATION

signalisation  
et démarcation



6

7

8

9

10

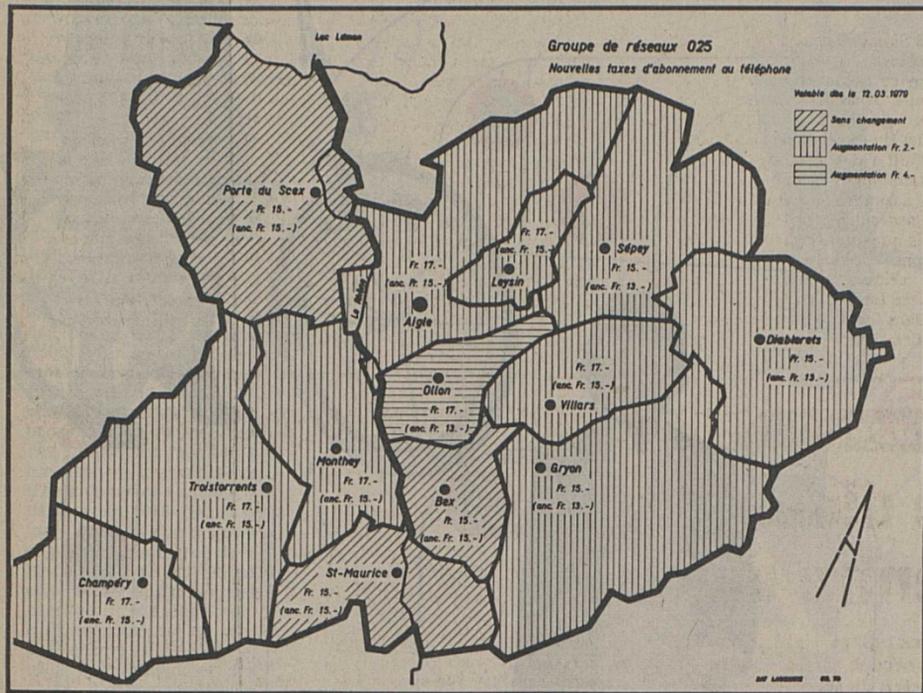
13

12

11

14

# Dès le 12 mars, numéros de téléphone à six chiffres Mise en service du nouveau central de Monthey



**MONTHEY.** - Hier en fin de matinée, la Direction des téléphones de l'arrondissement de Lausanne recevait la presse dans le nouveau central téléphonique de Monthey. Le début des travaux d'agrandissement du bâtiment date du 27 octobre 1975. Le 20 juin 1977, c'était le départ du montage des équipements techniques. Il aura fallu environ deux ans et 5 mois pour qu'une étape très importante dans l'amélioration technique des téléphones dans le Chablais valaisan soit réalisée.

### Un peu d'histoire

C'est le 21 avril 1892 que fut mis en service le premier central téléphonique à batterie locale avec 12 abonnés, comprenant un raccordement par une seule ligne au central d'Aigle, alors que le 25 mai, 1905 une deuxième ligne raccordait le central de Monthey, pour enregistrer 212 raccordements en 1930.

L'automatisation du central manuel avec une capacité de 400 raccordements était effectuée le 19 octobre 1933, pour passer à 295 raccordements en 1940 et à 538 dix ans plus tard. Le 20 novembre 1950, c'est la mise en service d'un nouveau central dans le nouveau bâtiment commun aux postes et aux téléphones avec l'automatisation de tous les réseaux du groupe 025 à l'exception de Leysin qui le fut deux ans plus tard. En 1963 la capacité de raccordements est montée à 2000 pour passer à 3600 deux ans plus tard alors qu'en 1971 la capacité est portée à 5000 raccordements avec un maximum de 5800.

Le 19 octobre 1933, le central manuel de Monthey situé au premier étage de l'ancienne poste à la place Centrale est automatisé. Mais l'important développement de la cité et des communes environnantes exige la construction d'un nouveau bâtiment qui est inauguré le 20 novembre 1950 à proximité de la gare AOMC au centre de Monthey.

Il fallut se rendre compte très vite qu'il était nécessaire de rechercher une nouvelle possibilité d'extension. C'est ainsi qu'il fut décidé de démolir la partie arrière du bâtiment des PTT abritant déjà le central téléphonique pour la reconstruire sur une surface plus grande afin de pouvoir y loger toutes les installations nécessaires à l'exploitation d'un grand central automatique. Cette solution avait l'avantage de limiter au maximum le déplacement des câbles existants, tout en permettant la jonction des anciens avec les nouveaux locaux.

Dix-huit entreprises ont œuvré à la réalisation de cet ouvrage dont le coût atteint 2 260 000 francs.

### Caractéristiques du nouveau central

Le distributeur principal pour permettre le raccordement de 10 000 abonnés et de 14 400 points de jonction avec une réserve suffisante pour le raccordement futur et parallèle d'un second distributeur principal de même capacité est logé au rez-de-chaussée alors qu'au premier étage sont logés les équipements pour 6000 raccordements, au second étage pour 1000 abonnés ainsi que des dispositifs pour abonnés importants. Les équipements de lignes et réserves de surface en vue du renouvellement sont situés au 3<sup>e</sup> étage.

Les caractéristiques du nouveau central sont du type Hasler HS52-à commande centralisée avec transducteur. Ce nouvel automate est caractérisé par un encombrement réduit, une accélération et un surcroît de sécurité dans l'établissement des communications et, partant, l'acheminement d'un plus grand trafic.

Son distributeur principal est équipé de 7000 coupe-circuit ainsi que de spécialités telles que:

- la télédiffusion avec six programmes transmis en haute fréquence;
- une signalisation à distance des alarmes;
- les éléments nécessaires à la taxation à 12 khz intégral;
- équipements pour déviateurs, pour service du feu, pour stations;
- prépaiement, pour raccordements collectifs avec et sans terre pour central de secours, service mécanisé pour textes du service des ordres (connexion à l'usage du corps médical).

De plus le nouveau central offre l'accessibilité au trafic international automatique ainsi qu'au réveil automatique. Il dispose d'équipements permettant le raccordement des abonnés à fort trafic sur des groupes renforcés et permet la sélection directe pour les abonnés possédant de très gros trafic.

Son montage a nécessité 36 300 heures de travail, son prix de revient atteint 7,6 millions. A relever que le central de Monthey est relié au centre principal d'Aigle par 196 lignes entrantes et sortantes.

### Réseaux des lignes et câbles

La construction de la nouvelle aile attenante au bâtiment existant destinée à recevoir les nouveaux équipements de commutation a impliqué la modification de l'entree des câbles dans le bâtiment. Pour effectuer le transfert des 10 800 lacets reliant les abonnés de Monthey à leur central local et afin d'éviter des coupures prolongées compte tenu des anciennes installations qui étaient relativement proches des nouvelles, la coupure des câbles a été fractionnée sur 12 mois, les lignes d'abonnés transmittant par les nouvelles installations, non encore en service, vers les anciennes toujours en fonction. Des solutions particulières furent en outre appliquées aux lignes des abonnés importantes tels que les hôpitaux, grandes industries, banques, etc., qui ne furent pas interrompues du tout. En septembre 1978, tout était terminé, sans aucune plainte ou réclamation des abonnés.

### Taxation par impulsions périodiques

Dès le 12 mars prochain, les conversations locales des abonnés du réseau de Monthey seront taxées selon le nouveau système de comptage par impulsions périodiques. Ainsi, les limites de taxes du réseau local de Monthey ont été notablement étendues et englobent tous les abonnés du val d'Illeiez y compris ceux de Massongex, Muraz et Collombey. La taxe est de 10 centimes par 4'88".

Tous les abonnés du groupe de réseau 025 recevront un tarif des conversations afin qu'ils puissent déterminer avec précision les différentes taxes appliquées.

### Sélection automatique internationale

Dès le 12 mars prochain également, les abonnés du réseau de Monthey bénéficieront aussi de la sélection automatique internationale.

Cette prestation n'a pu être offerte plus tôt aux Chablaisiens valaisans vu le manque de place pour l'installation des équipements nécessaires.

Les abonnés devront se conformer aux indications figurant dans les pages vertes de chaque annuaire ou, en cas de difficultés, s'adresser au numéro 191, service des renseignements du trafic international.

### Service automatique de réveil

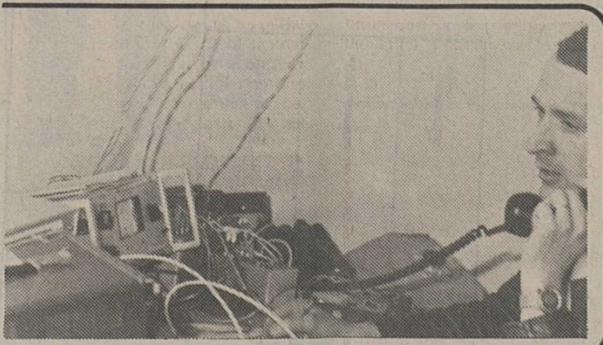
Toujours dès le 12 mars, les abonnés du réseau de Monthey auront la possibilité de bénéficier du service automatique de réveil. Chaque abonné du réseau a reçu les instructions précises pour l'utilisation de ce service.

Il faut qu'il compose le numéro 150 puis, sans attendre, son propre numéro de téléphone suivi par l'heure désirée, par exemple 4 h. 30 = 0430. L'ordre ne sera exécuté que si l'abonné attend de recevoir la quittance de l'appel.

Si des difficultés devaient surgir, l'abonné peut appeler le numéro 116 qui lui viendra en aide.

### Zones de taxe

Les zones de taxe sont depuis une dizaine d'années revues et corrigées en fonction des surfaces



Les ultimes contrôles de lignes s'effectuent sur des diagrammes permettant de vérifier l'intensité et la régularité de la communication.

données, de la densité du trafic téléphonique et des relations socio-économiques régionales. Leur création s'effectue lors de changements importants, tels que ceux réalisés aujourd'hui dans le groupe 025.

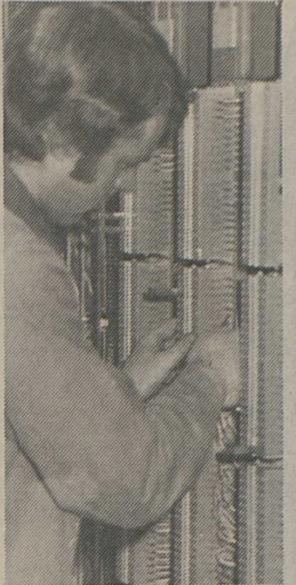
Dans ce réseau 025, on dénombrait 13 réseaux locaux représentant autant de zones de taxes.

Dès le 12 mars, ces zones sont ramenées à cinq unités qui peuvent avoir des influences pour l'abonné. La taxe d'abonnement peut augmenter de 2, 4 ou 6 francs suivant l'accroissement du nombre total des abonnés compris dans la nouvelle zone de taxe. Secondement il peut en découler une économie sensible pour l'abonné qui atteindra ainsi un nombre plus important de communications au tarif le plus bas.

Tous les abonnés du Val d'Illeiez pourront correspondre entre eux au tarif des conversations locales. Il en sera de même pour les abonnés de Villars-Ollon, Leysin et Aigle, Corbeyrier, Bretaye, Bex, Gryon et Saint-Maurice, puis ceux des Diablerets et du Sepey.

Enfin, les Chablaisiens seront mis sur le même pied que les quatre régions de leurs cantons respectifs de Vaud et du Valais.

L'inauguration officielle des nouvelles installations aura lieu le vendredi 16 mars en fin d'après-midi. Cette mise en service du nouveau central téléphonique de Monthey est un événement attendu depuis longtemps par les Chablaisiens valaisans qui pourront enfin correspondre avec l'étranger sans difficultés en direct.



Une dernière soudure... une dernière mise au point.

## Martigny, Trient, Outre-Rhône

### Martigny-Combe: visite du conseiller d'Etat Guy Genoud

**MARTIGNY-COMBE.** - L'assemblée primaire de la commune de Martigny-Combe se réunira le 16 mars prochain à la salle paroissiale sous l'église de Martigny-Croix à 20 heures avec l'ordre du jour suivant:

- procès-verbal de la réunion du 6 février 1979;
- lecture des comptes 1978;
- approbation vente de terrain (vague au Perrey);
- divers.

L'assemblée sera suivie d'un exposé du conseiller d'Etat Guy Genoud, chef du Département de l'intérieur, sur les communes ecclésiastiques. Comme le veut ensuite la tradition le verre de l'amitié sera offert aux participants à la salle paroissiale.

### SC Martigny-Ville 5<sup>e</sup> sortie OJ et concours

Dimanche 11 mars se déroulera la 5<sup>e</sup> et dernière sortie OJ du Ski-Club Martigny-Ville sur les pentes de Vichères-Bâvon avec le traditionnel concours.

Le départ est fixé à 8 heures sur la place du Manoir. Vers 10 h. 30 débutera le concours à Bâvon.

Au retour, à la place des Ecoles communales, vers 17 h. 30, seront proclamés les résultats. Tous les OJ du ski-club participent et les parents sont cordialement invités à venir applaudir sur les pentes enneigées les exploits de leurs enfants.

En cas de mauvais temps, le 180<sup>e</sup> renseignement dès 7 h. 30. Les moniteurs OJ du ski-club sont priés de se réunir le vendredi 9 mars à 20 heures au carnotzet du café des Messageries pour la préparation de cette journée.

Présence indispensable.  
**Le chef OJ du ski-club**

## LES CAVES DU MANOIR

CABARET - THEATRE MARTIGNY

### JEUDI SOIR: PIERRE CHASTELLAIN

**MARTIGNY.** - Les caves du Manoir auront le plaisir d'accueillir, demain soir, jeudi, dès 20 heures une vedette de la chanson romande déjà connue: Pierre Chastellain.

Il faut faire un saut de dix ans en arrière pour assister aux débuts de celui qui était tout d'abord... un étudiant en génie civil à l'EPFL avant d'être assistant technique des transports à cette même école. La chanson commence en 1968. Avec un timide début en qualité de candidat à la «Grande chance», émission de la radio-télévision suisse romande, puis avec la création d'une revue lausannoise: «cité à comparaître». Il y aura ensuite deux semaines à l'affiche d'un théâtre lausannois, une tournée en Suisse et en 1973, Pierre Chastellain quittera son poste d'assistant pour devenir professionnel de la chanson. Il attendra 1974, après avoir sorti un premier disque «à compte d'auteur» pour partir à la conquête de la «rive gauche», à Paris, notamment au cabaret

«chez Georges». Ce sera ensuite, avec «France-Inter», le début du succès d'aujourd'hui: tournées en France, en Belgique, nombreux galas et spectacles avec des artistes aussi connus et renommés que Robert Rocca ou Jean Valton etc. Ce qui fera dire à notre consœur Marianne Wenk: «Pierre Chastellain a fait un bond en avant. L'échelle du professionnalisme, il la grimpe quatre à quatre». Patrick Nordman, pour sa part, écrira: «Que c'est beau un artiste qui évolue et grandit». Quant à Chantal Renaux, dans «Eclair-Pyrénées», elle dit avec beaucoup de poésie: «Il fait bon vivre dans la tendresse de ses nuages... on a envie de chanter avec lui, la nostalgie tendre du temps de l'enfance et vivre aussi son monde fabuleux qui ne se prend pas trop au sérieux».

Le public de Martigny s'achemine donc vers une soirée agréable avec la rencontre d'un artiste conscient de son travail et de ses possibilités. Certes une rencontre à ne pas manquer, jeudi soir au cabaret-théâtre de Martigny.

## Au pays des Dranses

### Verbier: rencontre internationale des curés francophones

**VERBIER.** - La station de Verbier aura le plaisir d'accueillir, les 12 et 13 mars prochains, un cohorte sportive peu habituelle: une centaine de prêtres en provenance des Alpes qui disputeront, sur les hauteurs de Medran, le «challenge Delavay» ainsi nommé en hommage à son fondateur. Cette réunion porte par ailleurs le titre de «rencontre internationale des curés francophones des Alpes».

Bien entendu, un courant de sympathie bien baignarde s'est manifesté en faveur de cette rencontre. C'est ainsi que l'administration communale de Bagnes se fera un honneur de recevoir officiellement les quelque 100 prêtres qui se retrouveront à Verbier. La paroisse de Verbier n'oubliera pas non plus ses confrères, alors que la société de développement a fait le maximum pour agrémente le séjour de ces hôtes inhabituels.

Le concours à skis se disputera sur deux jours, avec une course de fond le 12 mars et un slalom géant le 13 mars. Piste et arrangements techniques seront bien sûr l'œuvre

de l'Ecole suisse de ski, Téléverbier ayant offert pour sa part le libre parcours sur les installations à tous les participants.

Il ne nous reste donc qu'à souhaiter la bienvenue sur le Haut-Plateau de Bagnes aux curés francophones des Alpes.

### HCVB Assemblée générale

**VERBIER.** - Le Hockey-Club Verbier-Bagnes tiendra son assemblée générale ordinaire le jeudi 22 mars prochain au restaurant de la Piscine à Verbier, dès 20 h. 15. Principaux points à l'ordre du jour: les rapports présidentiel, technique et financier. L'événement sera l'élection d'un nouveau comité et du président. L'assemblée sera suivie d'un exposé de M. Raymond Fellay, président de la société les «aménagements touristiques et sportifs de Verbier».

## LES ARTISTES ASSOCIÉS ET LE CENTRE DRAMATIQUE DE LAUSANNE

présentent

# Il est important d'être Aimé

d'OSCAR WILDE - Adaptation de JEAN ANOUILH

**CINEMA ETOILE, MARTIGNY**  
Ce soir à 20 h. 30

**THEATRE DE VALERE, SION**  
Jeudi 15 mars à 20 h. 30

Location: Librairie Pfefferlé, Grand-Pont 2 - Tél. 22 11 24

## Les «retailleurs» d'Octodure Sans crier «gare»...

MARTIGNY. — On dit que c'est triste, une gare.

Parce que beaucoup de gens s'y croisent avec indifférence. Moi, au contraire, je la vois très gaie, amusante surtout.

Il faut pour cela ouvrir son cœur et ses yeux.

On y rencontre des gens de tous les milieux qui une fois ou l'autre montent dans le train.

Ils doivent attendre l'arrivée d'un convoi et le font à leur manière : Voyageurs de commerce tellement habitués au rituel CFF qu'ils attendent le direct pour Genève exactement là où s'arrête le wagon dans lequel ils ont l'habitude de retrouver des collègues rentrant à Lausanne ou dans la ville de Calvin.

Voyageurs occasionnels qui, pourtant bien informés, demandent encore au premier contrôleur, s'ils ont raison d'attendre sur le quai «un», en face de la voie «trois», occupée momentanément par une composition en manœuvre.

Vieilles dames inquiètes qui voudraient arriver à Sion sans passer par Brigue.

L'autre jour, à Martigny, j'ai attendu un train en partance pour Lausanne, légèrement en retard.

D'un côté, il y avait le conseiller aux Etats Guy Genoud qui faisait quelques «aller-retour» sur l'enrobé du quai.

De l'autre un saisonnier italien descendu trop tôt du convoi précédent, qui tournait autour de quatre lourdes valises dont la fermeture était assurée bien précieusement par des ficelles. Quatre valises pour lui tout seul!

De quoi redouter un changement de train.

Ce n'est pas triste une gare. Il y a des gens qui se confondent avec elle :

L'auteur de ces lignes obligé d'y pointer le nez pour remettre son pli «express» dans les mains habiles des employés PTT assurant l'expédition et la réception du courrier. Puis les fonctionnaires CFF, les ouvriers des bagages, les manoeuvriers, les chauffeurs des cars pos-

taux ; ceux du MO et du MC, les taximen, les dames du kiosque et celles du bar express qui savent tout mais ne disent rien.

A côté de tout ce monde officiel, il en existe un autre plus petit, mais combien attachant qui forme, avec le premier, une grande famille.

Je veux parler du «professeur» qui «régente» la somnellière ; du «docteur» Emile prodiguant ses conseils plus ou moins farfelus à l'aéropage qui fait semblant de l'écoûter ; tandis que René promène stoïquement son désœuvrement.

La veste bleue d'Alexandre, suit la manœuvre des «valises», au milieu d'un décor de Chavalard, de Pierre-Avoi et de Salentin.

Je m'en voudrais de ne pas parler du «ministre du travail» ; de l'ancien garde du pape sans casque ni hallebarde, mais portant ses souvenirs romains en bandouillère ; de Roger avec ses histoires grivoises ; de Kröbeli qui fut jadis au courant sur les lignes de l'EOS.

Tous ceux-là se confondent avec «leur» gare.

Ils en connaissent les ombres, les lumières, les bruits, l'ébranlement des convois, l'odeur de la poussière de rail qui rouille, le pas de course des retardataires qui loupent le train. Les arrivées chaleureuses ou désemparées.

Ils regardent vivre «leur monde» dans «leur gare».

Sous un soleil radieux ou dans une bise glaciale. Quand le TEE passe sans s'arrêter, soulevant des nuages de poussière immaculée, disparaître au tournant de La Bâtie, montant son derrière tout blanc de neige.

Allez, à ceux-là, offrir des vacances à la campagne : le nec plus ultra de l'aventure bucolique.

Ils en reviendraient neurasthéniques. Car ils préfèrent entendre siffler trois fois le train... plutôt que le merle.

Car c'est gai et passionnant, la vie d'une gare.

Em. B.

## Du recrutement au tir obligatoire

Le Département militaire cantonal vient d'éditer deux affiches qui seront prochainement apposées sur les panneaux d'affichage officiels. Il s'agit de l'affiche concernant le recrutement et de celle relative au tir obligatoire.

En 1979, le recrutement s'adresse aux jeunes gens de la classe 1960 ainsi qu'aux citoyens suisses nés de 1930 à 1959 qui, pour un motif quelconque, ne se sont pas encore présentés au recrutement, ainsi qu'aux conscrits ajournés à deux ans en 1977 ou à un an en 1978 et tous ceux renvoyés antérieurement dont le délai d'ajournement est expiré.

Le recrutement 1979 aura lieu à Sierre (23-27 avril), à Martigny (28-31 mai et 1<sup>er</sup> et 2 juin), à Monthey (13-14 et 16-18 juillet) ainsi

qu'à Sion (5-9 et 11-13 juin et 17-20 octobre).

En ce qui concerne le tir obligatoire, y sont astreints : les soldats, appointés et sous-officiers armés du mousqueton, du fusil ou du fusil d'assaut jusqu'à l'année où ils ont atteint l'âge de 42 ans révolus (y compris la classe 1937) et les officiers subalternes des troupes où seuls quelques hommes sont dotés d'armes portatives, à l'exception des officiers médecins. La clôture des tirs est fixée au 31 août.

Dans les deux cas, la lecture de l'affiche concernée est indiquée.

## Sion, Hérens, Conthey

# Le séminaire diocésain devient le centre diocésain de pastorale

Le séminaire diocésain de Sion, construit en 1874, rénové et agrandi vers la fin des années 50, était occupé par les séminaristes jusqu'au printemps 1970. Après le transfert du séminaire diocésain à Fribourg, la maison fut occupée par les sœurs hospitalières qui, entre-temps, ont élu domicile dans leur nouvelle maison de la Sitterie.

Après examen des différentes possibilités d'affectation de la maison à d'autres fins, l'évêque décida de faire de l'ancien séminaire diocésain un centre diocésain de pastorale et d'attribuer une partie des locaux aux différentes commissions diocésaines, pour autant que celles-ci ne soient pas retenues par leur travail dans une région bien déterminée.

Le but initial de la maison doit demeurer, à l'avenir comme dans

le passé, d'offrir un foyer aux séminaristes. Ils pourront se retirer là pour des cours, des journées d'étude et éventuellement, de temps à autre, durant l'année de pastorale. Cela leur permettra de garder le contact avec le diocèse et ses caractéristiques. De plus, le séminaire offrira une possibilité de logement aux aumôniers spécialisés qui habitaient jusqu'à maintenant dans des lieux différents. Ces aumôniers spécialisés auront aussi à leur disposition des locaux pour leurs bureaux et leurs séances.

En outre, ce centre diocésain de

## Passer sur l'autre rive...

Carême... des faces de carême !

Carême... privation ! Privation : un mot désagréable. Pourtant, toute notre vie en est marquée : notre santé est menacée, nos richesses sont à la merci d'un accident ou d'un vol ; nos relations connaissent l'indifférence : détester quelqu'un, l'ignorer, ne pas le voir, ne pas le regarder.

Marcher sur la route de Pâques, être en carême, c'est tout le contraire de la tristesse, de la hargne. C'est découvrir d'autres richesses, une autre amitié, une nouvelle joie : tout ce qu'un chrétien peut trouver sur le chemin de Pâques, quand il suit Jésus-Christ.

« Passer sur l'autre rive... », la voie de la tendresse, de l'a-

mitié, c'est le thème d'une veillée de prières, suivie de l'Eucharistie, que les «jeunes de Lourdes» en collaboration avec la J.R.C. (Jeunesse rurale catholique) de Saillon, ont préparée ensemble pour aider tous les jeunes et moins jeunes à vivre ce carême dans l'espérance des leurs de Pâques. Ils vous invitent à cette veillée vendredi 9 mars 1979, à 19 h. 30, en l'église de Saillon.

La veillée débute par la projection d'un montage audiovisuel, réalisé par le père Edouard Clivaz, missionnaire du Sacré-Cœur, vicaire à Monthey. Montage qui communique l'expérience de foi et de silence que les jeunes ont vécue à Lourdes, durant le pèlerinage d'été 1978.

## Est-ce que le foyer Saint-Paul sera fermé ?

SION. — Le Foyer Saint-Paul communique :

Depuis l'annonce qu'un nouveau foyer s'ouvrira l'automne prochain, plusieurs parents nous ont posé la question de savoir si le Foyer Saint-Paul allait fermer ses portes, vu l'abondance des institutions de ce genre.

Nous pouvons les rassurer et leur dire que nous n'avons nullement l'intention de le fermer. Ce foyer a été ouvert en 1964, à une époque où personne n'avait pensé à ouvrir quelque chose pour les jeunes apprentis.

A la suite de cette première expérience concluante, plusieurs foyers se sont ouverts et si nous devons fermer à cause de cette abondance, nous aurions au moins le mérite d'avoir fait ce travail de pionnier.

Pour le moment, nous espérons être encore longtemps utiles et la maison sera ouverte pour les jeunes apprentis qui y trouveront chambre et pension dans un climat familial. G.

## L'enfant consommateur : vente-échange d'articles de bébés et d'enfants

SION. — La commission valaisanne «L'enfant consommateur» de la Fédération romande des consommatrices organise une action de vente d'échange d'articles de bébés et d'enfants, le 13 mars, de 18 heures à 21 heures, et le 14 mars de 9 heures à 11 heures, à la salle du Sacré-Cœur. Chacun peut apporter, durant ces deux jours, aux heures indiquées, les articles qu'il voudrait vendre ou échanger. Le mercredi 14 mars, de 13 h. 30 à 16 heures, la vente sera ouverte au public. De 18 heures à 20 heures aura lieu la remise du produit de la vente ou des articles invendus.

## Audition d'élèves du conservatoire de musique

SION. — Le jeudi 8 mars prochain à 20 heures, à la chapelle du Conservatoire cantonal de musique, aura lieu l'audition des élèves des classes de piano Suzy Moreillon et des classes de chant Claude Gafner.

## Soirées «Jazzy» en fin de semaine au Petithéâtre

SION. — Les vendredi 9 et samedi 10 mars prochains, une formation séduisante de jazz, le « Ritz 27 », se produira au Petithéâtre à Sion.

A en juger par la composition du groupe de base, à savoir Robert Röthlisberger, guitare, Urs Sprenger, violoncelle, Alex Kruczek, flûte et percussion, Eddy Savioz, batterie et percussion, il est évident que la musique sera de qualité. Evidence qui s'affirme encore quand on connaît les noms des solistes invités : Lily Perrier, trompette et trombone, et Jean-Claude Mévillod, flûte et saxophone.

L'ensemble jouera en première partie de son spectacle des compositions de Charlie Parker (the Byrd), alors que la seconde partie sera plutôt consacrée à un jazz plus actuel et plus proche, de leur propre tendance.

Sachant bien que le public valaisan en général, et plus particulièrement le public séduis, éprouvent de la peine à se manifester, le groupe « Ritz 27 » lance un appel à leur intention, en souhaitant que les amoureux du jazz en Valais

sortent un peu de leur « anonymat ».

Ils ne devraient pas être déçus, car, est-il besoin de le rappeler, ces musiciens font partie du Val Big Band. Ce fut d'ailleurs sous la direction de Jean-Claude Mévillod que cet ensemble valaisan bien connu remporta l'an dernier la troisième place du concours de jazz amateur du Festival de Montreux. Une référence, non ?

Chancellerie épiscopale

## TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

# Rawyl: liaison d'importance vitale

Le mouvement Pro Rawyl communique :

Le Rawyl est indispensable pour le développement économique du Valais et la plupart des Valaisans en sont conscients. En quelques semaines, le mouvement Pro Rawyl a pu augmenter le nombre de ses adhérents de plus de 2000 personnes. Les adversaires du Rawyl voulaient faire croire à la population suisse que les habitants du Simmental étaient opposés à une liaison Valais-Berne. Les résultats des votations de l'initiative Franz Weber ont démontré le contraire.

Ce sont en particulier, semble-t-il, les intérêts privés du BLS qui retardent la réalisation de ce tunnel.

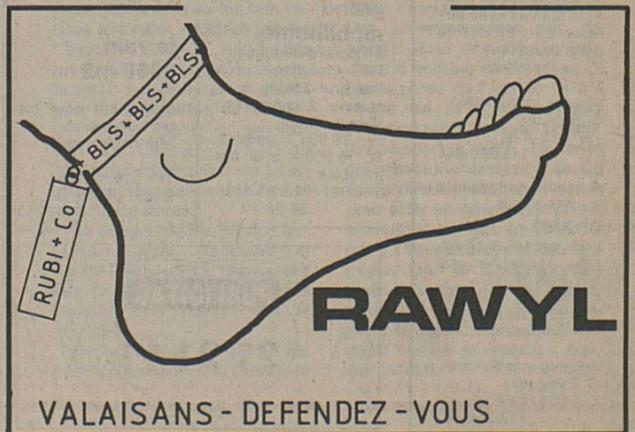
Des retards massifs pour le chargement des voitures à Kandersteg nous ont pourtant démontré que le Lötschberg n'est pas une solution de rechange pour le Rawyl. Par leur adhésion au mouvement Pro Rawyl, les Valaisans ont démontré clairement qu'ils n'abandonnent jamais leur droit à leur part au réseau des routes nationales en faveur d'une société privée de chemin de fer.

Valaisans, défendez-vous et continuez à adhérer en grand nombre à la société Pro Rawyl.

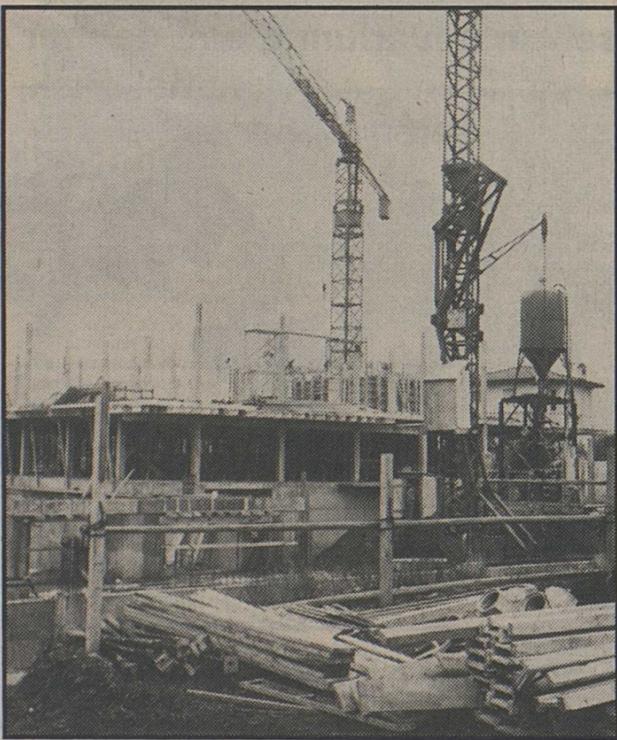
Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus auprès de M. J.-Cl. Rey, rue Chanoine-Berchtold 43, 1950 Sion. Prière de joindre une enveloppe affranchie avec adresse.



Jean-Claude Mévillod à la direction du Val Big Band à Montreux. Photo Marlyse Savioz



## Ecole supérieure de commerce C'est reparti rondement



MARTIGNY (emb). — On sait que l'Etat du Valais et la commune de Martigny — maîtres de l'œuvre — font actuellement construire aux Bonnes-Luites, face à la gare CFF, une école supérieure de commerce dont le caractère est régional.

Les travaux débutèrent l'an dernier, furent interrompus quelques semaines durant, des difficultés imprévisibles étant survenues, mais qui furent vite contournées.

L'exceptionnel automne 1978 permit aux entreprises Conforti et Moulin de fermer le chantier peu avant Noël, la dalle recouvrant le rez-de-chaussée ayant été coulée dans des conditions que l'on n'osait guère imaginer en cette saison hivernale.

Les travaux ont repris voici une quinzaine de jours, les « hiron-

nelles » — une partie du moins — étant de retour. Et déjà se dessine dans le ciel, entre deux grues et une grande bétonnière, la silhouette du premier étage (notre photo).

Notons que l'édifice est conçu en fonction d'un agrandissement futur si les besoins l'exigent. En effet, on pourra y ajouter un deuxième étage nous a dit un ingénieur architecte.

## Comptoir du meuble d'occasion - brocante

Achat, vente, échange pour vos chalets et mayens, grand choix : lits dès 60.-, salles à manger complètes dès 300.-, armoires dès 100.-, parois dès 300.-

Ouvert les vendredis et samedis de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Place de Rome 5, Martigny (derrière restaurant du Léman) Tél. 026/2 22 83 36-1141

## Harmonie municipale: au seuil d'une belle aventure



L'Harmonie municipale en répétition.

SION. - Cette année, l'Harmonie municipale de Sion va vivre une année de rêves, puisque trois événements vont marquer en lettres d'or la présente saison. En effet, elle va tout d'abord enregistrer son premier trente-trois tours, célébrer ses 75 ans d'existence et donner son traditionnel concert annuel.

Ce concert aura lieu le samedi 10

mars prochain, à 20 h. 15, dans la grande salle de la Matze. Il sera précédé, le vendredi, à la même heure, d'une avant-première dédiée à la Vie montante ou aux personnes du 3<sup>e</sup> âge.

Sous l'expertise direction du professeur Cécil Rudaz, l'Harmonie municipale jouera: souvenir du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Association

cantonale des musiques valaisannes, composé, offert et dirigé par M. Bernard Rittiner, sous-directeur; puis *Finlandia* de Sibélius, *Vêpres siciliennes* de Verdi, *Olympia* de Orsomando, *La pie voleuse* de Rossini, *Eté indien* de Ball, *Charles-le-Téméraire* de Daetwyler, *American Panorama* de Darling, *Margam Abbey* de Tom.

Il ne fait aucun doute que toutes celles et tous ceux qui sont amateurs de bonne et belle musique sauront faire honneur à ces musiciens qui ne lésinent ni sur leur temps ni sur leur savoir pour agrémenter nos loisirs et nous faire découvrir la richesse de l'art sacré.

Ainsi, grâce au dévouement des membres du comité, nous avons la garantie absolue que la musique est bien vivante au cœur de notre cité et que nous devons faire un effort pour la soutenir et l'entourer.

## Les 90 ans de M<sup>me</sup> Agnès Udry-Evéquoz

VÉTROZ. - Lundi soir, le conseil communal in corpore, avec à sa tête M. Marc Penon, président, s'est rendu au domicile de M<sup>me</sup> veuve Agnès Udry-Evéquoz pour lui remettre le traditionnel fauteuil à l'occasion de son 90<sup>e</sup> anniversaire. L'alerte nonagénaire a reçu les autorités en toute simplicité, mais avec beaucoup de délicatesse et de générosité. La manifestation familiale était honorée de la présence du prier Delaloye, desservant de la paroisse de Vétroz, de l'abbé Augustin Fontanaz, de l'abbé Joseph Séverin, desservant de la paroisse d'Ayent, et du révérend père capucin Bienvenue, ces trois prêtres étant neveux de M<sup>me</sup> Udry.

M. Marc Penon, président de la commune, rapela qu'en 15 ans de présidence, c'était le troisiè-

me fauteuil qu'il remettait à des nonagénaires.

M<sup>me</sup> Agnès Evéquoz naquit au village de Saint-Séverin. Elle épousa en 1913 M. Robert Udry. De leur union sont nées deux filles, Marie, qui malheureusement est décédée en 1968, et Madeleine. M<sup>me</sup> Udry eut la douleur de perdre son époux en 1959. Toujours alerte, gaie, travailleuse, M<sup>me</sup> Udry, a précisé M. Penon, est une citoyenne active. Elle participe à chaque votation et élection. Au nom de la parenté, il appartient à l'abbé Séverin de féliciter et remercier la nouvelle nonagénaire.

A notre tous, nous félicitons M<sup>me</sup> Udry et lui souhaitons une bonne santé et une bonne route pour le 100<sup>e</sup> anniversaire.



L'heureuse nonagénaire entourée de tout le conseil communal.

## 1<sup>er</sup> séminaire de dégustation des Amis du vin

CHATEAUNEUF. - Ce soir, à 20 heures, à la grande salle de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf, aura lieu la première soirée du séminaire de dégustation mis sur pied par les « Amis du vin » du Valais. M. Silvio Bayard, œnologue, animera cette première soirée par un exposé préliminaire sur les vins blancs, puis par la dégustation proprement dite.

## SION On cambriole à la petite semaine...

SION. - Le café-restaurant de la Patinoire, à Sion, semble être devenu depuis quelque temps le point de mire de petits malfrats s'es-sayant avec beaucoup de « casse » (et non de « classe ») à la cambriole.

En effet, dans la nuit de lundi à mardi, cet établissement fut visité pour la cinquième fois en deux ans. Toutes les caisses susceptibles de contenir de l'argent furent éventrées, voire démolies. Du téléphone à l'au-

tomate à cigarettes, en passant par le juke-box et le congélateur, rien n'a été laissé au hasard. Le gain de cette opération est de l'ordre de 700 à 800 francs. Par contre, les dégâts sont considérables.

Enfin, pour la petite histoire, deux verres, vides naturellement, ont été retrouvés au matin sur le bar. Ils avaient contenu du cognac à flamber et du porto... Vraiment de très mauvais goût!

## Des nouveautés au prochain festival de l'Union chorale du Centre



Le comité d'organisation du prochain festival de l'Union chorale du Centre.

VÉTROZ. - Le chœur-mixte Ste-Marie-Madeleine de Vétroz a l'honneur d'organiser le festival 1979 de l'Union chorale du Centre, les 4, 5 et 6 mai prochains. Un comité d'organisation, présidé par M. Pierre-Antoine Antonin, avec 10 commissions, est à la tâche depuis le mois de septembre dernier. Lundi soir, nous avons eu le grand plaisir d'assister à une séance de travail de ce comité d'organisation qui, durant deux tours d'horloge, a discuté maints problèmes.

### Sous le signe des nouveautés

Le comité d'organisation a prévu diverses nouveautés afin d'assurer

le bon déroulement de l'imposante manifestation et pour y apporter le maximum d'animation. Une cocarde originale en couleur sera vendue aux spectateurs. Pour le comportement et la présentation des différentes sociétés, lors du cortège du dimanche, un jury attribuera un challenge et différents prix aux sociétés les mieux classées. Grâce à la compréhension et à l'appui de l'autorité communale et de la commission scolaire, les enfants des écoles primaires sont invités à présenter un dessin sur le thème: «Le chant». Le samedi soir, «La chorale du Brassus», dont la renommée a largement dépassé les frontières suisses, prendra place sous la tente de fête où elle donnera un concert de gala.

## Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

### Comment organiser un aquarium d'eau de mer?



Lors de l'assemblée de lundi, à gauche M. Abbet de Lausanne, avec, au centre, M. Michel Oggier, président.

L'Aqua-Club de Sierre conviait, lundi soir au Terminus, ses membres. Un spécialiste du monde des poissons, M. René Abbet, de Lausanne, avait été invité pour cette rencontre.

L'orateur présenta la conception et l'acclimatation des poissons pour un aquarium d'eau de mer. M. Abbet sut clairement détailler les diverses phases qui amènent à la réalisation d'un magnifique aquarium.

Les amateurs qui s'intéressent à l'eau de mer se doivent de prendre quelques précautions supplémentaires, l'élevage des poissons se révélant délicat.

Filtres de fond, éclairage, chauffage, l'emploi - ou non - de certains appareils sophistiqués, furent quelques-uns des thèmes abordés.

L'Aqua-Club de Sierre qui tenait récemment son assemblée générale a passé du statut d'amicale à celui de club officiel, affilié à l'association romande. Le nouveau comité est composé de MM. Michel Oggier, président, Stanislas Eichenberger, caissier, Michel Beytrison, secrétaire, et de M<sup>me</sup> Claudia de Preux, membre.

Quelque 35 adhérents garantissent à ce groupement une activité régulière.

## Une voiture prend feu à Muraz

Lundi, vers midi, une voiture prit subitement feu dans le quartier de Muraz à Sierre.

De marque Opel, le véhicule s'enflamma au moment où le conducteur et propriétaire, M. Ulrich Groud voulut le faire démarrer. L'engin, comme le montre notre photo, a subi d'importants dégâts matériels.



A vendre à Troistorrents appartement de 4 pièces 105 m<sup>2</sup>, balcon, sauna privée, garage Prix à discuter.

Agence immobilière G. Evéquoz Tél. 025/4 64 20 143.266.981

A vendre à Verbier appartement de 2 1/2 pièces meublé rustique pour 4 personnes avec terrasse, parc privé, très belle situation Prix à discuter.

Agence immobilière G. Evéquoz Tél. 025/4 64 20 143.266.981

A vendre dans station du Bas-Valais chalet comprenant 3 chambres à coucher, salon, cuisine, WC-bains ainsi que carnotzet et salle de jeux Prix intéressant.

Agence immobilière G. Evéquoz Tél. 025/4 64 20 143.266.981

A vendre Sommet-des-Vignes Martigny maison d'habitation comprenant 4 chambres, salon avec cheminée, cuisine, carnotzet, véranda. Terrain 1155 m<sup>2</sup>

Agence immobilière G. Evéquoz Tél. 025/4 64 20 143.266.981

A vendre grand mobilhome avec salle de bains, WC, chauffage central, grand living, cuisine, 2 chambres. Valeur à neuf. Fr. 26 500.- cédé à Fr. 16 500.-, avec les meubles Tél. 027/22 97 57 ou 36 36 10

A vendre à Saint-Maurice appartement 3 pièces Fr. 85 000.-

appartement 4 pièces Fr. 95 000.- à l'état de neuf. Pour traiter: 15 000.-

Tél. 026/2 28 52

A vendre à Saillon terrain 2368 m<sup>2</sup>

convenant pour toutes cultures et arboricultures Tél. 026/6 26 81 le soir dès 20 h. 36-22405

### Pour le développement de la ville

SION. - La Société de développement de Sion tiendra son assemblée générale annuelle aujourd'hui, à 16 heures, à la salle Supersaxo. Les problèmes à l'ordre du jour inciteront les membres à participer à cette réunion; ils sont donc invités à s'y retrouver nombreux.

**AVIS**  
à un ou des Inconnus  
Vous avez eu l'amabilité de voler dans ma voiture, parquée devant la cathédrale à Sion dimanche soir entre 20 heures et 20 h. 45, mon appareil de photo Petri, soit:  
1 objectif normal, 1 objectif grand angulaire  
1 zoom 210, 1 déclencheur manuel blocable  
1 film 36 poses Kodak, 1 jumelle de poche pliable  
Le tout dans un sac plastique couleur cuir naturel.  
Les 25 photos faites sont de mes petites filles de 9 mois et 3 ans et de la transformation du magasin. Veuillez s.v.pl. m'envoyer ce film car j'y tiens beaucoup.  
Si toutefois votre conscience le permet, veuillez m'envoyer le tout à l'adresse suivante:  
**Bruno Zen Ruffinen**  
Route du Sanetsch 52,  
1950 Sion  
MERCII 36-22408

**PUBLICITAS**  
21 21 11

## Analyse globale des problèmes de circulation en ville de Sierre (I)

Deux spécialistes en la matière, M. Ph.-H. Bovy, professeur, directeur-adjoint de l'institut de technique des transports de l'EPFL et M. Charles Quinodoz, ingénieur-conseil, rendaient récemment le fruit d'un travail important réalisé pour la commune de Sierre et le service de l'édilité, de l'aménagement du territoire et du plan d'extension, placé sous la présidence de M. Serge Sierro, conseiller.

Une étude fort complète a ainsi vu le jour, pour analyser l'évolution des conditions générales de circulation en ville de Sierre, depuis l'étude générale de 1973. Ce document servira aussi à l'orientation de nos autorités sur les actions à prendre dans le futur immédiat.

En plusieurs volets, nous allons publier les principaux points de ce travail, précis et d'un réel intérêt pour notre région.

Une étude fort complète a ainsi vu le jour, pour analyser l'évolution des conditions générales de circulation en ville de Sierre, depuis l'étude générale de 1973. Ce document servira aussi à l'orientation de nos autorités sur les actions à prendre dans le futur immédiat.

En plusieurs volets, nous allons publier les principaux points de ce travail, précis et d'un réel intérêt pour notre région.

\* \* \*

La circulation sur la route cantonale T9 Saint-Maurice - Brigue a subi une croissance extraordinairement rapide au cours des 25 dernières années. Cette croissance est particulièrement prononcée dans le Valais central (Sion et Sierre) du fait la superposition du trafic touristique et du trafic engendré par les activités économiques régionales et la mobilité accrue de la population valaisanne.

Le trafic moyen du mois d'août enregistré à l'entrée ouest de la ville de Sierre (à l'amont du carrefour de Noës) a connu l'évolution suivante:

1955 (véhicules par jour)	5000
1965	10000
1970	15000
1972	16000
1978	20000

On constate que le trafic à l'en-

trée de Sierre, qui a doublé d'intensité une première fois durant la décennie 1955-1965, a « récidivé » en doublant à nouveau durant la période 1965-1978.

L'analyse du trafic recensé dans le Valais central et de ses variations montre qu'il y a lieu de reviser certaines idées préconçues ou dépassées. En effet, on entend souvent dire que:

- le trafic du week-end est plus intense que celui de semaine;
- le trafic de pointe de juillet-août dépasse de plus de 50% le trafic annuel moyen,

et qu'en conséquence les routes valaisannes doivent être surdimensionnées pour absorber le trafic de week-end des mois d'été. Les recensements récents de circulation effectués à Sion et Sierre conduisent à modifier ces points de vue. En effet, on constate que le trafic de semaine est généralement plus élevé que celui du week-end (notamment du dimanche), et que le trafic de juillet-août n'excède la moyenne annuelle que de 10 à 15%.

### Evolution récente de la circulation dans la région de Sierre

Le croquis ci-joint donne une vision comparative des comptages

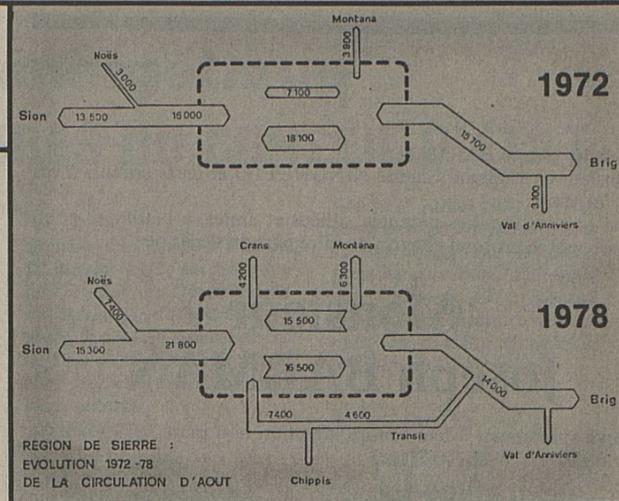
de circulation effectués en 1972 et 1978 dans la région de Sierre. Ces comptages effectués à la même époque (début août) signalent:

- un accroissement de circulation à l'extérieur de Sierre, d'environ 10-15% en direction de Sion;
- une baisse de circulation d'environ 10% en direction du Haut-Valais;
- un accroissement de l'ordre de 20-25% du trafic mesuré sur les axes de traversée à l'intérieur de la ville de Sierre;
- un accroissement de plus de 60% sur la route Sierre-Montana. Ainsi, dans le centre de Sierre, la charge de circulation qui

était de 25000 véhicules par jour en 1972 est actuellement supérieure à 30000 véhicules/jour (valeur du mois d'août). Indiquons à titre comparatif que ce volume de trafic:

- dépasse de 50% le trafic moyen enregistré sur le Grand-Pont à Lausanne ou sur l'autoroute Genève-Lausanne à Rolle;
- est du même ordre de grandeur que le trafic moyen recensé sur le tronçon le plus chargé de l'autoroute de contournement de Lausanne (section Blécherette-Vennes);
- est six fois plus élevé que le trafic sur la route Suisse traversant Rolle.

(à suivre)



## Dany Bonvin et Stéphane Clivaz à nouveau à l'honneur



Dany Bonvin, à gauche, champion suisse de musique de cuivre 1979 toutes catégories et Stéphane Clivaz, à droite, deuxième.

Le jeune Dany Bonvin, âgé de 15 ans, vient de remporter brillamment le 6<sup>e</sup> concours national de solos et quatuors pour instruments de cuivre, en catégorie juniors.

Ces épreuves se déroulèrent samedi dernier à Crissier, dans le canton de Vaud. Le jeune Valaisan, établi à Crans-Montana, a une fois de plus étonné tous les spécialistes présents.

Au trombone, au mois d'avril, Dany Bonvin se présentera à nouveau à ce concours, en catégorie adulte cette fois. Champion suisse, le jeune homme poursuit ainsi une belle carrière sur le plan musical.

Elève du professeur Branimir Slokar, né en 1946, originaire de Maribor en Yougoslavie, un des meilleurs trombonistes européens, Dany Bonvin glane honneurs sur honneurs. Il participera à l'enregistrement de deux disques 45 tours, le premier consacré à des pièces de Vivaldi et le second au concerto opus 45 N° 7 de Larsson.

Des productions avec la « Métal Harmonie » de Berne, placée sous

la direction de M. Hans Honnegger au Kursaal en novembre, des concerts en solo à Porrentruy, Crissier, une participation au concours international d'Ancône attendent maintenant Dany Bonvin.

Signalons encore que deux autres adolescents, s'illustrèrent également lors du concours de samedi: Stéphane Clivaz, 2<sup>e</sup> au classement général, au cornet et Clivaz J.-D. qui occupe la première place de la catégorie trombone.

Nous leur adressons ici toutes nos félicitations.

## Quand le bizarre est roi



Exposé à Sierre: un drôle de client...

Depuis le début de la semaine, et pour un mois, on peut découvrir à la galerie du tea-room des Châteaux à Sierre une exposition des plus insolites.

Tranchant avec les habitudes, des pièces abracadabrantes ont été présentées pour l'occasion. De vieux objets ont été associés, créant ainsi sculptures et tableaux bizarres.

Sans suite logique, on peut apercevoir une locomotive inhabituelle, des « œuvres » où l'amusant le dispute à l'originalité.

Cette exposition illustre bien certaines recherches faites notamment aux Etats-Unis vers la fin des années 60 en sur-réalisme, hyperréalisme et... pas réalisme du tout. Sontanété, cri d'alarme vis à vis de certaines pratiques qui émaillent actuellement le monde de l'art, les travaux qui figurent dans cette galerie ne se veulent pas dans un courant de tradition artistique.

Brocante ou véritable exposition? On peut se poser la question tant l'aspect de l'ensemble s'avère disparate. Mais après une analyse, on ne peut s'empêcher, tout en souriant, d'apprécier...

Un bras sort d'un tableau... des cannes symbolisent l'ancêtre, des cols de chemise sur fond noir... un poivrot, grandeur nature se promène dans son délire alcoolique affalé sur une table, dans un coin... on croit rêver et pourtant...

Durant quelques semaines à Sierre, une célébration amusante de l'insolite, sous toutes ses formes...

## UN JOUR AVEC Pierre Bonvin



Pierre Bonvin: champion du monde de ski-bob il y a dix ans.

Il y a dix ans, au mois de février 1969, Crans-Montana accueillait les championnats mondiaux de ski-bob. En slalom et combiné, un enfant du Haut-Plateau remportait le titre tant envié de champion du monde.

Pierre Bonvin, garde de cette époque un magnifique souvenir: « C'était fantastique... cette victoire restera pour moi une éblouissante période de ma vie... »

Restaurateur, professeur de ski, affilié à toutes les principa-

les sociétés de sa région, Pierre Bonvin a cessé de pratiquer la compétition en 1972

« J'ai quand même eu l'occasion de voyager, tout au long de ces années: Etats-Unis, Tchécoslovaquie, Europe occidentale... »

Aujourd'hui, devant les médailles et coupes glanées en ski-bob, il ne peut cacher un certain sentiment de nostalgie... vite chassé quand amis et connaissances viennent lui rendre une petite visite sympathique...

## De la Raspille au glacier du Rhône

Avec la Société de développement de Saas-Fee

## Une bonne année!

SAAS-FEE. - La semaine passée les membres de la Société de développement de Saas-Fee se sont réunis en assemblée générale, sous la présidence de M. Kilian Bumann. La participation a été très nombreuse.

Plusieurs jours avant la séance les membres avaient reçu le rapport annuel, une brochure de 40 pages, contenant le rapport d'activité, les comptes, le budget, les statistiques, le tout donnant une image fidèle de l'évolution intervenue au cours de l'exercice.

Saas-Fee compte actuellement dans le secteur de l'hôtellerie 2200 lits et 4800 dans les chalets et les appartements de vacances.

Le total des nuitées se monte à 746 193, soit 5,21% de plus que pour l'année 1977. Le chiffre record de 1972-1973 a même été dépassé de 2568 nuitées.

Au cours de la saison d'hiver les hôtels ont enregistré une augmentation de 13,86%, la parahôtellerie a progressé de 6,6%. La saison d'été a vu les chiffres de l'hôtellerie diminuer de 9,31%, alors que la parahôtellerie maintenait sa progression, avec une augmentation de 4,41%.

Au cours de l'exercice écoulé, Saas-Fee a maintenu l'heureuse tradition consistant à honorer les hôtes fidèles. C'est ainsi que 112 fidèles clients ont reçu le diplôme d'honneur (15 à 25 ans de fidélité) et 28 la médaille d'honneur (plus de 25 ans).

Le président de la société a

## Constipation?

Une petite pilule aide efficacement

Les petites pilules Carter sont agréables à prendre. Elles stimulent l'activité intestinale et facilitent l'évacuation. Emballages de 40 et 120 pilules Fr. 3.10 et Fr. 7.10. En pharmacies et drogueries

Petites pilules CARTER

## Aujourd'hui à l'Université populaire L'Argentine avec F.-G. Gessler

SIERRE. - L'Argentine est si loin de nous, si peu connue en dépit du « Mundial » qu'il vaut la peine de voir quelques aspects de ce pays à travers les films et la conférence de F.-G. Gessler qui vous donne rendez-vous aujourd'hui au Mini-Théâtre de l'ASLEC (entrée rue du Temple), à Sierre, à 14 h. 30. Dans le nord, vers la Cordillère, on verra, dans un décor de western, des paysages surprenants, notamment dans le Quebrada de Humahuca aux

falaises multicolores.

Buenos-Aires, façonnée par l'immigration est une « ville-debout » où tout bouge dans un frémissement continu qui s'oppose à la douceur du Rio de la Plata, aux étendues de la pampa.

Toute l'Argentine n'est pas là. Mais on en verra assez pour s'en faire une idée et mieux comprendre ce pays à travers quelques-unes de ses pulsations.

adressé de vifs remerciements au directeur de l'Office du tourisme, M. Amédée Perrig, à ses collègues

du comité et du syndicat de propagande, ainsi qu'à tous les collaborateurs pour leur très grand engagement au service du tourisme de Saas-Fee.

Les comptes bouclent avec un excédent de recettes de 8134 francs. Sous divers, on a évoqué la question de l'ordinateur, ainsi que le problème de la prolongation de la saison au printemps et en automne.

## Le Groupement suisse pour la population de montagne:

### «Interrompre les travaux du tunnel de la Furka serait faire preuve d'un manque de discernement»

BERNE. - Interrompre les travaux du tunnel de la Furka qui sont sur le point d'être achevés, parce que le coût effectif dépasse plusieurs fois les subventions fédérales décidées par les Chambres en 1971, serait faire preuve d'un manque de discernement. Le groupement suisse pour la population de montagne (SAB) appuie la proposition du Conseil fédéral du 24 janvier en faveur de la poursuite de travaux jusqu'à l'achèvement du tunnel.

En supprimant le service ferroviaire entre Oberwald et Realp (UR), on ne disposerait que de deux tronçons de lignes presque sans valeur pour le tourisme.

Depuis que la décision a été prise de construire le tunnel de

la Furka, la population de la vallée de Conches et d'Urseren (UR) croit de nouveau à un meilleur avenir, indique le SAB, l'émigration a diminué. Des investissements ont été opérés. Dans la vallée de Conches, le nombre de lits disponibles a passé de 7348 en 1970 à 14 290 en 1978. La capacité d'hébergement a donc doublé par rapport à 1970. Un arrêt des travaux entraînerait la fin de ce développement et aurait pour effet un renversement des tendances, ce qui irait tout à fait à l'encontre des efforts entrepris par la Confédération pour stimuler le développement des régions de montagne: la solidarité confédérale serait remise en question conclut le SAB.



Madame Joseph BARMAN ;  
Monsieur et Madame Claude NINGHETTO et leurs enfants Yves  
et Marc ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, à l'étranger et en  
Suisse, ont le profond chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Joseph BARMAN

enlevé subitement à leur tendre affection le 6 mars 1979, dans sa  
62<sup>e</sup> année.

Le défunt repose en la chapelle du cimetière de Plainpalais, rue  
des Rois, à Genève, où la cérémonie religieuse aura lieu le jeudi  
8 mars 1979, à 14 h. 30.

L'inhumation suivra au cimetière de Châtelaine.

Domicile : 15, rue Plantamour, 1201 Genève.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



### La maison Frisco Findus S.A., à Saint-Léonard et ses employés

ont le regret de faire part du décès de

## Monsieur Olivier MARGELISCH

père de leur collaborateur M. Marcel Margelisch.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



### Le parti démocrate-chrétien de Grimisuat

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Olivier MARGELISCH

ancien conseiller et père de M<sup>me</sup> Juliane Vaudan-Margelisch,  
ancienne conseillère.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La famille de

## Monsieur Nestor VUISTINER

tient à vous dire de tout cœur combien les nombreux témoignages  
de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignés par votre  
présence et vos messages l'ont réconfortée en ces jours d'épreuve.

Elle vous exprime sa très profonde reconnaissance.

Erdesson, mars 1979.



EN SOUVENIR DE

## Monsieur Raymond SCHMID

1978 - mars - 1979

Une messe d'anniversaire sera  
célébrée pour lui et les mem-  
bres décédés de sa famille en la  
cathédrale de Sion, le jeudi  
8 mars 1979, à 18 h. 10.



Monsieur Otto MEYER-TURIN, à Muraz ;  
Monsieur et Madame Pierre MEYER-CHRISTEN et leurs enfants,  
à Bâle ;  
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Sévère  
TURIN, à Muraz, Genève, Lausanne, Berne et Monthey ;  
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Otto  
MEYER-LOIDL, à Dornach, Suhr, Bubendorf, Winterthur,  
Bâle et Nyon ;  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde  
douleur de faire part du décès de

## Madame Otto MEYER

née Denise TURIN

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur,  
belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, survenu à  
l'hôpital de Monthey, le lundi 5 mars 1979, dans sa 67<sup>e</sup> année.

La cérémonie religieuse aura lieu en la chapelle du crématoire de  
Vevey, dans la plus stricte intimité de la famille.

Domicile mortuaire : crématoire de Vevey.

Domicile de la famille : Otto Meyer, 1893 Muraz-Collombey.

Selon le désir de la défunte, ni fleurs, ni couronnes, mais pensez à  
« Enfants du monde ».

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La famille de

## Monsieur Gabriel FARDEL

a été très sensible aux nombreuses marques de sympathie qui lui  
ont été témoignées lors de son grand deuil.

Elle remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part,  
par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages de condo-  
léances, leurs envois de fleurs et de couronnes, à sa douloureuse  
épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnais-  
sance.

Chamoson, mars 1979.



### La classe 1917 de Troistorrents-Morgins

a le chagrin de faire part du  
décès de son contemporain

### Monsieur Joseph BARMAN

L'ensevelissement aura lieu en  
la chapelle des Rois à Genève,  
le jeudi 8 mars 1979, à 14 h. 30.



### L'Auto-Moto-Club de Muraz

a le profond regret de faire part  
du décès de

### Madame Denise MEYER- TURIN

épouse de son membre Otto et  
sœur de son membre Roland  
Turin.



### La classe 1924 de Martigny

a le pénible devoir d'annoncer  
le décès de

### Monsieur Pierre CHAPPAZ

Rendez-vous des contempo-  
rains devant l'église, aujour-  
d'hui mercredi à 9 h. 45.



### L'Union sportive de Collombey-Muraz

a le regret de faire part du  
décès de

### Madame Denise MEYER- TURIN

sœur de son président d'hon-  
neur Aloïs Turin.

Pour les obsèques, prière de  
consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les  
nombreux témoignages de sym-  
pathie, d'affection et d'amitié  
reçus lors du décès de

### Madame Hortense GAILLARD- GAILLARD

la famille remercie très sincè-  
rement toutes les personnes  
qui ont pris part à sa doulou-  
reuse épreuve, par leur présen-  
ce, leurs dons de messes, leurs  
messages, leurs envois de cou-  
ronnes et de fleurs.

Un merci spécial à la police  
cantonale, à la police munici-  
pale de Sion et à la fanfare  
« L'Indépendante » de Riddes.

A tous elle prie de trouver ici  
l'expression de sa profonde re-  
connaissance.

Ardon, mars 1979.

## 22 mars: première séance du Parlement jurassien

C'est au tout début du prin-  
temps, c'est-à-dire le jeudi 22 mars,  
que le Parlement jurassien tiendra  
sa première séance de l'année, au

centre réformé de Delémont. L'or-  
dre du jour est bien fourni puisqu'il  
prévoit la promesse de députés  
nouvellement élus en raison des in-  
compatibilités frappant certains  
fonctionnaires, deux affaires rele-  
vant de la division de l'instruction,  
soit la promesse de subventions  
pour des constructions scolaires et  
la décision d'adhésion éventuelle  
au concordat suisse et romand de  
la coordination scolaire. Ensuite le  
Parlement devra adopter son règle-  
ment, qui compte plus de 60 arti-  
cles, et qui soulève passablement  
de controverses entre les divers  
groupes parlementaires. Etant don-  
né que, depuis la dernière séance  
tenue le 20 décembre, un certain  
nombre d'événements politiques  
pourraient susciter diverses interven-  
tions parlementaires, il a été prévu  
que le président du Parlement  
n'autorise aucune intervention sur  
des points ne figurant pas à l'ordre  
du jour.

V. G.



EN SOUVENIR DE

### Monsieur Célien DEBONS



7 mars 1969 - 7 mars 1979

Déjà dix longues années se  
sont écoulées depuis ton brus-  
que départ sans pouvoir nous  
dire adieu.  
Du haut du ciel, veille sur ta  
famille.

Ton épouse, tes enfants  
et petits-enfants

Une messe d'anniversaire sera  
dite à Saint-Germain-Savièse,  
le vendredi 9 mars 1979, à  
19 h. 30.

### Le sous-marin de Jacques Piccard est opérationnel

LAUSANNE (ATS). - Lancé dans  
le Léman le 8 janvier dernier par la  
fondation de Jacques Piccard pour  
l'étude et la protection de la mer et  
des lacs, le sous-marin de recher-  
che (PX-28-François-Alphonse For-  
rel) a atteint un record de plongée  
de plus de trois cents mètres au  
large d'Ouchy-Lausanne, à la fin  
de février. Sa prochaine tâche sera  
le contrôle du gazoduc posé sur le  
fond du lac il y a quelques années. A  
partir de ce printemps, l'océano-  
graphe vaudois prévoit de partici-  
per, avec son nouveau mésoscaphé,  
à une campagne scientifique orga-  
nisée dans le détroit de Messine,  
entre la Sicile et l'Italie, par les uni-  
versités de Louvain et de Messine.



Monsieur William RIAND et sa fille, à Bâle ;  
Monsieur et Madame Irénée RIAND-BERGUERAND et leurs  
enfants, à Sion ;  
Monsieur et Madame Bernard RIAND-WIENEN et leurs enfants,  
à Rio de Janeiro ;  
Monsieur et Madame Armand RIAND-BLANDENIER et leur fille,  
à Fontainemelon ;  
Madame et Monsieur François ROBYR-RIAND et leurs enfants,  
à Montana ;  
Monsieur et Madame Marc RIAND-PÉROLAZ et leur fils, à  
Jouxpens ;  
Madame et Monsieur Gérard JACQUIER-RIAND et leurs enfants,  
à Monthey ;  
Madame et Monsieur Louis ROCH-RIAND et leurs enfants, à  
Pont-de-la-Morge ;  
Madame et Monsieur Marin FRANCEY-RIAND, à Arbaz ;  
Madame Emma DELÉTROZ-RIAND, ses enfants et petits-  
enfants, à Tavannes ;  
Monsieur et Madame Albert RIAND-AYMON et leurs enfants,  
à Ayent ;  
Madame Elisabeth CHABBEY et ses enfants, à Genève ;  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire  
part du décès de

## Monsieur Edouard RIAND

leur regretté père, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère et  
oncle, survenu à Ayent, le 6 mars 1979, à l'âge de 77 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Ayent, le vendredi 9 mars 1979, à  
10 heures.

Son corps repose à la chapelle de Botyre.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



### La fanfare Echo du Rawyl d'Ayent

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Edouard RIAND

ancien directeur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

# EAU POTABLE POLLUÉE AUX COLLONS Tout est rentré dans l'ordre

LES COLLONS. - Un accident, survenu il y a une dizaine de jours, a pollué une partie des sources en eau potable du village des Collons. Aujourd'hui, heureusement, tout est rentré dans l'ordre et l'eau est à nouveau totalement propre et consommable.

On sait que toute la région est équipée en collecteurs d'eaux usées et que tout le réseau attend d'être relié à la STEP.

Pour l'heure toutefois, on doit encore se contenter de fosses septiques. Or, il y a dix jours, une des fosses de Thyon 2000 s'est bouchée et a débordé sur l'alpage de Thyon. Ces eaux sales se sont infiltrées et ont pollué une partie des sources alimentant le village des Collons. Cette pollution a touché environ 10 % des sources du village, l'alimentation prin-

cipale étant assurée par les eaux de la Grande Dixence.

Une analyse du Laboratoire cantonal a permis de déterminer que le taux de germes dépassait les normes admises, mais de très peu. Et, comme nous l'avons dit, tout est rentré maintenant dans l'ordre : l'eau est propre.

Certaines personnes, ayant souffert de troubles intestinaux, se sont vivement inquiétées et ont fait un rapprochement entre leurs maux et la pollution de l'eau. Or, selon

des informations médicales, il semble que ces troubles ne soient pas dus à la consommation d'eau, mais à une grippe virale touchant la région. La population de Vex, dont l'alimentation en eau est indépendante de celle des Collons, a aussi souffert de ces maux intestinaux, ce qui tendrait à prouver qu'il faut dissocier l'accident des Collons et la maladie désagréable.

On attend, d'un jour à l'autre, un rapport du Laboratoire cantonal, qui devrait finir de rassurer la population des Collons. Pour l'heure, certains se consolent en « courbant » leurs engagements de carême : ils ont une raison, ou en tout cas, un prétexte...

# Un « Mystère-Falcon 20 » à Sion



SION. - Hier après-midi, venant de Turin, un bi-moteur « Mystère-Falcon 20 » s'est posé à l'aérodrome de Sion, avec beaucoup de discrétion. De cet appareil, construit en série dès janvier 1965 par la société Dassault, en France, est sorti M. Giovanni Agnelli, PDG de Fiat, qui s'est rendu dans une station du centre du Valais pour une courte visite privée. Vers le soir, M. Agnelli, avec la même discrétion, a repris l'air pour se rendre en Suède.

## Sur la route Bulle - Châtel-Saint-Denis

### Un couple morgien tué Un Valaisan grièvement blessé

Un grave accident de la circulation, qui a fait deux victimes et un blessé grave, s'est produit durant la nuit de lundi à mardi sur la route Bulle - Châtel-Saint-Denis. Les victimes sont M. et M<sup>me</sup> Arnold Rochat, âgés respectivement de 59 et 53 ans, domiciliés à Morges. Quant au blessé grave, il s'agit de M. Roland Girard, âgé de 29 ans, habitant Prarey. M. Girard conduit à l'hôpital de Châtel-Saint-Denis fut ensuite, devant la gravité de ses blessures, transporté au

CHUV à Lausanne. Hier, nous avons pu avoir des nouvelles de M. Girard. Il souffre de fractures des deux fémurs, du bassin et d'une perforation du pancréas. En raison de son état jugé grave, il n'a encore pu être opéré.

L'accident s'est produit dans une courbe. La voiture conduite par M. Rochat a dérapé et est entrée en collision avec le véhicule de M. Girard. Ejectés de leur voiture, M. et M<sup>me</sup> Rochat sont décédés durant leur transport à l'hôpital.

M. Roland Girard est le fils du gendarme Girard, en poste précisément à Châtel-Saint-Denis.

### Embardée dans le tunnel du Grand-St.-Bernard

GRAND-SAINT-BERNARD. - Hier matin, vers 9 h. 45, un ressortissant italien, Miguel Callo, 33 ans, domicilié à Turin, circulait à l'intérieur du tunnel du Grand-Saint-Bernard, au volant de sa voiture. Au kilomètre 5, pour une raison indéterminée, son véhicule fit une embardée. Blessé, M. Callo a été hospitalisé.

### Termen : voiture contre palissade

#### Deux blessés

Hier, vers 18 h. 30, Andrea Zenklusen, 19 ans, domiciliée à Viège, circulait au volant d'une voiture, de Ried-Brig en direction de Termen. Peu avant l'entrée de ce village, dans un virage à droite, la conductrice perdit la maîtrise du véhicule et heurta une palissade. La conductrice perdit la maîtrise du véhicule et heurta une palissade. La conductrice ainsi que la passagère, Rosita Inesch, 16 ans, domiciliées à Naters, furent blessées et hospitalisées.

### Incendie à Chippis

Hier vers 14 heures, un incendie a détruit un dépôt agricole ainsi que divers matériels agricoles, propriété de M. Frédéric Zufferey domicilié à Chippis. Les causes sont inconnues. Les dommages sont de l'ordre de 20 000 francs environ.

Nouvelliste et Feuille d'Avia du Valais

# Politique énergétique TROIS MESURES DU CONSEIL D'ÉTAT

La Chancellerie d'Etat communique :

Dans le cadre de sa politique énergétique, tenant compte en particulier de la nécessité d'actualiser et de concrétiser les études relatives à divers aménagements hydro-électriques, d'élaborer des dispositions relatives à l'application du droit de retour à l'échéance des concessions et d'étudier toutes questions en rapport avec le problème de l'énergie, le Conseil d'Etat a pris les mesures suivantes :

## 1. Une délégation permanente du Conseil d'Etat à l'énergie

Cette délégation, créée par

décision du Conseil d'Etat du 31 janvier 1979, est présidée par le chef du Département des finances et comprend, en outre, le chef du Département de l'économie publique et le chef du Département des travaux publics.

## 2. Délégué aux questions énergétiques

A la délégation permanente du Conseil d'Etat se voit rattaché le poste, à mi-temps, de délégué aux questions énergétiques, dont le titulaire a été désigné en la personne de M. Willy Ferrez, ingénieur dipl. EPFL, actuellement président du Grand Conseil. M. Ferrez entrera en fonc-

tion le 1<sup>er</sup> juillet 1979. Il assurera personnellement la présidence du groupe de travail pour les questions d'énergie, constitué en 1974, auquel viendront s'adjoindre des experts en matière technique, juridique et économique.

## 3. Service cantonal des cours d'eau

Dans le contexte de cette nouvelle organisation, l'organigramme du Service de l'énergie et des cours d'eau se trouve modifié et ce dernier reçoit l'appellation de « Service cantonal des cours d'eau ».

M. Claude de Kalbermaten, ingénieur dipl. EPUL, jusqu'ici adjoint, a été promu chef de ce service.

La Chancellerie d'Etat

# Thyon 2000: une guerre d'influence basée sur des rivalités

THYON 2000. - Depuis que la jeune station de Thyon 2000 existe, toute faite de béton et d'aggloméré, une vitesse dite de « croisière » n'a jamais pu être atteinte dans son exploitation. On dit de l'homme qu'il doit, aux débuts de son existence, essayer deux crises profondes avant d'être considéré comme « adulte » : l'une dans les dix premières années de sa vie, l'autre dans les dix suivantes. Ce phénomène se vérifie tout aussi bien dans le déroulement chronologique d'une station touristique (ou autre entreprise), quoique, dans ce cas, ces effets se concrétisent dans une tranche d'années plus courte.

Thyon 2000 vit ces jours-ci, semble-t-il, sa crise d'adolescence, ce qui, à première vue, pourrait être les prémices d'un avenir plus serein.

Dimanche dernier, en tout cas, l'assemblée des copro-

priétaires s'est tenue à Thyon 2000, une assemblée que d'aucuns ont qualifiée de houleuse et de néfaste à un développement harmonieux de la jeune station. Des rivalités personnelles, intimes même, auraient éclaté depuis quelques temps déjà entre deux personnages influents de l'endroit : M<sup>r</sup> René Favre et M. Paul Boven. Mais l'affaire semble se corser pis encore lorsque l'on apprend que le premier cité, longtemps conseiller juridique de Thyon 2000, aurait souhaité devenir seul administrateur des copropriétaires. De son côté, M. Boven aurait voulu faire nommer à ce poste d'importance, via M. Athanas Tontchev (le directeur de la station), une tierce personne, avec pour idée de constituer une société d'exploitation apparemment destinée à rationaliser et rentabiliser une affaire réputée difficile.

Dès lors, chacun considérant avoir le bon droit pour lui, le

tout aurait rapidement dégénéré et tourné au vinaigre. Les mots « plaintes pénales », « procès », etc., seraient apparus dans les discussions. Des troubles occasionnés, selon toute vraisemblance, par la très (ou trop) grande influence d'une seule famille indisposeraient des copropriétaires (français, allemands, italiens), las d'être les témoins impuissants d'une querelle intimiste.

Ces faits, pour le moins révélateurs, sont une ombre sur le tableau doré du tourisme valaisan. Il est tout à fait regrettable que des dirigeants d'une même affaire, dont les intérêts devraient pourtant être communs, ne parviennent pas à trouver un terrain d'entente équitable et surtout profitable. Dans ces conditions, il ne reste qu'une issue possible pour la suppression de l'abcès : la régénération complète des batteries...

# Le Valais « riche » en uranium PAS EXPLOITABLE POUR L'HEURE

ZURICH (ATS). - Les premiers minéraux d'uranium ont été découverts en Suisse il y a 100 ans déjà. Les prospections entreprises durant ces 20 dernières années ont permis

de mettre en évidence environ 1000 minéralisations d'uranium dans les Alpes. Cependant, pas un seul de ces gisements n'est « digne d'être exploité ». Toutefois, l'état actuel

des recherches ne permet pas de se prononcer de manière définitive, a déclaré le professeur T. P. Labhart, de l'Institut de minéralogie et de pétrographie de l'université de Berne. La situation actuelle est insatisfaisante, a-t-il dit à Zurich lors des journées d'information de l'Association suisse pour l'énergie nucléaire (SVA) qui ont pris fin hier.

Selon lui, il faut qu'un programme de recherche soit mis sur pied, pour poursuivre les prospections déjà entreprises, afin que puissent être déterminées les réserves en uranium naturel que possède la Suisse.

Le minerai d'uranium peut être trouvé dans les sédiments du permien (âge : de 280 à 225 millions d'années), dans les granites, les gneiss et les schistes des massifs du Gothard, de l'Aar, du Mont-Blanc et des Aiguilles-Rouges ainsi que dans les massifs cristallins des Alpes valaisannes par exemple. La plupart des gisements sont antérieurs à la formation des Alpes. Les plus importants prospectés jusqu'à présent sont au nombre de sept et se situent en Valais et dans les Grisons notamment. Plus de 100 minéralisations d'uranium ont été mises en évidence entre Le Châtelard et Les Marécottes (gneiss du massif des Aiguilles-Rouges). Entre le col des Mines, au nord de Verbier, et Grand-Alou, s'étend une zone de 6 km de long sur 200 à 300 m de large comportant plusieurs centaines de minéralisations d'uranium. Le minerai qui pourrait être extrait dans cette zone atteint au maximum 100 à 200 grammes d'uranium par tonne de roche.

# LAUFON: VIVES CRITIQUES À L'ÉGARD DE BERNE

Au cours de sa dernière séance, la commission du district de Laufon a examiné la situation presque une année après l'adoption par le peuple laufonnais de l'initiative populaire demandant à la dite commission de mener des pourparlers de rattachement avec les trois Etats confédérés voisins. Auparavant, les représentants des treize communes du district ont entendu une intervention très vive du député démocrate-chrétien Hugo Grun, protestant contre l'attitude du gouvernement cantonal lors des récentes nominations de fonctionnaires. Les socialistes siégeant dans la commission ont appuyé leur collègue et protesté également contre le fait que le Gouvernement cantonal n'ait pas consulté la commission de district dans ces cas de nominations. Le protestataire a relevé que la loi sur le statut de coopération prévoit que l'organe qui exerce cette coopération pour le compte du Laufonnais, soit la commission de district, doit pouvoir émettre un préavis sur toutes les affaires la concernant. Dans la phase d'étude des possibilités éventuelles du rattachement, qui seront comparées au maintien dans le canton de Berne, celui-ci commet une faute

psychologique importante en négligeant de respecter à la lettre les dispositions constitutionnelles du statut spécial concédé au Laufonnais.

La commission de district a également approuvé son budget pour 1979 qui prévoit des dépenses pour 290 000 francs dont la moitié provient de frais de secrétariat. L'ancien conseiller national Rainer Waibel, de Laufon, a fait remarquer qu'il faudrait sans doute réaliser des économies afin de pouvoir s'assurer les services d'un juriste chargé d'étudier toutes les conséquences légales d'un rattachement éventuel. L'assemblée a préféré ne pas solliciter une augmentation de ce budget. Rappelons qu'il est pris à charge à moitié par les communes du district et à moitié par les finances cantonales bernoises.

Selon une communication du président Vöglin, il est prévu trois rencontres en avril avec les gouvernements des Etats confédérés voisins, à savoir : le 2 avril avec l'Exécutif de Bâle-Ville, le 6 avec celui de Soleure et le 10 avec celui de Bâle-Campagne. Quant à la brochure informative sur le Laufonnais, elle sera réimprimée à raison de 7250 exemplaires aux frais des

trois cantons voisins et distribuées aux personnes intéressées sur leur territoire respectif.

### Les problèmes en suspens

L'assemblée de la commission a ensuite examiné tous les problèmes posés par le rattachement et qui sont encore à la recherche d'une solution. Parmi ceux-ci, nous relèverons la constitution d'un fonds des églises, pour la rétribution des ecclésiastiques. Dans le canton de Berne, les ministres du culte sont rétribués par l'Etat, comme des fonctionnaires. Pour ceux du Laufonnais connaissent une situation analogue, il faudrait créer un fonds provisoire et transitoire durant cinq ans et l'alimenter à raison de 250 000 francs par an. Sont de même en suspens, les questions des communes bourgeoises qui n'existent pas dans le canton de Soleure, les questions financières et scolaires touchant les subventions cantonales pour la construction des bâtiments d'école. Les Laufonnais aimeraient aussi pouvoir disposer d'un office de l'orientation professionnelle et d'un centre de la protection civile. Dans le domaine des constructions, ils n'entendent pas que leur envi-

ronnement fasse, le cas échéant, les frais de l'expansion bâloise ou soleuroise. Pour sa part, le canton de Bâle-Ville étudie de près les conséquences financières du rattachement du district de Laufon. Il prévoit que ce rattachement ne provoquerait pas d'augmentation d'impôts pour les citoyens du canton de Bâle-Ville. Enfin, l'hôpital de Laufon serait désireux d'être élevé au rang d'hôpital cantonal. Enfin, la commission a indiqué qu'un accord concordataire devrait être passé avec le canton du Jura sur le plan scolaire, mais son contenu n'a pas été divulgué.

En conclusion de leurs travaux, les membres de la commission de district de Laufon ont relevé l'immense bonne volonté dont font preuve les partenaires des cantons voisins dans la recherche de solutions valables et durables pour l'avenir du Laufonnais. Cette situation renforce la commission dans la conviction qu'elle a pris une décision judicieuse en recommandant aux citoyens de soutenir le projet d'étudier toutes les possibilités de rattachement et de rechercher patiemment la meilleure solution pour le bien-être des Laufonnais et pour leur avenir.

V.G.

## Neuf mois après le rejet massif de l'initiative de Berthoud...

# Le Conseil national opte pour un Jeûne fédéral sans voitures!

BERNE (ATS). - Contre l'avis du Conseil fédéral, le Conseil national s'est prononcé hier pour l'interdiction de la circulation des véhicules à moteur le dimanche du Jeûne fédéral.

C'est par 75 voix contre 53 que les députés ont décidé de faire du Jeûne fédéral un jour sans voitures en acceptant un contreprojet opposé à une initiative parlementaire déposée par Franz Jäger (ind SG), qui demande huit dimanches sans voitures. Aux termes du texte adopté, l'interdiction de circuler ce jour-là s'étend en principe à tous les véhicules à moteur et cyclomoteurs, ainsi qu'aux voitures lourdes servant au transport de marchandises.

Au cours du débat, les partisans de l'interdiction ont relevé

sa valeur avant tout symbolique, et le fait qu'elle contribuerait à revaloriser le Jeûne fédéral en faisant un jour de réflexion. Ils ont évoqué la possibilité de déplacer la date de cette fête pour éviter qu'elle ne coïncide toujours avec la fin de la première semaine du Comptoir suisse de Lausanne et désarmer ainsi une partie de l'opposition que le projet soulève en Suisse romande. A côté d'arguments tenant aux difficultés d'application d'une telle interdiction, ses adversaires ont exprimé des doutes quant à la possibilité de favoriser la méditation et le recueillement par une mesure restreignant la liberté individuelle. Rien n'est encore joué cependant, puisque le Conseil des Etats doit encore se pencher sur la question.

## Le rapport de M. Pierre de Chastonay

# « Une grave et inutile atteinte aux libertés individuelles »

La majorité de la commission du Conseil national, présidée par M. Pierre de Chastonay, proposait donc de classer purement et simplement l'initiative parlementaire Jäger, qui demandait l'interdiction de la circulation durant huit dimanches par année, et de ne pas donner suite au contreprojet, prévoyant une telle interdiction le jour du Jeûne fédéral. La minorité de cette commission, en revanche, préconisait l'adoption du contreprojet, modifiant l'article 2 alinéa 2 de la LCR, comme suit : « Le Conseil fédéral institue pour les voitures automobiles lourdes servant au transport de marchandises une interdiction de circuler la nuit et le dimanche, ainsi que pour tous les véhicules à moteur et les cyclomoteurs, une interdiction de circuler le jour du Jeûne fédéral; il fixe les exceptions. » Voici les excellents arguments développés par M. Pierre de Chastonay, dans son rapport de commission :

Pour ce qui est de l'interdiction de circuler le dimanche et la nuit faite aux voitures automobiles lourdes servant au transport des marchandises, j'entends vous rappeler ici la teneur de l'article 91 de l'ordonnance sur les règles de la circulation routière de 1962, qui réglemente précisément cette matière. Point n'est donc besoin de s'attarder plus avant sur une question qui est déjà réglée par la législation existante et qu'il importe de ne pas modifier.

Par contre, on l'a dit, la majorité de la commission s'oppose à l'institution pour les véhicules à moteur

et les cyclomoteurs d'une interdiction générale de circuler le jour du Jeûne fédéral.

Je ne reviens pas sur les arguments invoqués ici, dans cette salle, lors des débats de septembre 1977 portant sur les initiatives et motions demandant l'interdiction de circuler pendant certains dimanches, soit durant douze dimanches de l'année.

On se souvient cependant que le peuple suisse, en date du 28 mai 1978, a rejeté nettement l'initiative des douze dimanches par année sans véhicules à moteur, ni avions, par 1 191 204 «non» contre 678 162 «oui», tous les cantons rejetant, de leur côté cette initiative.

Il n'est guère possible, dans ces conditions, de bloquer à nos frontières des milliers d'automobilistes étrangers qui désirent transiter à travers notre pays.

● Elle constitue surtout une grave atteinte aux libertés individuelles en un pays où la politique nationale en matière de transports est fondée sur le libre choix, par les citoyens, de leurs moyens de déplacement.

Cette atteinte est d'autant plus importante que l'interdiction envisagée, de l'avis même de la majorité de la commission, n'apporte aucune solution sur le plan de l'économie d'énergie, sur le plan de la lutte contre la pollution ou le bruit, sur le plan de la protection de l'environnement enfin, domaines, qui doivent faire l'objet de solutions PROPRES et adéquates.

Dès lors, que citoyens et citoyennes succombent de nos jours sous le poids de contraintes d'obligations, d'interdictions destinées à régler leurs rapports, il serait néfaste, comme on l'a prétendu, d'ajouter encore du superflu au nécessaire.

Jeûne, le Conseil fédéral, tout en considérant avec sympathie l'idée d'un Jeûne sans voitures, préconise cependant le rejet de cette mesure, qui poserait de graves problèmes, en particulier, je cite « dans les cantons romands qui ne célèbrent pas le Jeûne fédéral comme un jour de recueillement; les habitants de ces cantons considéreraient qu'il est choquant et antidémocratique que les Suisses alémaniques leur imposent, par décision majoritaire, une interdiction de circuler, précisément durant la fin de semaine, dont ils profitaient largement, jusqu'ici, pour faire des excursions ».

Nous doutons fort, quant à nous, qu'une interdiction de circuler pour les véhicules à moteur et les cyclomoteurs le jour du Jeûne soit vraiment de nature à redonner à cette journée le sens profond de recueillement d'action de grâce, de retour sur soi-même qu'elle n'aurait peut-être jamais dû perdre.

En effet, personne ici, même pas dans la minorité de la commission n'a pu apporter les éléments probants et convaincants d'un quelconque effet nocif de la circulation automobile sur la vraie signification du Jeûne fédéral.

Dès lors, au nom de la majorité de la commission, je demande de classer l'initiative parlementaire Jäger et de ne pas donner suite au contreprojet prévoyant l'interdiction de la circulation des voitures et cyclomoteurs le jour du Jeûne fédéral.

## Choquant et antidémocratique

Dans son message du 19 juin 1978, évoquant l'aspect « recueillement », l'aspect chrétien du jour du

## Des inconvénients de poids

D'autre part, la consultation des gouvernements cantonaux, au printemps dernier, à propos de l'opportunité de l'interdiction de circuler le jour du Jeûne fédéral a largement démontré que, si cette mesure pouvait à la rigueur rencontrer l'adhésion de certains citoyens - elle se heurterait, par contre, à de très grandes difficultés dans son principe, aussi bien que dans son application uniforme à notre pays :

● Tout d'abord, elle porte un préjudice très sérieux à LA SUISSE, pays de liberté et de tourisme.

A ce sujet, les gouvernements cantonaux craignent, à juste titre, les forts inconvénients que les zones marginales du pays pourraient subir, elles qui sont déjà fort mal desservies par les transports publics.

Il ne faut pas omettre qu'en septembre, nombreux sont ceux qui profitent de la fin de l'été pour gagner en voiture des endroits à vocation touristique estivale.

● Ensuite, elle nous placerait dans une situation difficile sur le plan des accords internationaux en matière de trafic automobile et nous exposerait à des mesures de rétorsion. Notre pays, ne l'oublions pas, constitue une plaque tournante du trafic routier européen.

# Mauvaise foi antidémocratique

Il y a neuf mois environ, les électeurs de ce pays - à deux contre un pratiquement - ainsi que la totalité des cantons, rejetaient l'initiative de Berthoud pour douze dimanches sans voitures. Malgré tout, il s'est trouvé, hier, 75 conseillers nationaux pour décider de faire le « bonheur » des citoyens, malgré eux...

La palme de la mauvaise foi antidémocratique, en ce débat, revient sans doute à l'indépendant saint-gallois Jäger, qui prétend que le scrutin de mai dernier « ne doit pas être compris comme une condamnation de toute tentative d'introduire au moins un dimanche sans voitures »... Qu'en sait-il donc, cet audacieux exégète de la volonté populaire ?...

Car, au contraire, on peut raisonnablement penser qu'en rejetant l'initiative de Berthoud, les citoyens suis-

ses ont notamment manifesté leur irritation face à une minorité qui, cycliquement, s'ingénie, sous le couvert d'idées apparemment soutenables, à saboter leurs libertés individuelles.

On peut d'ailleurs se demander ce que M. Jäger entend lorsqu'il estime que l'instauration d'un dimanche sans voitures aurait au moins « une valeur symbolique »... Symbole de quoi ? D'une victoire que - quelle que soit son ampleur - une minorité d'autophobes cherche à arracher par n'importe quel moyen ?...

Si c'est de cela qu'il s'agit, on voit mal en quoi ce serait l'affaire de parlementaires, dont le premier devoir consiste à respecter la volonté populaire, et non de l'interpréter dans des buts peu clairs et surtout peu en rapport avec un quelconque intérêt du pays qu'ils sont censés servir. (r.)

## Non à l'euthanasie active

Par ailleurs, le Conseil national a rejeté, hier, une initiative cantonale zurichoise préconisant l'euthanasie en faveur des malades incurables.

Il ne s'est trouvé personne sur les bancs de la Grande Chambre pour soutenir cette initiative qui, en votation populaire, avait pourtant été approuvée à une forte majorité par les citoyens zurichois. La plupart des députés se sont opposés à une euthanasie active qui «ferait du

médecin un bourreau», alors que certaines normes permettent déjà au corps médical de pratiquer l'euthanasie passive. Plutôt que d'admettre le «meurtre par pitié», ils ont préféré comme le Conseil fédéral, maintenir la primauté de la protection de la vie par rapport à la volonté exprimée par un malade même condamné, et plutôt que de légiférer dans ce domaine, ils ont laissé aux médecins le soin d'apprécier chaque cas particulier.

## Ne pas confondre Rassemblement jurassien et Gouvernement jurassien

« Les Jurassiens en ont vu d'autres et ils entendront encore beaucoup de critiques jusqu'à la réunification du Jura. » C'est une phrase tirée de l'exposé que M. Jean-Claude Crévoisier (soc BE), nouvellement élu au Conseil national, a prononcé hier et qui a vivement ému les députés. Le conseiller fédéral Kurt Furgler ne l'a d'ailleurs pas ménagé dans sa réplique, qualifiant de mensonges ce que le vice-président du Rassemblement jurassien (RJ) avait avancé et ajoutant même : « Cela n'est pas de la politique, mais de la bêtise ». Ces propos assez inhabituels dans cette vénérable enceinte ont été tenus dans le cadre d'un débat demandé par deux députés à la suite des « déclarations de Delémont ». C'est-à-dire des discours prononcés une semaine après le vote sur le Jura, en septembre dernier, par des responsables du RJ.

Demandé par les conseillers nationaux Walter Allgöwer (ind BS) et Erwin Akeret (UDC ZH), ce débat devait permettre au Conseil fédéral d'éclaircir sa position à propos des termes d'«Etat de combats», «réunification des deux Jura» formulés lors de la fête du peuple

jurassien. Comment admettre l'ingérence du canton du Jura dans les affaires du Jura méridional, la fusion entre organisations séparatistes du Nord et du Sud ? Ce sont là quelques questions qu'entre autres les députés Francis Lötscher (soc BE), Valentin Oehen (AN BE) et Hans Roth (UDC AG) ont posés à M. Furgler. M. Jean-Claude Crévoisier n'a pas posé de questions. Il a exposé la position des organisations séparatistes, justifiant notamment la lutte pour la réunification par le fait que le peuple jurassien a dû «subir les modalités d'un additif constitutionnel bernois à l'élaboration duquel il n'a point participé». On a mis les Jurassiens devant un choix inhumain : la liberté avec le partage du Jura ou pas de liberté du tout, a-t-il poursuivi et d'affirmer : «Se saisissant de l'arme dirigée contre eux, ils ont pris la liberté pour refaire ensuite l'unité». Le démocrate-chrétien Jean Wilhelm, actuellement le seul représentant du Jura au Conseil national - M. Gassmann siège maintenant au Conseil des Etats - se fait plus conciliant. Bien que dans le nouveau canton on ne puisse s'empêcher de penser à la réunification, déclare-t-il, le Jura sera un canton loyal au sein de la Confédération.

## Confiance au Gouvernement jurassien

En écrivant dans sa réponse aux questions des conseillers nationaux Allgöwer et Akeret que les déclarations de Delémont étaient insoutenables sur le plan juridique, le Conseil fédéral a bien exprimé sa désapprobation, a expliqué le conseiller fédéral Kurt Furgler. Dans les limites des compétences que lui confère la Constitution, le Conseil fédéral n'hésiterait pas à intervenir si la paix était sérieusement troublée par les agissements dans le Jura. Mais, poursuit le chef du Département fédéral de justice et police, il faut faire confiance au Gouvernement jurassien et le laisser accomplir dans le calme sa tâche difficile. On ne peut accuser ces autorisés de mener un double jeu - d'être téléguidés par le RJ, comme l'ont affirmé certains orateurs - et les accords de coopération passés récemment entre la Berne cantonale et Delémont - accords assortis d'une réserve au cas où le canton du Jura persisterait dans ses revendications territoriales - en sont une preuve.

## Le groupe DC réclame une politique étrangère reposant sur des bases solides

# Elle ne peut être l'affaire d'un parti ou d'un département

Le groupe parlementaire DC de l'Assemblée fédérale s'est réuni sous la présidence du conseiller national Laurent Butty et en présence du président de la Confédération Hans Hürlimann, du conseiller fédéral Kurt Furgler et du chancelier fédéral Karl Huber. Il a consacré une partie importante de sa séance à la politique étrangère. A LA SUITE DE L'EXPOSÉ DU CONSEILLER AUX ETATS ODILO GUNTERN, président de la commission pour la politique étrangère de la Chambre haute, et d'une discussion animée, le groupe accepta une politique étrangère offensive, solidaire et

coopérative. La politique étrangère de la Suisse doit toutefois respecter notre démocratie directe et notre démocratie de concordance. Elle ne peut être l'affaire d'un parti seulement ou d'un département, elle doit être l'affaire de l'ensemble du Conseil fédéral, du Parlement et du peuple. De plus, le groupe DC réclame, sur la base de la motion du conseiller national Edgar Öhler, une attitude claire du gouvernement sur le respect dans le monde entier des droits de l'homme. Le groupe accepta, sur la base du rapport du conseiller aux Etats Markus Kündig, le 12<sup>e</sup> rapport de la politique écono-

mique extérieure, lequel a gagné en intérêt à cause des questions monétaires et des événements sur le marché du pétrole.

## Assurance-accidents

Le groupe DC avait au cours de sa dernière séance décidé d'entrer en matière sur la loi entièrement révisée sur l'assurance-accidents. Aujourd'hui il s'est prononcé dans l'analyse détaillée contre les propositions de la minorité relatives au salaire net et aux assureurs. Les assureurs pour l'assurance obligatoire ne doivent pas être limités à

la CNA. Pour l'attribution des prestations il faudra prendre en considération le salaire brut ; par contre le groupe soutient le postulat de la commission, demandant au Conseil fédéral s'il est opportun de prendre pour base dans l'assurance sociale en général le salaire net sans faire encourir une diminution des prestations.

## Tunnel de la Furka : poursuivre les travaux

Le groupe DC prit connaissance des décisions de la commission, proposées par le conseiller national Hermann Wellauer, concernant la poursuite des travaux au tunnel de la Furka. Sans discussions le groupe souscrivit aux propositions de mener à bien un travail ratifié par le Parlement.

## Radicaux et socialistes également en faveur du tunnel de la Furka

Les groupes radical et socialiste des Chambres fédérales se sont également réunis hier pour aborder les grands thèmes de la présente session.

En ce qui concerne le tunnel de la Furka, le groupe socialiste a décidé à une grande majorité que l'ouvrage doit être achevé et que les crédits néces-

saires doivent être accordés.

Le groupe radical a aussi donné son accord à l'achèvement du tunnel, mais il fait dépendre son approbation de modifications dans le personnel chargé de la direction des travaux. Il reproche aux responsables du FO de n'avoir pas tiré les conséquences de la situation.

Conseil des Etats: voir page 39

Pour votre publicité



027  
21 21 11

## Procès d'un fonctionnaire genevois

GENÈVE (ATS). - Le procès d'un fonctionnaire de la ville de Genève, accusé d'abus de confiance qualifié, s'est ouvert hier matin devant la Cour d'assises de Genève.

Entré en 1962 au service de l'administration municipale, l'accusé occupait le poste d'adjoint administratif au service des sports. Il était chargé de la comptabilité de la patinoire et de la piscine des Vernets. De 1970 à 1977, il a détourné à son profit près de 150 000 francs. L'accusé, âgé de 39 ans, est en liberté provisoire. Devant la

Cour d'assises, la ville de Genève s'est constituée partie civile.

En fin d'après-midi, les jurés ont reconnu l'accusé coupable d'abus de confiance qualifié, tout en lui accordant la circonstance atténuante du repentir sincère. Les jurés ont été sensibles à la plaidoirie de la défense, qui a révélé que l'accusé avait utilisé une partie des fonds détournés pour l'adoption d'un enfant.

Finalement, le prévenu a été condamné à trois ans de réclusion.

## 4 voitures d'autonomistes incendiées à Moutier

C'est sans doute un jeune antiséparatiste, connu pour ses convictions extrémistes, qui a mis le feu à quatre automobiles, hier à l'aube, à Moutier. Les quatre véhicules arboraient l'écusson jurassien. L'un d'eux est la propriété de M. Pierre-Alain Droz, animateur autonomiste bien connu. L'auteur présumé de ces incendies intentionnels, qui ont fait pour 40 000 francs

de dégâts, a été, semble-t-il, identifié par la police. Il est tenu à disposition de la justice mais n'a pas été incarcéré. On ignore encore quels étaient ses acolytes et à qui appartenait le véhicule avec lequel il s'est déplacé pour accomplir ses forfaits. Ces incidents ont évidemment fait renaitre la tension qui tendait à s'apaiser, ces temps, en ville de Moutier. V. G.

## N 12: restauroute à Avry-Devant-Pont

FRIBOURG (ATS). - La construction de la restauroute de la RN 12 sur territoire fribourgeois se fera à Avry-Devant-Pont, dans le district

### Mont-sur-Lausanne

### Un fonctionnaire communal noyé

LAUSANNE (ATS). - M. Michel Pache, 46 ans, chef du service de la voirie de la commune de Mont-sur-Lausanne, qui était occupé à déboucher les tuyaux d'un collecteur, hier vers 15 heures, a été emporté par la masse d'eaux usées et d'autres matières brusquement libérées. Entraîné dans l'un des tuyaux sur environ trois cents mètres, le malheureux a perdu la vie. Son corps a été retrouvé à la sortie du collecteur, sur la berge du ruisseau de la Viannaz.

## Nestlé et les pays en voie de développement Un partenaire sûr

VEVEY (ATS). - Dans un document destiné à ses collaborateurs et à ses actionnaires, la société Nestlé, à Vevey, se réfère à ses activités dans le tiers monde et explique pourquoi, en dépit des attaques, elle continuera à vendre des aliments infantiles. Ceux-ci sont, dans les pays en voie de développement, aussi nécessaires que chez nous pour toutes les mères qui ne peuvent pas nourrir elles-mêmes leur enfant. « Nous ne sommes pas, précise M. Arthur Furer, administrateur délégué, de ceux qui désirent faire un profit au détriment de la santé des consommateurs de nos produits. »

Dans cette brochure intitulée « Nestlé et l'alimentation infantile dans les pays en voie de développement », la société souligne qu'elle est considérée depuis des années, dans le tiers monde, comme un partenaire sûr. S'appuyant sur plus de cent ans de recherche et d'expériences dans le domaine de l'alimentation infantile, l'entreprise suisse apporte une contribution très appréciée. Elle ne cesse de rappeler que le lait maternel constitue le meilleur aliment pour les nourrissons et que les produits industriels ne peuvent que compléter et remplacer, dans des cas particuliers, le lait maternel.

### Prescriptions plus sévères

Ces dernières années, des prescriptions plus sévères ont été émises à l'intention des sociétés subsidiaires. Dans la publicité, dans les publications et sur les étiquettes de lait pour nourrissons, la priorité pour l'allaitement a été soulignée plus nettement. Depuis 1976, la publicité dans les mass media en fa-

veur des laits pour nourrissons a été progressivement diminuée par pays et a cessé partout dans le tiers monde depuis 1978.

Nestlé a été à l'origine des pourparlers qui ont duré plusieurs années et ont abouti, en 1975, à la création du Conseil international des fabricants d'aliments infantiles, dont l'objectif est l'amélioration des méthodes de commercialisation et l'élaboration d'un code de conduite. La recherche a été intensifiée en vue de travailler les matières premières disponibles sur place. Enfin, Nestlé soutient activement la préparation, sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé, d'une réunion internationale consacrée à l'alimentation infantile, telle qu'elle a été proposée en 1978 par le sénateur Kennedy.

Les promoteurs du boycottage de Nestlé aux Etats-Unis exigent de l'industrie qu'elle cesse toute publicité pour des produits pour bébés, renonce à tout contact avec le personnel médical et paramédical et à toute distribution gratuite d'échantillons. En même temps, ils lui demandent de continuer à vendre ses aliments pour nourrissons. Il faut s'interroger, dit le document de Nestlé, sur la manière dont les producteurs sont censés s'y prendre pour faire connaître leurs produits et l'utilisation de ceux-ci.

Nestlé, conclut le document, est consciente à la fois de l'importance et des limites de sa tâche. L'entreprise ne peut que contribuer à la solution de problèmes qui doivent mobiliser tous ceux qui assument des responsabilités en la matière : les pouvoirs publics, les médecins, le corps enseignant, les industries et toutes les personnes qui entendent coopérer loyalement au développement.

## Le ministre sud-africain des affaires étrangères reçu par M. Aubert

BERNE (ATS). - Dans un communiqué publié hier matin à Berne, le Département politique fédéral a confirmé que le ministre des affaires étrangères de la République d'Afrique du Sud, M. «Pik» Botha serait reçu à Berne demain par le conseiller fédéral Pierre Aubert.

Un peu plus tard, l'ambassadeur Edouard Brunner, de la direction politique du DPF précisait que le ministre sud-africain avait demandé à être reçu à Berne, il y a environ un mois. C'est-à-dire peu de temps après la fin du voyage effectué par M. Aubert dans plusieurs pays africains. Selon M. Brunner, il semble que certains passages du communiqué commun signé à Lagos par la Suisse et le Nigeria ait attiré l'attention de

l'Afrique du Sud. C'est le cas, semble-t-il, de la phrase dans laquelle notre pays se déclare en faveur «d'une solution équitable, pacifique et conforme au droit international» dans la question du règlement du problème en Namibie. M. «Pik» Botha profitera donc de sa visite privée en Suisse pour obtenir des précisions de nos autorités.

D'autre part, M. Brunner a confirmé que certains milieux politiques suisses avaient réagi à cette visite en demandant au Département politique de poser certaines questions à M. Botha et de lui expliquer clairement la position de notre pays face au régime sud-africain.

### Thurgovie

### Incendie criminel et suicide

MÜNCHWILEN (ATS). - C'est probablement pour se venger qu'un habitant de Münchwilen (TG), âgé de 41 ans, a mis le feu à la maison de son voisin, qu'il détestait. Il a ensuite tenté de mettre le feu à son propre appartement avec de l'essence, puis s'est suicidé d'un coup de carabine. Le propriétaire de la maison en feu a réussi à se sauver au dernier moment en sautant par une fenêtre du rez-de-chaussée. Il s'est cependant blessé et a dû recevoir les soins d'un médecin. Les dégâts sont estimés à 300 000 francs, les pompiers n'ayant pu empêcher la destruction totale du bâtiment.

### Le feu dans une école veveysanne

VEVEY (ATS). - Un incendie a éclaté hier à 8 heures dans l'établissement des comblés du collège du Clos, à Vevey. Le feu s'est propagé dans cette partie du bâtiment et a provoqué d'importants dégâts, qui ne sont pas encore estimés. La cause du sinistre est inconnue.

### Viaduc autoroutier à Yverdon : 35 millions

YVERDON (ATS). - Ces prochaines semaines commenceront les travaux de construction du viaduc autoroutier qui permettra à la route nationale N° 5 de rejoindre la nationale N° 1 au sud d'Yverdon en évitant la ville. Long de 3200 mètres, large de 23 et haut de 6 à 10 mètres, ce viaduc barrera visuellement la plaine de l'Orbe et enjambrera la ligne CFF Lausanne-Yverdon, le canal oriental, la Thièle, le Mujon, le canal occidental, le Bey, la route Orbe-Yverdon et le tracé réservé au canal d'Entreroche. Il coûtera près de 35 millions de francs, somme à laquelle il faudra ajouter plus de 4 millions pour un pont de prolongement de 300 mètres franchissant la Brinaz, entre Yverdon et Grandson.

### Tuë contre un poteau de sécurité

ZURICH (ATS). - Un ressortissant italien de 27 ans, Vito Martella, de Siglistorf (AG) a été victime, hier matin à Zurich-Höngg, d'un accident mortel de la circulation. Déporté dans un virage sur un îlot de sécurité, son véhicule s'y écrasa contre un poteau. Le conducteur a été tué sur le coup.

# Le Conseil des Etats approuve l'arrêté sur l'économie sucrière indigène

## TROIS INNOVATIONS

BERNE (ATS). - Le Conseil des Etats a adopté hier le nouvel arrêté fédéral sur l'économie sucrière indigène. Il a accepté toutes les modifications apportées au projet du Conseil fédéral par le Conseil national. Comme ce dernier, la Chambre des cantons a rejeté toutes les propositions visant à réduire la production indigène de betteraves ou à diminuer les dépenses de la Confédération et des consommateurs en faveur du maintien de cette production nationale.

Le projet d'arrêté ainsi adopté par les Chambres fédérales a une durée de validité de 10 ans (jusqu'à ces arrêts expiraient après 5 ans). Il innove en trois points. La surface maximale de culture de betteraves sucrières est portée de 14 000 à 17 000 hectares. Le Conseil fédéral fixe, avant la récolte, le montant revenant aux sucreries pour la transformation des betteraves. Enfin, le Conseil fédéral crée un fonds de compensation pour couvrir les différences négatives entre le prix de revient du sucre indigène et celui des importations. Notons à ce sujet, que l'an passé les sucreries suisses ont enregistré des déficits en raison du prix particulièrement bas du sucre sur le marché mondial (sur lequel le prix suisse s'aligne).

### Intérêts des producteurs sauvegardés

M. Carl Miville (soc/BS) a proposé de renvoyer ce projet qui, estime-t-il, charge trop la Confédération et les consommateurs. Non, lui répond le Conseil des Etats par 29 voix contre 4. M. Walter Weber (soc/SO) prend le relais et propose une série de modifications dans l'intérêt des finances de la Confédération et des consommateurs : maintenir la limite actuelle (14 000 hectares) de la surface maximale, limiter la quantité de betterave livrable à 700 000 tonnes jusqu'en

1984 puis à 850 000 tonnes, fixer à 1,5 - 15 francs la taxe frappant 100 kg de sucre importé. A chaque fois le Conseil d'Etat dit non : la surface sera étendue à 17 000 hectares, le plafond de la quantité livrable sera tout de suite fixé à 850 000 tonnes et la taxe se montera à 1,7 - 17 francs par 100 kg.

## Halte à la surproduction de viande et d'œufs

Il est temps de disposer d'un instrument légal permettant d'adapter la production de viande et d'œufs à la capacité d'absorption du marché. On parviendrait ainsi à résoudre enfin le problème de la surproduction qui est un si lourd handicap pour notre agriculture. C'est là le sens du projet mis en discussion hier au Conseil des Etats et que l'autre Chambre a déjà adopté en décembre dernier. Les représentants des cantons sont entrés en matière et ont commencé l'examen de détail, divergeant sur deux points principaux de la version du Conseil national.

### « Dirigisme » trop poussé ?

Le débat a néanmoins révélé une assez grande conformité de vues, mais la plupart des interventions ont été fort critiques, notamment au sujet du « dirigisme » que manifeste le projet. A commencer par les déclarations de M. Albin Heimann, indépendant zurichois, qui auraient dû l'amener à présenter une proposition de renvoi au Conseil fédéral s'il n'avait pas présidé la commission. Pour le député zurichois, les

## Economie d'énergie Appel du Conseil fédéral

BERNE (ATS). - Ne pas chauffer à plus de 20 degrés les locaux (15 degrés la nuit), ne pas dépasser 60 - 70 degrés dans la préparation d'eau chaude, utiliser les transports publics, dans l'industrie, remplacer partout où cela est possible l'huile de chauffage par d'autres agents énergétiques. Ce sont là les termes essentiels d'un appel que le Conseil fédéral lance à la population suisse en vertu d'une résolution de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui, le 2 mars dernier, a demandé à ses membres de réduire leur consommation de pétrole. On sait en effet que le marché mondial du pétrole est sérieusement perturbé depuis quelque temps, cela

notamment en raison de la crise iranienne.

De nouvelles sources d'énergie ne pouvant être exploitées rapidement, constate le Conseil fédéral, il faut donc économiser l'énergie disponible. D'ailleurs, le sensible renchérissement des produits pétroliers, en particulier de l'huile de chauffage et de l'essence pour moteurs, contribuera sans doute à inciter les consommateurs à utiliser judicieusement les ressources énergétiques. Cependant, ajoute le Conseil fédéral, si la situation devait empirer ces prochains mois, des mesures plus importantes ne seraient pas exclues. On se souvient des interdictions de circuler le dimanche ou des limitations générales de la vitesse.

## Démission du directeur de la centrale nucléaire de Mühleberg

MÜHLEBERG (ATS). - Le directeur de la centrale nucléaire de Mühleberg (BE), M. Hans Rudolf Lutz, qui à ce titre occupe le rang de sous-directeur des Forces motrices bernoises (FMB) va quitter son poste le 1<sup>er</sup> avril prochain. Il s'en ira à Baden, où la maison Brown Boveri lui a confié la planification d'unités nouvellement créées en Amérique du Nord. M.

Lutz siégera par conséquent à la direction du groupe BBC. Il estime que ses nouvelles tâches l'obligent à séjourner un certain temps sur le continent américain. Il ne terminera, par conséquent, pas la présente législature du Grand Conseil bernois, où M. Lutz, qui est âgé de 46 ans, siège dans les rangs radicaux. Les FMB n'ont pas encore élu son successeur.

## Manœuvre « casse-tête »

### L'ENNEMI A FOULÉ LE SOL SUISSE

EN CAMPAGNE (ATS). - Dans le cadre des manœuvres du corps d'armée de campagne 4, une « division rouge de troupes aéroportées » a atterri dans le Thurgovie. Dans la région de Diessenhofen (TG), des troupes ennemies ont franchi la frontière. A 13 heures, le Conseil fédéral a décrété la mobilisation générale. Des avions ont déversé sur certaines parties du territoire des « produits chimiques » afin d'évaluer la capacité des troupes et de l'état-major à réagir à une telle

attaque.

En fin d'après-midi, plusieurs milliers de membres de la protection civile des districts de Meilen, Uster et d'Hinwil ont été mobilisés. Cet exercice doit permettre de tester la collaboration entre les militaires et les civils, ainsi que d'analyser leur état de préparation. Le conseiller d'Etat zurichois Konrad Gisler, directeur du Département militaire, a estimé que cet exercice était un des plus intéressants de ces manœuvres.

### Les problèmes de l'industrie alimentaire

Les deux députés Carlos Grosjean (rad/NE) et Maurice Péquignot (rad/BE) ont soulevé les problèmes que rencontrent l'industrie alimentaire suisse en raison des taxes qui frappent le sucre importé. Sur le marché indigène, sa compétitivité est fortement compromise

face aux maisons étrangères. Répondant à ces objections, le conseiller fédéral Fritz Honegger, chef du Département de l'économie publique, explique qu'il serait faux de prévoir dans cet arrêté un article consacré spécialement à l'industrie alimentaire. En effet, il faut rechercher une solution globale à ce problème car pour ce secteur économique, les problèmes sont identiques, par exemple, dans le domaine du lait.

bon rendement, à condition que la qualité - en France, on a fait l'essai d'introduire l'appellation contrôlée - soit présente.

### Favoriser les petites et moyennes entreprises

Les grandes unités de production ont été la cible de nombreuses interventions. D'ailleurs, la révision tend à mettre un frein à l'évolution qui a produit les « fabriques d'animaux ». Une des divergences a été créée par la décision du Conseil des Etats de ne faire verser des contributions, pour influencer la production, qu'aux moyennes et petites entreprises. L'autre divergence est une adjonction qui précise la façon dont le Conseil fédéral pourra adapter le cheptel aux conditions de production et de placement (il pourra « limiter individuellement le nombre d'animaux, de places, d'abattages ou la quantité de produits commercialisés, de même que prélever une taxe auprès de l'exploitant qui dépasse la limite prescrite »).

Le débat reprend ce matin.

### Manque d'enthousiasme

Du côté romand, M. Pierre Dreyer, démocrate-chrétien fribourgeois, a aussi dit « oui » au projet sans enthousiasme. Il aurait fallu faire coïncider les mesures en discussion, qui datent de 1976, avec le contingentement laitier. Mais certains milieux commerciaux ont exercé des pressions qui ont fait ajourner le projet. Ce qu'il faudrait, c'est adapter la production aux lois du marché, mais en ne perdant pas de vue que la norme déterminante doit demeurer la moyenne ou petite exploitation. On peut produire peu en obtenant un

## Vietnam: les troupes chinoises ont commencé leur repli

HANOÏ (ATS/AFP). - Les troupes chinoises ont entrepris depuis vingt-quatre heures un mouvement de repli, a-t-on appris hier soir, à Hanoï, de source sûre.

De même source, on a affirmé que les troupes vietnamiennes n'interviendront pas pour faire obstacle à cette manœuvre à condition que les forces chinoises se retirent en deçà de la frontière « historique » séparant les deux pays.

Hanoï prêt à négocier

Le Vietnam est prêt à ouvrir des pourparlers avec Pékin à

condition que l'ensemble des troupes chinoises aient évacué le territoire vietnamien, c'est ce qu'a indiqué hier le ministre vietnamien des affaires étrangères, cité par Radio-Hanoï.

La déclaration, qui constitue la première réponse de Hanoï à l'annonce faite la veille à Pékin du début du retrait chinois indiqué, notamment, que sur « instruction du Gouvernement vietnamien, le porte-parole du Ministère des affaires étrangères déclare solennellement que si la Chine retire vraiment toutes ses troupes du territoire vietnamien comme elle l'a an-

noncé et après l'évacuation de l'ensemble des forces chinoises au-delà de la frontière, la partie vietnamienne sera immédiatement prête à engager des pourparlers avec la partie chinoise au niveau des vice-ministres des affaires étrangères, au sujet du rétablissement de relations normales entre les deux pays, au lieu et à la date arrêtés par les deux parties ».

Cependant, le porte-parole a ajouté que si le repli chinois annoncé lundi se révélait être une manœuvre, le Vietnam répondrait par les armes.

## Après l'invasion du Cambodge La Thaïlande menacée ?

BANGKOK (ATS/AFP). - Vingt-quatre heures après l'attaque khméro-vietnamienne contre le poste de police thaï de Klong Luek (330 km à l'est de Bangkok), au cours de laquelle un sous-officier thaïlandais a été tué et plusieurs civils blessés, Phnom Penh a accusé une nouvelle fois la Thaïlande de violer la souveraineté et la sécurité de la République populaire du Kampuchea.

L'agence officielle du nouveau régime «SPK» a diffusé un article paru le 2 mars dans le quotidien du parti communiste vietnamien, *Nhan Dan*, affirmant que «le territoire thaïlandais est utilisé comme tremplin pour ravitailler les débris de l'armée khmère rouge» et exige

que «la Thaïlande (...) prenne des mesures appropriées pour arrêter et empêcher tout acte de violation de la souveraineté et de la sécurité de la République du Kampuchea».

Bangkok a démenti officiellement l'existence d'une «piste Deng Xiaoping», qui traverserait la Birmanie et la Thaïlande sur quelque 2000 km pour ravitailler la résistance khmère rouge. Selon les observateurs militaires étrangers une telle piste n'existe pas. Les Khmers Rouges, disent-ils, sont ravitaillés au compte goutte par mer depuis la Chine et de façon insuffisante pour tenir longtemps.

PAS DE FÉDÉRATION INDOCHINOISE ?

Il n'est pas question pour le Cambodge de faire partie d'une Fédération indochinoise avec le Vietnam, a déclaré M. Pensovan, vice-premier ministre et ministre de la défense de la République populaire du Cambodge, dans une allocution prononcée lundi lors d'un cours politique destiné à 126 cadres du nouveau régime réunis à Phnom Penh.

Dans ce discours, diffusé hier par la Radio cambodgienne, le ministre a affirmé que les Khmers Rouges avaient lancé cette accusation pour mobiliser les Cambodgiens contre le Vietnam.

Pour M. Pensovan, la tâche prio-

ritaire du nouveau régime est la reconstruction des ruines accumulées par les Khmers Rouges et le développement du pays.

## Italie: élections le 6 mai ?

ROME (ATS/Reuter). - Dans les milieux politiques romains, on prévoit le 6 mai comme date probable des élections législatives anticipées, si la crise actuelle ne peut être résolue.

Le présidente de la République, M. Sandro Pertini, a poursuivi hier ses consultations auprès des dirigeants des formations politiques. On s'attendait généralement qu'il demande à nouveau à M. Giulio Andreotti, dont le gouvernement DC expédie les affaires courantes, de faire une nouvelle tentative pour former le nouveau cabinet. On n'accorde qu'une très faible chance de succès à M. Andreotti, si tant est qu'il accepte l'offre présidentielle. Des élections législatives devraient donc avoir lieu.

## Proche-Orient: M. Carter ne se déplacerait pas pour rien...

JÉRUSALEM/LE CAIRE (ATS/AFP/Reuter). - Nul ne saurait dire encore si le voyage qu'entreprendra demain le président Carter au Proche-Orient aura une action décisive sur la paix. Mais il est d'ores et déjà acquis que la chaleur de l'accueil populaire qu'il recevra en Egypte sera tout à fait exceptionnelle.

D'espoirs en déceptions, l'Egypte semblait se résigner à voir la paix renvoyée aux « calendes grecques ». Déjà s'amplifiaient les critiques dirigées à la fois contre les « manœuvres » de Menahem Begin et le poids insuffisant jeté par le président Carter dans la balance pour arracher les dernières concessions israéliennes. La récente manifestation de mauvaise humeur du président Sadate refusant de s'associer à la réunion tripartite de Washington laissait clairement entendre que le « fruit n'était pas encore mûr » pour qu'il apporte sa caution personnelle à une tentative de « la dernière chance ».

Mais au-delà de la ferveur populaire promise au chef de l'Exécutif américain, les analystes de la presse égyptienne s'interrogent sur les faits nouveaux qui ont décidé le président Carter à prendre une initiative dont les conséquences seront déterminantes pour la suite de sa carrière.

Si l'on en croit les informations venues d'Israël sur les nouvelles propositions américaines, les modifications apportées « couperaient la poire en deux » en ce qui concerne le projet d'autonomie pour la Cisjordanie et Gaza. Ainsi que le demande l'Egypte, les négociations sur ce statut débiteraient un an après la signature du traité. Mais, comme Israël s'y refuse, aucun calendrier ne serait fixé pour la mise en application du statut.

Quand on sait la fermeté dont fait preuve depuis le début des négociations le président Sadate pour l'établissement d'un calendrier, il est permis de se demander, avec la presse du Caire, si cette demi-concession sera suffisante pour emporter la signature égyptienne.

Puisque le président Carter a décidé de se rendre au Proche-Orient, il y a de bonnes raisons de croire qu'un accord avec l'Egypte

est proche, a déclaré hier le président israélien, M. Yitzhak Navon, dans une interview à la radio militaire israélienne.

De son côté, M. Wieszman, ministre israélien de la défense, a affirmé hier qu'il était certain que le pouvoir de la paix allait surmonter tous les obstacles qui entravent encore la voie d'un accord de paix au Proche-Orient.

La presse israélienne se félicite de la visite de M. Carter qui lui semble indiquer la détermination américaine à éviter un nouveau bouleversement de type iranien.



M. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité nationale, et M. Alfred Atherton, ambassadeur américain itinérant au Proche-Orient, sont arrivés hier au Caire. On voit ici M. Brzezinski en conversation avec M. Sadate.

## 500 conseillers, 100 journalistes

LE CAIRE (ATS/AFP). - Les conversations officielles entre le président Carter et le président Sadate commenceront vendredi soir, apprend-on dans la capitale égyptienne.

Selon le projet de programme, le président Carter est attendu au Caire demain à 14 heures locales (13 heures HEC). Le soir, il sera l'hôte d'un dîner offert en son honneur par le président Sadate.

Il n'a pas encore été décidé si les deux chefs d'Etat se rendront vendredi à Alexandrie par train spécial ou par avion. Le président Carter

visitera les Pyramides samedi matin. Le chef de l'Exécutif américain donnera une conférence de presse samedi avant son départ pour Israël.

D'autre part, selon le quotidien du soir *Messa*, la visite du président Carter au Proche-Orient pourrait se prolonger au-delà de mardi « si elle aboutissait aux résultats escomptés ». Dans une telle éventualité, indique le journal, citant une source responsable américaine, une réunion à trois serait organisée

pour la signature d'un traité de paix.

Par ailleurs, selon l'Agence du Moyen-Orient, le président Carter serait accompagné d'une délégation comprenant 500 personnes dont plusieurs assistants du chef de l'Exécutif américain pour les affaires étrangères et d'autres personnalités américaines.

Le président américain, ajoute l'agence, serait également accompagné d'une centaine de journalistes.

● PARIS (ATS/Reuter). - M. Claude Labbé, président du groupe RPR (Rassemblement pour la République) à l'Assemblée nationale, remplace M. Yves Guéna, démissionnaire, comme conseiller politique du parti gaulliste, a-t-on appris hier à l'issue d'une réunion du comité central du parti.

## Sauvé des ordures !

LONDRES (ATS/Reuter). - Un panneau de bois exposé plusieurs années par des spécialistes pour le traitement du bois comme exemple des dégâts que les vers peuvent causer, a été vendu aux enchères 10 500 livres sterling à la galerie Phillips à Londres, hier. Le pan-

neau d'un mètre carré avait été jeté aux ordures quand il s'était brisé en quatre morceaux, mais les éboueurs londoniens étant en grève, quelqu'un les a ramassés et portés à un expert qui a reconnu dans ce panneau une précieuse peinture flamande de Saint-Hubert datant d'environ 1500.

## Trahi par son appétit

ÈVREUX (ATS/AFP). - «Radjah», le puma échappé de sa cage depuis samedi en Normandie, a été capturé lundi à cause de sa gourmandise.

Attiré par un poulailler bien garni, le félin s'était offert lundi matin un copieux repas en dévorant une

demi-douzaine de poules. Négligeant sa ligne, il s'empiffra au point de perdre sa légèreté et de n'être plus, à l'arrivée de son propriétaire, qu'un bon gros chat un peu engourdi par une digestion difficile: il avait oublié de plumer la volaille.

## Gros trafic découvert

ROME (ATS/Reuter). - Un gang international qui avait organisé un commerce florissant de voitures volées portant sur des millions de dollars a été démantelé par la police italienne avec le concours d'Interpol. Dix-huit malfaiteurs - quatre Français, sept Allemands de l'Ouest et quatre Italiens - ont été arrêtés. Diverses inculpations leur ont été notifiées touchant à ce trafic. L'un d'eux, Walter Bechtold, 38 ans, sous le couvert de son bureau d'import-export de Francfort, aurait été le cerveau de l'organisation qui exportait les voitures volées dans toute l'Europe, en Afrique du Nord, au Proche-Orient et en Amérique du Sud. La bande se spécialisait dans les grosses cylindrées, Mercedes, BMW, CX-Citroën, 604 Peugeot et le haut de la gamme Fiat, ces voitures permettant de meilleurs profits à la revente.

CENTRE SPATIAL GODDARD (ATS/AFP). - Les chercheurs ont observé, bouche bée, étonnés, les photos plus que surprenantes prises des heures durant tous ces derniers jours en en particulier lundi, lors de la rencontre de «Voyager-1» avec Jupiter, la plus grosse planète du système solaire, et de ses

Au centre spatial Goddard, près de Washington, comme à Pasadena, en Californie, au Jet Propulsion Laboratory, la découverte « en direct » de Jupiter et de ses lunes a laissé plus d'un planétologue, plus d'un géologue spatial ébahis devant la complexité des phénomènes se déroulant dans l'atmosphère jovienne, les différences d'aspects des «lunes» de Jupiter et notamment les caractéristiques surprenantes du relief d'Io, la plus intrigante de toutes.

Bien que blasée, l'Amérique a quand même suivi sur le petit écran les différentes émissions consacrées par les chaînes de télévision à cette exploration. Le président Carter a lui-même regardé ces images extraordinairement précises, qui parcouraient plus d'un million de kilomètres avant de parvenir à terre.

Io, avec ses 3636 km de diamètre, est apparue sur les photos de «Voyager-1» comme une grosse boule orange, jaune, blanchâtre, selon les reliefs possibles: plateaux, failles, chenaux, mesas, aux dimensions considérables.

Ceci en fait, à condition que cela soit confirmé, pratiquement le seul corps spatial qui aurait évités les météorites et surtout le seul des 13 ou 14 satellites joviens qui n'en aurait pas reçu, à la différence de

Ganymède, à la surface littéralement marquée par une sorte de petite vérole météoritique.

Reste à savoir, selon les spécialistes, si le relief d'Io n'est pas sans cesse modifié par un phénomène d'érosion dû aux radiations intenses qui la frappent et qui sont encore accrues par la sorte de «tore» magnétique qui la relie à Jupiter d'une manière particulière. Dans ce cas, les cratères pourraient être rebouchés soit par des sortes de «vents magnétiques» - il n'y a pas de vents sur Io - soit par des phénomènes d'érosion provoqués par un fluide (de l'ammoniaque peut-être) qui aurait pu remonter des profondeurs d'Io avant d'y être

réaspiré, laissant une surface totalement modifiée marquée de concentrations de sels divers.

Le « gros point rouge », cette «marque de naissance» de Jupiter, trois fois grosse comme la Terre, mobile, semble bien devoir être une sorte d'ouragan, constitué de cinq parties différentes tournant en sens inverse des aiguilles d'une montre, où apparaissent aussi des mouvements de convection qui font remonter manifestement des profondeurs de la couche nuageuse jovienne les constituants de son atmosphère (nuages de gaz divers, agissant les uns sur les autres, se mêlant sans cesse comme dans une sorte de chaudron). «L'œil» du

«gros point rouge» est apparu aussi immobile que ceux des cyclones tropicaux terrestres.

## Elle passe à l'Est

BERLIN (ATS/AFP). - Une proche collaboratrice du secrétaire général de l'OTAN à Bruxelles, M<sup>me</sup> Ursel Lorenzen, est passée à l'Est le 5 mars, a annoncé hier l'agence de presse est-allemande ADN, dans une dépêche datée de Berlin-Est.

Selon cette agence, M<sup>me</sup> Lorenzen doit révéler «le moment venu, les plans d'agression de l'OTAN».

## Iran: la justice islamique...

## Quatre jeunes gens exécutés pour viol

TÉHÉRAN (ATS/Reuter/AFP). - Quatre jeunes hommes ont été fusillés lundi soir par un «peloton islamique d'exécution» pour avoir violé la veille un étudiant de 23 ans à proximité d'une grande place de Téhéran, rapportait hier le quotidien de langue anglaise *Kayhan International*.

Les jeunes gens avaient été préalablement condamnés à mort par un «tribunal islamique». Jusqu'à présent, 29 personnes - pour la plupart des personnalités de l'ancien régime - ont été exécutées depuis début février.

PLUS D'ÉCOLES MIXTES  
Toutes les écoles mixtes seront fermées en Iran à partir de la pro-

chaîne année scolaire, a annoncé hier le directeur général du Ministère iranien de l'éducation nationale, sans fournir aucune autre précision à ce sujet.

Plusieurs écoles mixtes iraniennes fonctionnent encore à Téhéran. On croit savoir généralement que cette décision a été prise en application des lois islamiques qui interdisent les écoles mixtes. Les universités iraniennes sont aussi des établissements mixtes.

LE SHAH VA ÊTRE JUGÉ PAR CONTUMACE

Une juridiction d'exception va être créée dans les jours qui viennent en Iran pour juger le shah par contumace.

En annonçant hier la nouvelle aux journalistes, M. Amir Entzam, vice-premier ministre chargé des relations publiques, n'a pas précisé les charges qui seront retenues contre le souverain, actuellement au Maroc.

D'après certaines informations, le procès se tiendrait au complexe sportif géant d'«Arymehr» («Lumière des Aryens») dont le shah avait ordonné la construction à l'ouest de la capitale. M. Entzam a également exprimé l'espoir que les autorités helvétiques, qui ont refusé de «geler» les biens du shah et de sa famille comme le demandait le gouvernement de Téhéran, reconsidèrent leur position une fois que le souverain aura été jugé.